

## Bulletin officiel n° 42 du 14 novembre 2013

### Sommaire

#### Organisation générale

##### Attributions de fonctions

Administration centrale du MEN et du MESRI  
arrêté du 1-10-2013 (NOR : ESRH1300318A)

##### Commission générale de terminologie et de néologie

Vocabulaire des télécommunications  
liste du 9-8-2013 - J.O. du 9-8-2013 (NOR : CTNX1318083K)

##### Commission générale de terminologie et de néologie

Vocabulaire des sports  
liste du 10-8-2013 - J.O. du 10-8-2013 (NOR : CTNX1319589K)

##### Commission générale de terminologie et de néologie

Vocabulaire de l'environnement  
liste du 8-9-2013 - J.O. du 8-9-2013 (NOR : CTNX1321050K)

##### Commission générale de terminologie et de néologie

Vocabulaire de la communication  
liste du 8-9-2013 - J.O. du 8-9-2013 (NOR : CTNX1321052K)

##### Commission générale de terminologie et de néologie

Vocabulaire des affaires étrangères  
liste du 15-9-2013 - J.O. du 15-9-2013 (NOR : CTNX1319227K)

##### Commission générale de terminologie et de néologie

Vocabulaire de la biologie  
liste du 15-9-2013 - J.O. du 15-9-2013 (NOR : CTNX1321449K)

#### Enseignements primaire et secondaire

##### Classe de troisième du collège

Programme d'enseignement d'histoire-géographie-éducation civique  
arrêté du 2-10-2013 - J.O. du 24-10-2013 (NOR : MENE1324776A)

##### Classes de première et terminale préparant au baccalauréat professionnel

Programme d'enseignement de l'histoire-géographie-éducation civique  
arrêté du 2-10-2013 - J.O. du 7-11-2013 (NOR : MENE1324855A)

##### Classes de terminale des séries économique et sociale (ES) et littéraire (L)

Programme d'enseignement de l'histoire-géographie  
arrêté du 2-10-2013 - J.O. du 24-10-2013 (NOR : MENE1324865A)

### **Certificat d'aptitude professionnelle**

« Conducteur livreur de marchandises » définition et conditions de délivrance : modification  
arrêté du 7-10-2013 - J.O. du 23-10-2013 (NOR : MENE1325113A)

### **Certificat d'aptitude professionnelle**

« Déménageur sur véhicule utilitaire léger », définition et conditions de délivrance : modification  
arrêté du 10-10-2013 - J.O. du 24-10-2013 (NOR : MENE1325568A)

### **Certificat d'aptitude professionnelle**

« Conducteur routier marchandises », création : modification  
arrêté du 10-10-2013 - J.O. du 24-10-2013 (NOR : MENE1325579A)

### **Baccalauréat professionnel**

« Conducteur transport routier marchandises », création et modalités de délivrance : modification  
arrêté du 10-10-2013 - J.O. du 24-10-2013 (NOR : MENE1325575A)

### **Diplôme national du brevet**

Modalités d'attribution : modification  
note de service n° 2013-175 du 13-11-2013 (NOR : MENE1327027N)

## **Personnels**

### **Formation**

L'université d'hiver - BELC 2014, les métiers du français dans le monde  
note du 25-10-2013 (NOR : MENY1300493X)

## **Mouvement du personnel**

### **Conseils, comités et commissions**

Nomination au Conseil supérieur de l'éducation  
arrêté du 16-10-2013 (NOR : MENJ1300490A)

### **Conseils, comités et commissions**

Nomination des représentants de l'administration et du personnel à la commission administrative paritaire nationale compétente à l'égard des personnels de direction : modification  
arrêté du 28-10-2013 (NOR : MENH1300498A)

### **Inspection générale de l'éducation nationale**

Admission à la retraite  
arrêté du 25-9-2013 - J.O. du 23-10-2013 (NOR : MENI1323242A)

### **Nominations**

Inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux  
décret du 17-10-2013 - J.O. du 19-10-2013 (NOR : MENH1322498D)

### **Nomination**

Représentants du personnel, des représentants de la Mutuelle générale de l'éducation nationale et des membres de l'administration à la commission nationale d'action sociale : modificatif  
arrêté du 17-10-2013 (NOR : MENH1300495A)

## **Informations générales**

### **Vacances de postes**

Enseignants du second degré en Nouvelle-Calédonie - rentrée scolaire australe février 2014  
avis du 28-10-2013 (NOR : MENH1300506V)

## Organisation générale

# Attributions de fonctions

---

### **Administration centrale du MEN et du MESR**

NOR : ESRH1300318A

arrêté du 1-10-2013

ESR - DGRH E1-2

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale et de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 1er octobre 2013, Madame Joëlle Le Roux, attachée principale d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, est nommée dans l'emploi de chef de mission, adjoint au sous-directeur des études de gestion prévisionnelle, statutaires et des affaires communes au sein du service des personnels enseignants de l'enseignement supérieur et de la recherche à la direction générale des ressources humaines à l'administration centrale des ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche pour une durée de trois ans, à compter du 1er octobre 2013.

## Organisation générale

# Commission générale de terminologie et de néologie

---

### Vocabulaire des télécommunications

NOR : CTNX1318083K

liste du 9-8-2013 - J.O. du 9-8-2013

MCC - MEN

### I - Termes et définitions

#### **captation**, n.f.

Domaine : Télécommunications-Services.

Voir : détournement.

#### **carte SIM**

Domaine : Télécommunications/Radiocommunications.

Définition : Carte à puce insérée dans un terminal, qui est utilisée pour stocker les informations relatives à un abonnement souscrit auprès d'un opérateur de radiocommunication mobile.

Voir aussi : déverrouillage SIM.

Équivalent étranger : SIM card, subscriber identification module (SIM).

#### **communication en champ proche**

Abréviation : CCP.

Domaine : Télécommunications/Radiocommunications.

Définition : Technique d'échange de données par radiofréquence, qui se fonde sur la production d'un champ électromagnétique à faible puissance permettant d'établir, au voisinage d'une antenne, une liaison sans fil de courte distance.

Note : La liaison établie est le plus souvent de l'ordre de quelques centimètres.

Voir aussi : radio-identification.

Équivalent étranger : near field communication (NFC).

#### **débloccage**, n.m.

Domaine : Télécommunications/Radiocommunications.

Définition : Opération qui permet de remettre en fonction un terminal de radiocommunication qui a été rendu inutilisable par plusieurs tentatives d'identification infructueuses.

Note : Le terme « débloccage » ne doit pas être confondu avec les termes « débridage » et « déverrouillage SIM »

Voir aussi : débrider, déverrouillage SIM.

Équivalent étranger : unlocking.

#### **desserte par fibre**

Abréviation : DF.

Domaine : Télécommunications/Réseaux.

Définition : Mise en place d'un réseau d'accès utilisant une ou plusieurs fibres optiques ; par extension, le réseau lui-même.

Note :

1. La desserte par fibre permet des débits numériques très élevés, de l'ordre de plusieurs dizaines de mégabits par seconde dans les deux sens.

2. Le réseau d'accès mis en place est également désigné par le terme « boucle locale optique ».

Voir aussi : desserte par fibre de l'abonné, desserte par fibre de l'immeuble, réseau d'accès.

Équivalent étranger : fiber in the loop (FITL), fiber to the ... (FTTx).

### **desserte par fibre de l'abonné**

Abréviation : DFA.

Domaine : Télécommunications/Réseaux.

Synonyme : fibre jusqu'à l'abonné (langage professionnel).

Définition : Desserte par fibre d'un point de terminaison situé dans les locaux de l'abonné.

Voir aussi : desserte par fibre.

Équivalent étranger : fiber to the home (FTTH), fiber to the office (FTTO), fiber to the premises (FTTP).

### **desserte par fibre de l'immeuble**

Abréviation : DFI.

Domaine : Télécommunications/Réseaux.

Synonyme : fibre jusqu'à l'immeuble (langage professionnel).

Définition : Desserte par fibre d'un local technique situé dans l'immeuble de l'abonné ou à proximité immédiate.

Voir aussi : desserte par fibre.

Équivalent étranger : fiber to the building (FTTB), fiber to the curb (FTTC).

### **détournement, n.m.**

Domaine : Télécommunications/Services.

Synonyme : captation, n.f.

Définition : Pratique abusive par laquelle un fournisseur de services soustrait, sans avoir obtenu son consentement explicite, un client à un autre fournisseur.

Note : On emploie aussi, dans le langage professionnel, le terme « écrasement », parce que les services du fournisseur précédent sont remplacés par d'autres et ne sont donc plus accessibles.

Équivalent étranger : slamming.

### **déverrouillage SIM**

Forme abrégée : déverrouillage, n.m.

Domaine : Télécommunications/Radiocommunications.

Définition : Opération qui permet d'utiliser, avec une carte SIM de n'importe quel opérateur de radiocommunication mobile, un terminal qui ne fonctionnait initialement qu'avec une carte SIM de l'opérateur d'origine.

Note :

1. Le terme « déverrouillage SIM » ne doit pas être confondu avec les termes « débridage » et « déblocage ».
2. Le terme « désimlockage », dérivé de l'anglais, est à proscrire.

Voir aussi : carte SIM, déblocage, débrider.

Équivalent étranger : SIM unlocking.

### **droit irrévocable d'usage (langage professionnel)**

Abréviation : DIU.

Domaine : Télécommunications.

Définition : Droit d'usage exclusif de tout ou partie de la capacité de transmission d'une infrastructure de télécommunication, non résiliable pendant la durée fixée par le contrat, généralement de plusieurs années.

Note : L'infrastructure de télécommunication est le plus souvent un câble sous-marin.

Équivalent étranger : infeasible right of use (IRU).

### **femtocellule, n.f.**

Domaine : Télécommunications/Radiocommunications.

Définition : Zone peu étendue dans laquelle un terminal peut se connecter au réseau cellulaire de l'opérateur au moyen d'un émetteur-récepteur relié par l'internet à ce même réseau ; par extension, l'émetteur-récepteur lui-même.

Note :

1. Les femtocellules permettent, par exemple, d'améliorer la couverture à l'intérieur des bâtiments ou d'accéder à un service de communications illimitées.
2. Le préfixe femto- n'est pas pris ici dans l'acception mathématique qu'il possède en métrologie ( $10^{-15}$ ).

Voir aussi : système cellulaire.

Équivalent étranger : femtocell.

**fibre jusqu'à l'abonné**  (langage professionnel)

Domaine : Télécommunications/Réseaux.

Voir : desserte par fibre de l'abonné.

**fibre jusqu'à l'immeuble**  (langage professionnel)

Domaine : Télécommunications/Réseaux.

Voir : desserte par fibre de l'immeuble.

**fonction modem**

Domaine : Télécommunications/Services.

Synonyme : mode modem.

Définition : Fonction d'un dispositif connecté à un réseau, le plus souvent un téléphone mobile, qui permet à un autre dispositif, par exemple un ordinateur, d'accéder à ce réseau.

Note :

1. Le dispositif connecté au réseau joue alors le rôle de modem.

2. La liaison entre les deux dispositifs peut être filaire ou non.

Voir aussi : modem.

Équivalent étranger : tethering [dans le cas d'un téléphone mobile].

**identification radio**

Domaine : Télécommunications/Radiocommunications.

Voir : radio-identification.

**Attention** : Cette publication annule et remplace celle du terme « radio-identification » au Journal officiel du 9 septembre 2006.

**mode modem**

Domaine : Télécommunications/Services.

Voir : fonction modem.

**radio-étiquette** , n.f.

Domaine : Télécommunications/Radiocommunications.

Voir : radio-identifiant.

**Attention** : Cette publication annule et remplace celle du terme « étiquette radio » au Journal officiel du 9 septembre 2006.

**radio-étiquette active**

Domaine : Télécommunications/Radiocommunications.

Voir : radio-identifiant actif.

**radio-étiquette passive**

Domaine : Télécommunications/Radiocommunications.

Voir : radio-identifiant passif.

**radio-étiquette semi-active**

Domaine : Télécommunications/Radiocommunications.

Voir : radio-identifiant semi-actif.

**radio-identifiant** , n.m.

Abréviation : RID.

Domaine : Télécommunications/Radiocommunications.

Synonyme : radio-étiquette, n.f.

Définition : Dispositif électronique, porté par une personne ou un animal ou fixé sur un véhicule ou un objet, qui transmet par radiofréquence des informations préenregistrées à un lecteur qui l'interroge.

Note : Le radio-identifiant permet l'identification et le suivi à distance.

Voir aussi : radio-identifiant actif, radio-identifiant passif, radio-identifiant semi-actif, radio-identification.

Équivalent étranger : radio frequency identification tag, RFID tag.

**Attention** : Cette publication annule et remplace celle du terme « étiquette radio » au Journal officiel du 9 septembre 2006.

#### **radio-identifiant actif**

Abréviation : RIDA.

Domaine : Télécommunications/Radiocommunications.

Synonyme : radio-étiquette active.

Définition : Radio-identifiant qui possède sa propre source d'énergie, généralement une pile ou un accumulateur, lui permettant d'émettre un signal et éventuellement d'enregistrer ou de traiter des informations.

Voir aussi : radio-identifiant, radio-identifiant passif, radio-identifiant semi-actif.

Équivalent étranger : active RFID tag, active tag.

#### **radio-identifiant passif**

Abréviation : RIDP.

Domaine : Télécommunications/Radiocommunications.

Synonyme : radio-étiquette passive.

Définition : Radio-identifiant qui utilise l'énergie des ondes radioélectriques émises par un lecteur pour transmettre des informations à ce lecteur.

Voir aussi : radio-identifiant, radio-identifiant actif, radio-identifiant semi-actif.

Équivalent étranger : passive RFID tag, passive tag.

#### **radio-identifiant semi-actif**

Abréviation : RIDSA.

Domaine : Télécommunications/Radiocommunications.

Synonyme : radio-étiquette semi-active.

Définition : Radio-identifiant passif qui possède sa propre source d'énergie, généralement une pile ou un accumulateur, lui permettant d'améliorer l'efficacité de la transmission, d'enregistrer des informations ou de les traiter.

Note : On trouve aussi les termes « radio-identifiant semi-passif » et « radio-étiquette semi-passive ».

Équivalent étranger : BAP tag, battery-assisted passive tag, semi-passive tag.

#### **radio-identification, n.f.**

Abréviation : RID.

Domaine : Télécommunications/Radiocommunications.

Synonyme : identification radio.

Définition : Technique qui permet d'identifier et de suivre des objets, des véhicules, des animaux ou des personnes au moyen d'un radio-identifiant.

Voir aussi : radio-identifiant.

Équivalent étranger : radio frequency identification (RFID).

**Attention** : Cette publication annule et remplace celle du Journal officiel du 9 septembre 2006.

#### **radio intelligente**

Abréviation : RI.

Domaine : Télécommunications/Radiocommunications.

Définition : Technique de communication radioélectrique qui consiste à optimiser automatiquement certains paramètres d'émission et de réception en fonction de l'environnement, en utilisant notamment des algorithmes d'apprentissage et de prise de décision fondés sur l'intelligence artificielle.

Note :

1. La radio intelligente permet notamment d'utiliser au mieux le spectre radioélectrique.
2. La radio intelligente peut recourir à la radio logicielle pour reconfigurer les paramètres.
3. On trouve aussi l'expression « radio cognitive », qui n'est pas recommandée.

Voir aussi : radio logicielle.

Équivalent étranger : cognitive radio.

### **radio logicielle**

Abréviation : RL.

Domaine : Télécommunications/Radiocommunications.

Définition : Technique qui consiste à remplacer, dans des émetteurs et récepteurs radioélectriques, des dispositifs matériels par des logiciels.

Note :

1. La radio logicielle permet une adaptation plus facile aux normes d'émission et de réception ainsi qu'à leur évolution.

2. La radio logicielle est un moyen de mettre en œuvre la radio intelligente.

Voir aussi : radio intelligente.

Équivalent étranger : software-defined radio (SDR), software radio.

### **radio par fibre**

Abréviation : RPF.

Domaine : Télécommunications/Techniques.

Définition : Transmission par fibre dans laquelle la porteuse optique est modulée directement par un signal radiofréquence.

Voir aussi : porteuse.

Équivalent étranger : radio-on-fiber (RoF), radio-over-fiber (RoF), wireless-on-fiber.

### **renifleur, n.m.**

Domaine : Télécommunications/Réseaux.

Définition : Logiciel ou équipement matériel qui balaie l'environnement radioélectrique à la recherche d'un réseau ou qui observe le trafic d'un réseau pour détecter et analyser certaines informations.

Note : Les informations analysées peuvent concerner certains paramètres des communications comme la taille des paquets et les adresses d'émission ou de destination, ou encore le contenu des échanges.

Équivalent étranger : sniffer.

### **réseautique domestique**

Domaine : Bâtiment-Télécommunications/Services.

Définition : Ensemble des activités et des techniques destinées à créer, gérer et utiliser des réseaux qui relient les appareils électriques et électroniques d'un lieu de résidence.

Voir aussi : réseautique.

Équivalent étranger : home networking.

### **tête radio distante**

Abréviation : TRD.

Domaine : Électronique-Télécommunications/Radiocommunications.

Définition : Partie d'une station de base comprenant les circuits à radiofréquence et des convertisseurs de signaux, située à proximité de l'antenne mais séparée du reste de la station, auquel elle est connectée par une liaison filaire.

Voir aussi : station de base.

Équivalent étranger : remote radio head (RRH).

### **transport du numéro**

Domaine : Télécommunications/Services.

Définition : Ensemble d'opérations techniques et administratives réalisées par les opérateurs de télécommunication pour permettre à un abonné de conserver son numéro d'appel lorsqu'il change d'opérateur.

Note : L'expression « portage du numéro » est déconseillée.

Voir aussi : conservation du numéro.

Équivalent étranger : number porting.

## **II - Table d'équivalence**

### **A - Termes étrangers**



Terme étranger (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent français (2)
active RFID tag, active tag.	Télécommunications/Radiocommunications.	<b>radio-identifiant actif (RIDA), radio-étiquette active.</b>
BAP tag, battery-assisted passive tag, semi-passive tag.	Télécommunications/Radiocommunications.	<b>radio-identifiant semi-actif (RIDSa), radio-étiquette semi-active.</b>
cognitive radio.	Télécommunications/Radiocommunications.	<b>radio intelligente (RI).</b>
femtocell.	Télécommunications/Radiocommunications.	<b>femtocellule, n.f.</b>
fiber in the loop (FITL), fiber to the ... (FTTx).	Télécommunications/Réseaux.	<b>desserte par fibre (DF).</b>
fiber to the building (FTTB), fiber to the curb (FTTC).	Télécommunications/Réseaux.	<b>desserte par fibre de l'immeuble (DFI), fibre jusqu'à l'immeuble (langage professionnel).</b>
fiber to the home (FTTH), fiber to the office (FTTO), fiber to the premises (FTTP).	Télécommunications/Réseaux.	<b>desserte par fibre de l'abonné (DFA), fibre jusqu'à l'abonné (langage professionnel).</b>
home networking.	Bâtiment-Télécommunications/Services.	<b>réseautique domestique.</b>
indefeasible right of use (IRU).	Télécommunications.	<b>droit irrévocable d'usage (langage professionnel) (DIU).</b>
near field communication (NFC).	Télécommunications/Radiocommunications.	<b>communication en champ proche (CCP).</b>
number porting.	Télécommunications/Services.	<b>transport du numéro.</b>
passive RFID tag, passive tag.	Télécommunications/Radiocommunications.	<b>radio-identifiant passif (RIDP), radio-étiquette passive.</b>
radio frequency identification (RFID).	Télécommunications/Radiocommunications.	<b>radio-identification, n.f. (RID), identification radio.</b>
radio frequency identification tag, RFID tag.	Télécommunications/Radiocommunications.	<b>radio-identifiant, n.m. (RID), radio-étiquette, n.f.</b>
radio-on-fiber (RoF), radio-over-fiber (RoF), wireless-on-fiber.	Télécommunications/Techniques.	<b>radio par fibre (RPF).</b>
remote radio head (RRH).	Électronique-Télécommunications/Radiocommunications.	<b>tête radio distante (TRD).</b>
RFID tag, radio frequency identification tag.	Télécommunications/Services.	<b>radio-identifiant, n.m. (RID), radio-étiquette, n.f.</b>
semi-passive tag, BAP tag, battery-assisted passive tag.	Télécommunications/Radiocommunications.	<b>radio-identifiant semi-actif (RIDSa), radio-étiquette semi-active.</b>
SIM card, subscriber identification module (SIM).	Télécommunications/Radiocommunications.	<b>carte SIM.</b>
SIM unlocking.	Télécommunications/Radiocommunications.	<b>déverrouillage SIM, déverrouillage, n.m.</b>
slamming.	Télécommunications/Services.	<b>détournement, n.m., captation, n.f.</b>
sniffer.	Télécommunications/Réseaux.	<b>renifleur, n.m.</b>
software-defined radio (SDR), software radio.	Télécommunications/Radiocommunications.	<b>radio logicielle (RL).</b>
subscriber identification module	Télécommunications/Radiocommunications.	<b>carte SIM.</b>

(SIM), SIM card.		
tethering [dans le cas d'un téléphone mobile].	Télécommunications/Services.	<b>fonction modem, mode modem.</b>
unlocking.	Télécommunications/Radiocommunications.	<b>déblocage</b> , n.m.
wireless-on-fiber, radio-on-fiber (RoF), radio-over-fiber (RoF).	Télécommunications/Techniques.	<b>radio par fibre (RPF).</b>

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.

(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (termes et définitions).

## B - Termes français

Terme français (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent étranger (2)
<b>captation</b> , n.f., <b>détournement</b> , n.m.	Télécommunications/Services.	slamming.
<b>carte SIM.</b>	Télécommunications/Radiocommunications.	SIM card, subscriber identification module (SIM).
<b>communication en champ proche (CCP).</b>	Télécommunications/Radiocommunications.	near field communication (NFC).
<b>déblocage</b> , n.m.	Télécommunications/Radiocommunications.	unlocking.
<b>desserte par fibre (DF).</b>	Télécommunications/Réseaux.	fiber in the loop (FITL), fiber to the ... (FTTx).
<b>desserte par fibre de l'abonné (DFA), fibre jusqu'à l'abonné</b> (langage professionnel).	Télécommunications/Réseaux.	fiber to the home (FTTH), fiber to the office (FTTO), fiber to the premises (FTTP).
<b>desserte par fibre de l'immeuble (DFI), fibre jusqu'à l'immeuble</b> (langage professionnel).	Télécommunications/Réseaux.	fiber to the building (FTTB), fiber to the curb (FTTC).
<b>détournement</b> , n.m., <b>captation</b> , n.f.	Télécommunications/Services.	slamming.
<b>déverrouillage SIM, déverrouillage</b> , n.m.	Télécommunications/Radiocommunications.	SIM unlocking.
<b>droit irrévocable d'usage</b> (langage professionnel) ( <b>DIU</b> ).	Télécommunications.	indefeasible right of use (IRU).
<b>femtocellule</b> , n.f.	Télécommunications/Radiocommunications.	femtocell.
<b>fibre jusqu'à l'abonné</b> (langage professionnel), <b>desserte par fibre de l'abonné (DFA).</b>	Télécommunications/Réseaux.	fiber to the home (FTTH), fiber to the office (FTTO), fiber to the premises (FTTP).
<b>fibre jusqu'à l'immeuble</b> (langage professionnel), <b>desserte par fibre de l'immeuble (DFI).</b>	Télécommunications/Réseaux.	fiber to the building (FTTB), fiber to the curb (FTTC).
<b>fonction modem, mode modem.</b>	Télécommunications/Services.	tethering [dans le cas d'un téléphone mobile].
<b>identification radio, radio-identification</b> , n.f. ( <b>RID</b> ).	Télécommunications/Services.	radio frequency identification (RFID).
<b>mode modem, fonction modem.</b>	Télécommunications/Services.	tethering [dans le cas d'un téléphone mobile].
<b>radio-étiquette</b> , n.f., <b>radio-identifiant</b> , n.m. ( <b>RID</b> ).	Télécommunications/Radiocommunications.	radio frequency identification tag, RFID tag.
<b>radio-étiquette active, radio-</b>	Télécommunications/Radiocommunications.	active RFID tag, active tag.

<b>identifiant actif (RIDA).</b>		
<b>radio-étiquette passive, radio-identifiant passif (RIDP).</b>	Télécommunications/Radiocommunications.	passive RFID tag, passive tag.
<b>radio-étiquette semi-active, radio-identifiant semi-actif (RIDSa).</b>	Télécommunications/Radiocommunications.	BAP tag, battery-assisted passive tag, semi-passive tag.
<b>radio-identifiant, n.m. (RID), radio-étiquette, n.f.</b>	Télécommunications/Radiocommunications.	radio frequency identification tag, RFID tag.
<b>radio-identifiant actif (RIDA), radio-étiquette active.</b>	Télécommunications/Radiocommunications.	active RFID tag, active tag.
<b>radio-identifiant passif (RIDP), radio-étiquette passive.</b>	Télécommunications/Radiocommunications.	passive RFID tag, passive tag.
<b>radio-identifiant semi-actif (RIDSa), radio-étiquette semi-active.</b>	Télécommunications/Radiocommunications.	BAP tag, battery-assisted passive tag, semi-passive tag.
<b>radio-identification, n.f. (RID), identification radio.</b>	Télécommunications/Radiocommunications.	radio frequency identification (RFID).
<b>radio intelligente (RI).</b>	Télécommunications/Radiocommunications.	cognitive radio.
<b>radio logicielle (RL).</b>	Télécommunications/Radiocommunications.	software-defined radio (SDR), software radio.
<b>radio par fibre (RPF).</b>	Télécommunications/Techniques.	radio-on-fiber (RoF), radio-over-fiber (RoF), wireless-on-fiber.
<b>renifleur, n.m.</b>	Télécommunications/Réseaux.	sniffer.
<b>réseautique domestique.</b>	Bâtiment-Télécommunications/Services.	home networking.
<b>tête radio distante (TRD).</b>	Électronique-Télécommunications/Radiocommunications.	remote radio head (RRH).
<b>transport du numéro.</b>	Télécommunications/Services.	number porting.

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (termes et définitions).

(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

## Organisation générale

# Commission générale de terminologie et de néologie

---

### Vocabulaire des sports

NOR : CTNX1319589K

liste du 10-8-2013 - J.O. du 10-8-2013

MEN - MCC

### I - Termes et définitions

#### **cambre**, n.m.

Domaine : Sports/Sports d'hiver-Ski.

Voir : cambrure.

#### **cambre inversé**

Domaine : Sports/Sports d'hiver-Ski.

Voir : cambrure inversée.

#### **cambrure**, n.f.

Domaine : Sports/Sports d'hiver-Ski.

Synonyme : cambre, n.m.

Définition : Courbure longitudinale d'un ski qui en rehausse la partie centrale.

Équivalent étranger : arch, camber.

#### **cambrure inversée**

Domaine : Sports/Sports d'hiver-Ski.

Synonyme : cambre inversé.

Définition : Courbure longitudinale d'un ski telle que, lorsque le ski nu est posé sur une surface plane, la partie la plus basse de la semelle se situe à l'endroit du patin.

Note : La cambrure inversée privilégie la maniabilité du ski par rapport à sa stabilité.

Voir aussi : patin.

Équivalent étranger : reverse camber, rocker.

#### **champagne**, adj.inv.

Domaine : Sports.

Définition : Qualifie la prestation d'une équipe ou d'un joueur combinant élégance, audace et réussite.

Note : Apparu à l'origine dans le milieu du rugby, l'adjectif « champagne » s'est introduit dans de nombreuses autres disciplines sportives.

Équivalent étranger : -

#### **combinaison isotherme**

Domaine : Habillement-Sports/Sports nautiques.

Définition : Combinaison en matière synthétique protégeant du froid en milieu aquatique, qui est conçue pour s'ajuster au corps et emprisonner, à même la peau, une mince pellicule d'eau.

Équivalent étranger : wet suit.

#### **compression**, n.f.

Domaine : Sports.

Définition : Phénomène d'écrasement du corps qui est ressenti par un sportif lorsqu'il atteint, à vitesse élevée, le point où une pente descendante s'inverse brutalement ; par extension, endroit où se produit ce phénomène.

Note : La compression peut être ressentie par un skieur, un planchiste, un cycliste, un motocycliste ou un pilote

automobile.

Équivalent étranger : compression.

**cordon de sécurité**

Forme abrégée : cordon, n.m.

Domaine : Sports/Sports de glisse.

Synonyme : fil à la patte fam.

Définition : Attache, le plus souvent fixée à la cheville du pratiquant, qui le relie à sa planche et évite, lors d'une chute, que celle-ci ne s'éloigne de lui et ne percute des personnes ou des objets alentour.

Équivalent étranger : leash.

**départ dans la vague**

Forme abrégée : départ, n.m.

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.

Définition : Fait, pour un aquaplanchiste, de s'engager dans la pente d'une vague commençant à déferler.

Voir aussi : aquaplanchiste, pente de la vague, zone d'attente.

Équivalent étranger : take off.

**dos à la vague**, loc.adj.

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.

Définition : Se dit d'un aquaplanchiste qui évolue sur la pente d'une vague, face au rivage.

Voir aussi : aquaplanchiste, pente de la vague.

Équivalent étranger : back-side, backside.

**face à la vague**, loc.adj.

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.

Définition : Se dit d'un aquaplanchiste qui évolue sur la pente d'une vague, face au large.

Voir aussi : aquaplanchiste, pente de la vague.

Équivalent étranger : front-side, frontside.

**fil à la patte** fam.

Domaine : Sports/Sports de glisse.

Voir : **cordon de sécurité**.

**flexibilité**, n.f.

Domaine : Sports/Sports d'hiver-Ski.

Synonyme : souplesse, n.f.

Définition : Capacité d'un ski à se déformer longitudinalement.

Équivalent étranger : ski flex, ski suppleness.

**galbe**, n.m.

Domaine : Sports/Sports d'hiver-Ski.

Synonyme : lignes de cotes.

Définition : Forme générale d'un ski caractérisée par les largeurs comparées de la spatule, du patin et du talon.

Voir aussi : patin.

Équivalent étranger : shape, side cuts.

**jeu de planches**

Domaine : Sports/Sports de glisse.

Définition : Ensemble de planches de sport entre lesquelles un planchiste choisit celle qui lui semble la mieux adaptée aux circonstances.

Voir aussi : planche de sport, planchiste.

Équivalent étranger : quiver.

**lignes de cotes**

Domaine : Sports/Sports d'hiver-Ski.  
Voir : galbe.

**nez, n.m.**

Forme développée : nez de planche.  
Domaine : Sports/Sports de glisse.  
Définition : Extrémité avant d'une planche de sport.  
Équivalent étranger : board nose, nose.

**patin, n.m.**

Domaine : Sports/Sports d'hiver-Ski.  
Définition : Partie médiane d'un ski correspondant à l'emplacement où le skieur fixe son pied.  
Équivalent étranger : ski waist.

**pente de la vague**

Domaine : Sports-Sciences de la Terre/Océanographie.  
Définition : Face avant de la vague, sur laquelle un aquaplanchiste évolue.  
Voir aussi : aquaplanchiste.  
Équivalent étranger : wave slope.

**piquet de chevaux**

Forme abrégée : piquet, n.m.  
Domaine : Sports/Équitation.  
Définition : Ensemble de chevaux entre lesquels un cavalier choisit celui qui lui semble le mieux adapté aux circonstances.  
Équivalent étranger : string of horses.

**plongeon en canard**

Forme abrégée : canard, n.m.  
Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.  
Définition : Manœuvre par laquelle un aquaplanchiste, gagnant le large à plat ventre sur sa planche, plonge sous une vague déferlante pour la franchir.  
Voir aussi : aquaplanchiste.  
Équivalent étranger : duck dive, duck-dive, duck diving.

**rencontre improvisée**

Domaine : Sports.  
Définition : Compétition sportive qui se déroule de façon informelle et spontanée.  
Note : L'expression *scratch match*, empruntée de l'anglais, est à proscrire.  
Équivalent étranger : scratch game.

**rouleau de bord**

Domaine : Sports-Sciences de la Terre/Océanographie.  
Définition : Vague puissante qui se brise près du rivage.  
Note : Le rouleau de bord peut être utilisé pour la pratique de la planche de plage.  
Voir aussi : planche de plage.  
Équivalent étranger : big wave break, shore break.

**rupture de pente**

Domaine : Sports.  
Définition : Augmentation brusque et importante de l'inclinaison d'une pente descendante.  
Note : Un skieur, un planchiste ou un cycliste peut exploiter une rupture de pente soit en la compensant pour rester le plus possible en contact avec le sol, soit en décollant pour effectuer une figure acrobatique.  
Équivalent étranger : drop-off.

**série de vagues**

Forme abrégée : série, n.f.

Domaine : Sports-Sciences de la Terre/Océanographie.

Définition : Suite de vagues déferlantes favorables à la pratique de la planche nautique.

Voir aussi : planche nautique.

Équivalent étranger : waves set.

**souplesse, n.f.**

Domaine : Sports/Sports d'hiver-Ski.

Voir : flexibilité.

**virage en bas de vague**

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.

Définition : Geste technique consistant, pour un aquaplanchiste, à effectuer un virage au bas de la vague dont il vient de descendre la pente, ce qui lui permet de se relancer dans la vague.

Voir aussi : aquaplanchiste, pente de la vague.

Équivalent étranger : bottom turn.

**virage en haut de vague**

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.

Définition : Geste technique consistant, pour un aquaplanchiste, à effectuer un virage dans la partie haute de la vague dont il vient de monter la pente, ce qui lui permet de reprendre de la vitesse.

Voir aussi : aquaplanchiste, pente de la vague.

Équivalent étranger : roller.

**virage sur la lèvre**

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.

Définition : Figure technique consistant en un virage brusque exécuté par un aquaplanchiste sur la lèvre d'une vague dont il vient de monter la pente.

Voir aussi : aquaplanchiste, pente de la vague.

Équivalent étranger : off the lip, off the lip turn.

**zone d'attente**

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.

Définition : Zone située au large, depuis laquelle un aquaplanchiste observe la formation des vagues déferlantes afin de choisir le moment de son départ.

Voir aussi : aquaplanchiste, départ dans la vague.

Équivalent étranger : line-up.

## II - Table d'équivalence

### A - Termes étrangers

Terme étranger (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent français (2)
arch, camber.	Sports/Sports d'hiver-Ski.	<b>cambrure, n.f., cambre, n.m.</b>
back-side, backside.	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	<b>dos à la vague, loc.adj.</b>
big wave break, shore break.	Sports-Sciences de la Terre/Océanographie.	<b>rouleau de bord.</b>
board nose, nose.	Sports/Sports de glisse.	<b>nez, n.m., nez de planche.</b>
bottom turn.	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	<b>virage en bas de vague.</b>
camber, arch.	Sports/Sports d'hiver-Ski.	<b>cambrure, n.f., cambre, n.m.</b>

compression.	Sports.	<b>compression</b> , n.f.
drop-off.	Sports.	<b>rupture de pente</b> .
duck dive, duck-dive, duck diving.	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	<b>plongeon en canard, canard</b> , n.m.
front-side, frontside.	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	<b>face à la vague</b> , loc.adj.
leash.	Sports/Sports de glisse.	<b>cordon de sécurité, cordon</b> , n.m., <i><b>fil à la patte fam.</b></i>
line-up.	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	<b>zone d'attente</b> .
nose, board nose.	Sports/Sports de glisse.	<b>nez</b> , n.m., <b>nez de planche</b> .
off the lip, off the lip turn.	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	<b>virage sur la lèvre</b> .
quiver.	Sports/Sports de glisse.	<b>jeu de planches</b> .
reverse camber, rocker.	Sports/Sports d'hiver-Ski.	<b>cambrure inversée, cambre inversé</b> .
roller.	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	<b>virage en haut de vague</b> .
scratch game.	Sports.	<b>rencontre improvisée</b> .
shape, side cuts.	Sports/Sports d'hiver-Ski.	<b>galbe</b> , n.m., <b>lignes de cotes</b> .
shore break, big wave break.	Sports-Sciences de la Terre/Océanographie.	<b>rouleau de bord</b> .
side cuts, shape.	Sports/Sports d'hiver-Ski.	<b>galbe</b> , n.m., <b>lignes de cotes</b> .
ski flex, ski suppleness.	Sports/Sports d'hiver-Ski.	<b>flexibilité</b> , n.f., <b>souplesse</b> , n.f.
ski waist.	Sports/Sports d'hiver-Ski.	<b>patin</b> , n.m.
string of horses.	Sports/Équitation.	<b>piquet de chevaux, piquet</b> , n.m.
take off.	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	<b>départ dans la vague, départ</b> , n.m.
wave slope.	Sports-Sciences de la Terre/Océanographie.	<b>pente de la vague</b> .
waves set.	<i>Sports-Sciences de la Terre/Océanographie.</i>	<b>série de vagues, série</b> , n.f.
wet suit.	Habillement-Sports/Sports nautiques.	<b>combinaison isotherme</b> .

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.

(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (Termes et définitions).

## B - Termes français

Terme français (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent étranger (2)
<b>cambre</b> , n.m., <b>cambrure</b> , n.f.	Sports/Sports d'hiver-Ski.	arch, camber.
<b>cambre inversé, cambrure inversée</b> .	Sports/Sports d'hiver-Ski.	reverse camber, rocker.
<b>cambrure</b> , n.f., <b>cambre</b> , n.m.	Sports/Sports d'hiver-Ski.	arch, camber.
<b>cambrure inversée, cambre inversé</b> .	Sports/Sports d'hiver-Ski.	reverse camber, rocker.
<b>canard</b> , n.m., <b>plongeon en canard</b> .	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	duck dive, duck-dive, duck diving.



<b>champagne</b> , adj.inv.	Sports.	-
<b>combinaison isotherme</b> .	Habillement-Sports/Sports nautiques.	wet suit.
<b>compression</b> , n.f.	Sports.	compression.
<b>cordon de sécurité, cordon</b> , n.m., <b>fil à la patte</b> fam.	Sports/Sports de glisse.	leash.
<b>départ dans la vague, départ</b> , n.m.	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	take off.
<b>dos à la vague</b> , loc.adj.	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	back-side, backside.
<b>face à la vague</b> , loc.adj.	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	front-side, frontside.
<b>fil à la patte</b> fam., <b>cordon de sécurité, cordon</b> , n.m.	Sports/Sports de glisse.	leash.
<b>flexibilité</b> , n.f., <b>souplesse</b> , n.f.	Sports/Sports d'hiver-Ski.	ski flex, ski suppleness.
<b>galbe</b> , n.m., <b>lignes de cotes</b> .	Sports/Sports d'hiver-Ski.	shape, side cuts.
<b>jeu de planches</b> .	Sports/Sports de glisse.	quiver.
<b>lignes de cotes, galbe</b> , n.m.	Sports/Sports d'hiver-Ski.	shape, side cuts.
<b>nez</b> , n.m., <b>nez de planche</b> .	Sports/Sports de glisse.	board nose, nose.
<b>patin</b> , n.m.	Sports/Sports d'hiver-Ski.	ski waist.
<b>penne de la vague</b> .	Sports-Sciences de la Terre/Océanographie.	wave slope.
<b>piquet de chevaux, piquet</b> , n.m.	Sports/Équitation.	string of horses.
<b>plongeon en canard, canard</b> , n.m.	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	duck dive, duck-dive, duck diving.
<b>rencontre improvisée</b> .	Sports.	scratch game.
<b>rouleau de bord</b> .	Sports-Sciences de la Terre/Océanographie.	big wave break, shore break.
<b>rupture de penne</b> .	Sports.	drop-off.
<b>série de vagues, série</b> , n.f.	<i>Sports-Sciences de la Terre/Océanographie.</i>	waves set.
<b>souplesse</b> , n.f., <b>flexibilité</b> , n.f.	Sports/Sports d'hiver-Ski.	ski flex, ski suppleness.
<b>virage en bas de vague</b> .	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	bottom turn.
<b>virage en haut de vague</b> .	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	roller.
<b>virage sur la lèvre</b> .	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	off the lip, off the lip turn.
<b>zone d'attente</b> .	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	line-up.

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (Termes et définitions).

(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

## Organisation générale

# Commission générale de terminologie et de néologie

---

## Vocabulaire de l'environnement

NOR : CTNX1321050K

liste du 8-9-2013 - J.O. du 8-9-2013

MCC - MEN

## I - Termes et définitions

### à l'épreuve du changement climatique

Domaine : Environnement.

Voir : résistant au changement climatique.

### approche prudente

Domaine : Environnement.

Définition : Méthode d'étude de l'évolution d'un milieu naturel qui tient compte de l'état des sciences et des techniques et procède par extrapolation des lois connues en retenant par principe les hypothèses les plus pessimistes, de façon à préserver l'environnement.

Voir aussi : principe de précaution.

Équivalent étranger : conservativeness.

### compensation des émissions de carbone

Forme abrégée : compensation carbone.

Domaine : Environnement.

Définition : Ensemble des mesures financières ou techniques permettant de contrebalancer, en partie ou en totalité, les émissions de dioxyde de carbone dans l'atmosphère qui sont dues à une activité spécifique et n'ont pu être évitées ou limitées.

Note : Quand la compensation est totale, on parle, dans le langage professionnel, de " neutralité carbone " (en anglais : carbon neutrality).

Voir aussi : effet de serre.

Équivalent étranger : carbon compensation.

### croissance verte

Domaine : Environnement-Économie générale.

Définition : Croissance économique respectueuse de l'environnement naturel, et visant, par des actions ou des innovations spécifiques, à remédier aux atteintes qui lui sont portées.

Voir aussi : développement durable, écodéveloppement, économie verte.

Équivalent étranger : green growth.

### économie verte

Domaine : Environnement-Économie générale.

Définition : Économie caractérisée par des investissements et des dispositions techniques qui visent à éviter, à réduire ou à supprimer les pollutions et, en particulier, les émissions de dioxyde de carbone, tout en utilisant au mieux les ressources énergétiques disponibles.

Note : Les innovations liées à l'économie verte favorisent la création d'emplois.

Voir aussi : croissance verte.

Équivalent étranger : green economy.

### émulation écologique

Domaine : Environnement.

Définition : Incitation, par effet d'entraînement au sein d'un groupe, à adopter un comportement plus respectueux de l'environnement.

Équivalent étranger : green nudge.

### **énergie grise**

Domaine : Environnement-Énergie.

Définition : Quantité d'énergie nécessaire à la fabrication d'un produit ou à la fourniture de services.

Note :

1. L'énergie grise prise en compte dans l'analyse du cycle de vie d'un produit peut également l'être dans celle de la fourniture de services.

2. On trouve aussi le terme " énergie incorporée ".

Voir aussi : analyse du cycle de vie d'un produit.

Équivalent étranger : embodied energy.

### **étrépage, n.m.**

Domaine : Environnement.

Définition : Technique de restauration écologique d'un sol consistant à en prélever une couche superficielle pour réduire sa teneur en matières organiques et favoriser ainsi l'installation d'espèces pionnières, tant végétales qu'animales.

Note :

1. L'étrépage est une technique appliquée particulièrement à des milieux pauvres en nutriments, tels que les pelouses naturelles et les landes.

2. L'étrépage se distingue du décapage, qui est pratiqué plus profondément et à des fins de dépollution.

Équivalent étranger : -

### **récupérateur de chaleur des eaux usées**

Forme abrégée : récupérateur de chaleur.

Domaine : Bâtiment-Énergie.

Définition : Échangeur servant à récupérer partiellement l'énergie thermique des eaux usées.

Note : L'emploi du terme power-pipe, qui est un nom de marque, est à proscrire.

Équivalent étranger : waste water heat recovery unit.

### **recyclage valorisant**

Domaine : Économie et gestion d'entreprise-Environnement.

Définition : Fabrication, à partir d'objets ou de matériaux de récupération, de produits de plus haute valeur que les objets ou matériaux d'origine.

Voir aussi : recyclage des déchets.

Équivalent étranger : upcycling.

### **reméandrage, n.m.**

Domaine : Environnement.

Définition : Technique consistant à allonger le tracé et à réduire la pente d'un cours d'eau pour rendre sa morphologie plus sinueuse et lui faire ainsi retrouver ses fonctions hydrobiologiques.

Note : Le reméandrage peut, par exemple, favoriser la régulation du régime des eaux, améliorer le niveau de la nappe phréatique ou permettre la préservation et la diversification d'habitats aquatiques.

Équivalent étranger : -

### **résistant au changement climatique**

Domaine : Environnement.

Synonyme : à l'épreuve du changement climatique.

Définition : Se dit d'une population ou d'un écosystème qui, soit naturellement, soit du fait de mesures matérielles ou d'interventions biologiques, sont peu vulnérables au changement climatique, en particulier d'origine anthropique.

Note : Ces mesures ou ces interventions consistent, par exemple, à mieux gérer les ressources en eau, à protéger les terres agricoles ou à rechercher des variétés et des races domestiques résistantes.

Voir aussi : changement climatique, changement climatique anthropique.  
Équivalent étranger : climate-proof.

### **sécurité industrielle**

Domaine : Industrie-Environnement/Risques.

Définition : Ensemble des dispositions techniques, des moyens humains et des mesures d'organisation internes aux installations et aux activités industrielles, destinés à prévenir les accidents ou à atténuer leurs conséquences ; par extension, état résultant de ces dispositions.

Voir aussi : sécurité nucléaire, sûreté industrielle.

Équivalent étranger : industrial safety.

### **service écosystémique** (langage professionnel)

Domaine : Environnement-Économie générale.

Définition : Avantage matériel ou immatériel que l'homme retire des écosystèmes.

Note : Certains services écosystémiques sont des avantages matériels liés à des processus naturels tels que la production de biens directement consommables, l'autoépuration des eaux, la stabilisation des sols ou la pollinisation ; d'autres sont des avantages immatériels, comme des activités récréatives ou culturelles.

Équivalent étranger : ecosystem service.

### **sûreté industrielle**

Domaine : Industrie-Environnement/Risques.

Définition : Ensemble des dispositions techniques, des moyens humains et des mesures d'organisation internes et externes aux installations industrielles, destinés à prévenir les actes de malveillance venant de l'intérieur ou de l'extérieur, et à atténuer les conséquences des accidents ; par extension, état résultant de ces dispositions.

Voir aussi : sécurité industrielle, sûreté nucléaire.

Équivalent étranger : industrial security.

### **verdissement d'image**

Domaine : Communication-Environnement.

Définition : Attribution abusive de qualités écologiques à un produit, à un service ou à une organisation.

Note : On trouve aussi les termes " écoblanchiment " et " blanchiment écologique ".

Équivalent étranger : greenwashing.

## **II - Table d'équivalence**

### **A - Termes étrangers**

Terme étranger (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent français (2)
birder, birdwatcher.	Environnement.	ornithologue amateur.
birding, birdwatching.	Environnement.	observation des oiseaux.
carbon compensation.	Environnement.	<b>compensation des émissions de carbone, compensation carbone.</b>
climate-proof.	Environnement.	<b>résistant au changement climatique, à l'épreuve du changement climatique.</b>
conservativeness.	Environnement.	<b>approche prudente.</b>
ecosystem service.	Environnement-Économie générale.	<b>service écosystémique</b> (langage professionnel).
embodied energy.	Environnement-Énergie.	<b>énergie grise.</b>
green economy.	Environnement-Économie générale.	<b>économie verte.</b>
green growth.	Environnement-Économie générale.	<b>croissance verte.</b>

green nudge.	Environnement.	<b>émulation écologique.</b>
greenwashing.	Communication-Environnement.	<b>verdissement d'image.</b>
industrial safety.	Industrie-Environnement/Risques.	<b>sécurité industrielle.</b>
industrial security.	Industrie-Environnement/Risques.	<b>sûreté industrielle.</b>
upcycling.	Économie et gestion d'entreprise-Environnement.	<b>recyclage valorisant.</b>
waste water heat recovery unit.	Bâtiment-Énergie.	<b>récupérateur de chaleur des eaux usées, récupérateur de chaleur.</b>

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.

(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (Termes et définitions).

## B - Termes français

Terme français (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent étranger (2)
<b>à l'épreuve du changement climatique, résistant au changement climatique.</b>	Environnement.	climate-proof.
<b>approche prudente.</b>	Environnement.	conservativeness.
<b>compensation des émissions de carbone, compensation carbone.</b>	Environnement.	carbon compensation.
<b>croissance verte.</b>	Environnement-Économie générale.	green growth.
<b>économie verte.</b>	Environnement-Économie générale.	green economy.
<b>émulation écologique.</b>	Environnement.	green nudge.
<b>énergie grise.</b>	Environnement-Énergie.	embodied energy.
<b>étrépage</b> , n.m.	Environnement.	-
observation des oiseaux.	Environnement.	birding, birdwatching.
ornithologue amateur.	Environnement.	birder, birdwatcher.
<b>récupérateur de chaleur des eaux usées, récupérateur de chaleur.</b>	Bâtiment-Énergie.	waste water heat recovery unit.
<b>recyclage valorisant.</b>	Économie et gestion d'entreprise-Environnement.	upcycling.
<b>reméandrage</b> , n.m.	Environnement.	-
<b>résistant au changement climatique, à l'épreuve du changement climatique.</b>	Environnement.	climate-proof.
<b>sécurité industrielle.</b>	Industrie-Environnement/Risques.	industrial safety.
<b>service écosystémique</b> (langage professionnel).	Environnement-Économie générale.	ecosystem service.
<b>sûreté industrielle.</b>	Industrie-Environnement/Risques.	industrial security.
<b>verdissement d'image.</b>	Communication-Environnement.	greenwashing.

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (Termes et définitions).

(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

## Organisation générale

# Commission générale de terminologie et de néologie

---

### Vocabulaire de la communication

NOR : CTNX1321052K

liste du 8-9-2013 - J.O. du 8-9-2013

MCC - MEN

#### **animateur, -trice de communauté**

Forme développée : animateur, -trice de communauté en ligne.

Domaine : Communication-Économie et gestion d'entreprise.

Synonyme : gestionnaire de communauté, gestionnaire de communauté en ligne.

Définition : Personne chargée de développer la présence sur la toile d'une organisation publique ou privée en fidélisant un groupe d'internautes et en animant ses échanges dans des réseaux sociaux, des médias en ligne ou des forums.

Équivalent étranger : community manager.

#### **gestionnaire de communauté**

Forme développée : gestionnaire de communauté en ligne.

Domaine : Communication-Économie et gestion d'entreprise.

Voir : animateur de communauté.

## Organisation générale

# Commission générale de terminologie et de néologie

---

### Vocabulaire des affaires étrangères

NOR : CTNX1319227K

liste du 15-9-2013 - J.O. du 15-9-2013

MEN - MCC

## I - Termes et définitions

### **accaparement de terres**

Domaine : Agriculture-Relations internationales.

Synonyme : mainmise foncière.

Définition : Acquisition massive de terres agricoles par des investisseurs ou des États étrangers, souvent en vue de cultures spéculatives.

Équivalent étranger : land grabbing.

### **acharnement, n.m.**

Domaine : Communication-Relations internationales.

Voir : éreintage.

### **approche par corbeilles**

Domaine : Relations internationales.

Voir : approche par thèmes.

### **approche par thèmes**

Domaine : Relations internationales.

Synonyme : approche par corbeilles.

Définition : Méthode de négociation consistant à répartir les questions en différents thèmes pour en faciliter l'examen.

Équivalent étranger : basket approach.

### **belliciste, n.**

Domaine : Relations internationales-Défense.

Voir : fauteur de guerre.

### **course au visa**

Domaine : Relations internationales-Droit.

Définition : Dépôt simultané de demandes de visa auprès des consulats de plusieurs pays.

Équivalent étranger : visa shopping.

### **démondialisation, n.f.**

Domaine : Relations internationales-Économie générale.

Définition : Projet politique qui remet en cause la mondialisation.

Équivalent étranger : deglobalization.

### **éreintage, n.m.**

Domaine : Communication-Relations internationales.

Synonyme : acharnement, n.m.

Définition : Dénigrement systématique d'une personne ou d'une catégorie de personnes, d'une organisation, d'un pays.

Équivalent étranger : bashing.

**façonnage d'image**

Domaine : Relations internationales-Communication.

Définition : Ensemble d'actions par lesquelles un pays cherche à valoriser son image sur la scène internationale.

Note : Le façonnage d'image consiste notamment, pour un pays, à se prévaloir de son patrimoine historique ou culturel ou de certains points forts de son économie.

Équivalent étranger : nation branding.

**facteur de guerre**

Domaine : Relations internationales-Défense.

Synonyme : belliciste, n.

Définition : Personne ou groupe qui favorise ou provoque le recours à la guerre.

Voir aussi : fauteur de troubles.

Équivalent étranger : warmonger.

**facteur de troubles**

Domaine : Relations internationales.

Définition : Personne ou groupe qui favorise les tensions internationales et cherche à en profiter.

Voir aussi : fauteur de guerre.

Équivalent étranger : spoiler, troublemaker.

**homodoxe, adj.**

Domaine : Relations internationales.

Définition : Se dit d'un groupe de pays qui partagent la même opinion.

Équivalent étranger : like-minded.

**mainmise foncière**

Domaine : Agriculture-Relations internationales.

Voir : accaparement de terres.

**manifestation parallèle**

Domaine : Tous domaines.

Définition : Manifestation qui se déroule en marge d'une autre.

Équivalent étranger : side event.

**mettre sur liste noire**

Domaine : Tous domaines.

Définition : Mettre à l'écart, voire exclure, une personne, une organisation ou un pays.

Note : L'emploi du verbe blacklist, emprunté de l'anglais, est à proscrire.

Équivalent étranger : blacklist (to).

**omnivalent, adj.**

Domaine : Tous domaines.

Voir : passe-partout.

**organisation-cadre, n.f.**

Domaine : Relations internationales-Économie et gestion d'entreprise.

Synonyme : organisation faîtière.

Définition : Organisation qui en regroupe plusieurs autres et éventuellement les fédère.

Équivalent étranger : Dachorganisation (All.), umbrella organization.

**organisation faîtière**

Domaine : Relations internationales-Économie et gestion d'entreprise.

Voir : organisation-cadre.



**partenaire en second**

Domaine : Relations internationales.

Définition : Partenaire qui joue un rôle secondaire dans une alliance ou une association entre États ou institutions.

Voir aussi : partenaire principal.

Équivalent étranger : junior partner.

**partenaire principal**

Domaine : Relations internationales.

Définition : Partenaire qui joue un rôle de premier plan dans une alliance ou une association entre États ou institutions.

Voir aussi : partenaire en second.

Équivalent étranger : senior partner.

**passe-partout**, adj.inv.

Domaine : Tous domaines.

Synonyme : omnivalent, adj.

Définition : Qui peut s'appliquer à tous les interlocuteurs ou à tous les contextes.

Équivalent étranger : all-purpose, one-size-fits-all.

**politique des petits pas**

Domaine : Relations internationales.

Définition : Action politique ou diplomatique qui procède par étapes, par menues avancées.

Équivalent étranger : incrementalism, small steps policy.

**pouvoir alimentaire**

Domaine : Relations internationales-Agriculture.

Définition : Capacité d'un État, d'un groupe d'États ou de grandes entreprises à imposer leur domination en usant de moyens de pression dans le domaine agroalimentaire.

Voir aussi : hydrostratégie.

Équivalent étranger : food power.

**réfugié de la mer**

Domaine : Relations internationales.

Définition : Personne ayant fui son pays d'origine sur une embarcation de fortune.

Équivalent admis : boat people (pluriel).

**relance**, n.f.

Domaine : Relations internationales.

Définition : Impulsion nouvelle donnée à une action diplomatique.

Équivalent étranger : surge.

**scénario tendanciel**

Domaine : Tous domaines.

Définition : Scénario présentant l'évolution prévisible d'une situation en l'absence de toute nouvelle action volontaire.

Équivalent étranger : business-as-usual scenario.

**stratégie de retrait**

Domaine : Relations internationales-Défense.

Définition : Ensemble de dispositions permettant, dans le cadre d'une intervention politique, économique ou militaire, de définir à l'avance et de mettre en œuvre les modalités d'un désengagement ou d'un retrait.

Note : Dans le domaine de la défense, on trouve aussi le terme " stratégie de sortie de crise ".

Équivalent étranger : exit strategy.

**transfert de politiques publiques**

Domaine : Politique-Relations internationales.

Définition : Mise en œuvre, par un État, de politiques et de programmes d'action transposés de ceux d'un ou de plusieurs autres États.

Note : L'europanisation des politiques des nouveaux membres de l'Union européenne est un exemple de ce transfert.

Équivalent étranger : policy transfer.

### transfert illégal

Domaine : Relations internationales-Droit/Droit international.

Définition : Pratique qui consiste, hors de tout cadre légal, à déplacer une personne le plus souvent dans un pays tiers, afin de la soumettre à une détention ou à des interrogatoires secrets.

Équivalent étranger : extraordinary rendition.

## II - Table d'équivalence

### A - Termes étrangers

Terme étranger (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent français (2) ou équivalent admis*
all-purpose, one-size-fits-all.	Tous domaines.	<b>passé-partout</b> , adj.inv., <b>omnivalent</b> , adj.
bashing.	Communication-Relations internationales.	<b>éreinage</b> , n.m., <b>acharnement</b> , n.m.
basket approach.	Relations internationales.	<b>approche par thèmes</b> , <b>approche par corbeilles</b> .
blacklist (to).	Tous domaines.	<b>mettre sur liste noire</b> .
boat people (pluriel).	Relations internationales.	<b>réfugié de la mer</b> , boat people (pluriel)*.
business-as-usual scenario.	Tous domaines.	<b>scénario tendanciel</b> .
Dachorganisation (All.), umbrella organization.	Relations internationales-Économie et gestion d'entreprise.	<b>organisation-cadre</b> , n.f., <b>organisation faïtière</b> .
deglobalization.	Relations internationales-Économie générale.	<b>démondialisation</b> , n.f.
exit strategy.	Relations internationales-Défense.	<b>stratégie de retrait</b> .
extraordinary rendition.	Relations internationales-Droit/Droit international.	<b>transfert illégal</b> .
food power.	Relations internationales-Agriculture.	<b>pouvoir alimentaire</b> .
incrementalism, small steps policy.	Relations internationales.	<b>politique des petits pas</b> .
junior partner.	Relations internationales.	<b>partenaire en second</b> .
land grabbing.	Agriculture-Relations internationales.	<b>accaparement de terres</b> , <b>mainmise foncière</b> .
like-minded.	Relations internationales.	<b>homodoxe</b> , adj.
nation branding.	Relations internationales-Communication.	<b>façonnage d'image</b> .
one-size-fits-all, all-purpose.	Tous domaines.	<b>passé-partout</b> , adj.inv., <b>omnivalent</b> , adj.
policy transfer.	Politique-Relations internationales.	<b>transfert de politiques publiques</b> .
senior partner.	Relations internationales.	<b>partenaire principal</b> .

side event.	Tous domaines.	<b>manifestation parallèle.</b>
small steps policy, incrementalism.	Relations internationales.	<b>politique des petits pas.</b>
spoiler, troublemaker.	Relations internationales.	<b>fauteur de troubles.</b>
surge.	Relations internationales.	<b>relance, n.f.</b>
troublemaker, spoiler.	Relations internationales.	<b>fauteur de troubles.</b>
umbrella organization, Dachorganisation (All.).	Relations internationales-Économie et gestion d'entreprise.	<b>organisation-cadre, n.f., organisation faïtière.</b>
visa shopping.	Relations internationales-Droit.	<b>course au visa.</b>
warmonger.	Relations internationales-Défense.	<b>fauteur de guerre, belliciste, n.</b>

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.

(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (Termes et définitions).

## B - Termes français

Terme français (1) ou équivalent admis*	Domaine/sous-domaine	Équivalent étranger (2)
<b>accaparement de terres, mainmise foncière.</b>	Agriculture-Relations internationales.	land grabbing.
<b>acharnement, n.m., éreintage, n.m.</b>	Communication-Relations internationales.	bashing.
<b>approche par thèmes, approche par corbeilles.</b>	Relations internationales.	basket approach.
<b>belliciste, n., fauteur de guerre.</b>	Relations internationales-Défense.	warmonger.
boat people (pluriel)*, <b>réfugié de la mer.</b>	Relations internationales.	boat people (pluriel).
<b>course au visa.</b>	Relations internationales-Droit.	visa shopping.
<b>démondialisation, n.f.</b>	Relations internationales-Économie générale.	deglobalization.
<b>éreintage, n.m., acharnement, n.m.</b>	Communication-Relations internationales.	bashing.
<b>façonnage d'image.</b>	Relations internationales-Communication.	nation branding.
<b>fauteur de guerre, belliciste, n.</b>	Relations internationales-Défense.	warmonger.
<b>fauteur de troubles.</b>	Relations internationales.	spoiler, troublemaker.
<b>homodoxe, adj.</b>	Relations internationales.	like-minded.
<b>mainmise foncière, accaparement de terres.</b>	Agriculture-Relations internationales.	land grabbing.
<b>manifestation parallèle.</b>	Tous domaines.	side event.
<b>mettre sur liste noire.</b>	Tous domaines.	blacklist (to).
<b>omnivalent, adj., passe-partout, adj.inv.</b>	Tous domaines.	all-purpose, one-size-fits-all.
<b>organisation-cadre, n.f., organisation faïtière.</b>	Relations internationales-Économie et gestion d'entreprise.	Dachorganisation (All.), umbrella organization.
<b>partenaire en second.</b>	Relations internationales.	junior partner.
<b>partenaire principal.</b>	Relations internationales.	senior partner.
<b>passe-partout, adj.inv., omnivalent, adj.</b>	Tous domaines.	all-purpose, one-size-fits-all.

<b>politique des petits pas.</b>	Relations internationales.	incrementalism, small steps policy.
<b>pouvoir alimentaire.</b>	Relations internationales-Agriculture.	food power.
<b>réfugié de la mer, boat people</b> (pluriel)*.	Relations internationales.	boat people (pluriel).
<b>relance, n.f.</b>	Relations internationales.	surge.
<b>scénario tendanciel.</b>	Tous domaines.	business-as-usual scenario.
<b>stratégie de retrait.</b>	Relations internationales-Défense.	exit strategy.
<b>transfert de politiques publiques.</b>	Politique-Relations internationales.	policy transfer.
<b>transfert illégal.</b>	Relations internationales-Droit/Droit international.	extraordinary rendition.

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (Termes et définitions).

(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

## Organisation générale

# Commission générale de terminologie et de néologie

---

## Vocabulaire de la biologie

NOR : CTNX1321449K

liste du 15-9-2013 - J.O. du 15-9-2013

MCC - MEN

### I - Termes et définitions

#### **cellule multipotente**

Domaine : Biologie/Biologie cellulaire-Biologie du développement.

Définition : Cellule capable de se différencier en cellules constitutives de plusieurs types de tissus.

Équivalent étranger : multipotent cell.

#### **cellule pluripotente**

Domaine : Biologie/Biologie cellulaire-Biologie du développement.

Définition : Cellule capable de se différencier en cellules constitutives de tout type de tissus.

Équivalent étranger : pluripotent cell.

#### **cellule souche**

Abréviation : CS.

Domaine : Biologie/Biologie cellulaire-Biologie du développement.

Définition : Cellule animale ou humaine qui possède les capacités de prolifération, d'autorenouvellement et de différenciation, et qui est à l'origine de lignées cellulaires différenciées.

Note : Les cellules souches comprennent plusieurs types de cellules, dont la localisation et le devenir diffèrent.

Voir aussi : lignée cellulaire.

Équivalent étranger : stem cell (SC).

#### **cellule souche adulte**

Abréviation : CSA.

Domaine : Biologie/Biologie cellulaire-Biologie du développement.

Définition : Cellule souche présente dans un tissu adulte différencié de l'organisme, qui est capable d'assurer le renouvellement, la réparation et la régénération de ce tissu.

Note : Une cellule souche adulte est une cellule multipotente.

Voir aussi : cellule multipotente, cellule souche.

Équivalent étranger : adult stem cell (ASC).

#### **cellule souche cancéreuse**

Domaine : Biologie/Biologie cellulaire-Biologie du développement.

Voir : cellule souche tumorale.

#### **cellule souche du cordon ombilical**

Abréviation : CSCO.

Forme abrégée : cellule souche du cordon.

Domaine : Biologie/Biologie cellulaire-Biologie du développement.

Définition : Cellule souche issue du cordon ombilical, qui permet de créer des lignées cellulaires elles-mêmes capables de produire des tissus différents, et dont le faible risque de rejet favorise l'utilisation dans le traitement de diverses pathologies.

Note : Les premières cellules souches ont été identifiées dans le sang du cordon ombilical.

Voir aussi : cellule souche, lignée cellulaire.

Équivalent étranger : umbilical stem cord cell (USCC).

**cellule souche pluripotente induite**

Abréviation : CSPI.

Domaine : Biologie/Biologie cellulaire-Biologie du développement.

Synonyme : cellule souche pluripotente reprogrammée.

Définition : Cellule souche pluripotente qui résulte de la reprogrammation par transgénèse d'une cellule somatique d'un organisme humain adulte.

Voir aussi : cellule pluripotente, transgénèse.

Équivalent étranger : induced pluripotent stem cell (iPSC), iPS cell (iPSC).

**cellule souche pluripotente reprogrammée**

Domaine : Biologie/Biologie cellulaire-Biologie du développement.

Voir : cellule souche pluripotente induite.

**cellule souche tumorale**

Abréviation : CST.

Domaine : Biologie/Biologie cellulaire-Biologie du développement.

Synonyme : cellule souche cancéreuse.

Définition : Cellule souche appartenant à une population cellulaire minoritaire de différents cancers humains et murins, dont l'injection avec un petit nombre de cellules de même nature provoque une nouvelle tumeur.

Voir aussi : cellule souche.

Équivalent étranger : cancer stem cell (CSC), tumoral stem cell (TSC).

**cellule totipotente**

Domaine : Biologie/Biologie cellulaire-Biologie du développement.

Définition : Cellule capable d'engendrer un organisme entier.

Note : Le zygote des mammifères et les premières cellules issues de ses divisions sont des cellules totipotentes.

Équivalent étranger : totipotent cell.

**cellule tueuse naturelle**

Domaine : Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Grand lymphocyte issu d'une lignée différente de celle des lymphocytes B et T, qui détruit les cellules anormales, tumorales ou infectées par un virus, ou encore celles sur lesquelles se sont fixées des immunoglobulines reconnues par leurs récepteurs.

Note : On trouve aussi, dans le langage professionnel, les termes « cellule NK » et « lymphocyte NK ».

Voir aussi : récepteur.

Équivalent étranger : natural killer cell (NKC), NKcell (NKC).

**clonage, n.m.**

Domaine : Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Technique de reproduction ou de multiplication à l'identique d'un fragment d'ADN, d'une cellule ou d'un organisme animal ou végétal.

Équivalent étranger : cloning.

**Attention** : Cette publication annule et remplace celle du Journal officiel du 22 septembre 2000.

**clonage cellulaire**

Domaine : Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Technique de production d'un clone cellulaire.

Voir aussi : clonage, clone cellulaire.

Équivalent étranger : cell cloning.

**clonage reproductif par transfert nucléaire**

Forme abrégée : clonage reproductif.

Domaine : Biologie/Biologie cellulaire-Biologie du développement.

**Définition :** Transfert nucléaire dans un ovocyte énucléé suivi de l'implantation de l'embryon dans un utérus maternel en vue de la naissance d'un individu cloné.

**Note :** L'embryon obtenu est le clone de l'animal qui a fourni le noyau somatique transféré dans l'ovocyte énucléé.

**Voir aussi :** clonage, clone, transfert nucléaire.

**Équivalent étranger :** reproduction cloning, reproductive cloning.

**clone**, n.m.

**Domaine :** Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.

**Définition :** Ensemble des êtres vivants issus, par voie asexuée, d'un seul individu et possédant son patrimoine génétique ; par extension, chacun de ces êtres vivants.

**Voir aussi :** clonage.

**Équivalent étranger :** clone.

**Attention :** Cette publication annule et remplace celle du Journal officiel du 18 septembre 2011.

### **clone cellulaire**

**Domaine :** Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.

**Définition :** Ensemble de cellules de même patrimoine génétique, obtenu in vitro par mitoses successives, à partir d'une seule cellule somatique originelle.

**Note :** Le patrimoine génétique d'un clone cellulaire est difficile à maintenir en raison des mutations qui l'affectent au fur et à mesure des divisions.

**Voir aussi :** clonage cellulaire, clone.

**Équivalent étranger :** cell clone.

### **disomie uniparentale**

**Abréviation :** DUP.

**Domaine :** Biologie/Génétique.

**Définition :** Présence, dans une cellule ou un organisme diploïde, d'une paire de chromosomes provenant d'un seul parent.

**Note :** Selon l'origine parentale, la disomie est dite paternelle ou maternelle.

**Voir aussi :** hétérodisomie, isodisomie, monosomie.

**Équivalent étranger :** uniparental disomy (UPD).

### **endométabolome**, n.m.

**Domaine :** Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.

**Définition :** Ensemble des métabolites intracellulaires présents à un moment donné dans un système biologique tel qu'une cellule, un tissu, un organe ou un organisme.

**Voir aussi :** exométabolome.

**Équivalent étranger :** endometabolome.

### **exométabolome**, n.m.

**Domaine :** Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.

**Définition :** Ensemble des métabolites d'un système biologique tel qu'une cellule, un tissu, un organe ou un organisme excrétés dans le milieu extracellulaire ou dans le milieu de culture.

**Voir aussi :** endométabolome.

**Équivalent étranger :** exometabolome.

### **facteur général de transcription**

**Domaine :** Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.

**Définition :** Protéine qui se lie aux promoteurs de nombreux gènes et qui est nécessaire à l'initiation de leur transcription.

**Voir aussi :** initiation, promoteur.

**Équivalent étranger :** general transcription factor.

### **lignée cellulaire**

**Domaine :** Biologie/Biologie cellulaire-Biologie du développement.

**Définition :** Ensemble des cellules issues d'une cellule originelle par mitoses successives, présentant les mêmes caractères structurels et fonctionnels, et dont le devenir est identique pour un nombre limité et génétiquement programmé de divisions.

**Note :** Les lignées cellulaires cultivées in vitro, qui sont le plus souvent issues de cellules tumorales, ont un potentiel de division illimité.

**Voir aussi :** cellule souche, clone cellulaire.

**Équivalent étranger :** cell line.

### **matrice extracellulaire**

**Abréviation :** MEC.

**Domaine :** Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.

**Définition :** Réseau de macromolécules excrétées par les cellules des organismes pluricellulaires, qui forme un espace extracellulaire assurant le soutien, la protection mécanique et chimique, l'organisation tissulaire, la migration et la communication de ces cellules.

**Équivalent étranger :** extracellular matrix.

### **métabolite primaire**

**Domaine :** Biologie/Biologie végétale-Biochimie et biologie moléculaire.

**Définition :** Molécule présente dans toutes les cellules d'une espèce végétale ou fongique, qui est indispensable à la croissance, au développement et à la reproduction de cette espèce.

**Note :** Les acides aminés, les protéines, les acides nucléiques, les lipides et les glucides simples sont des métabolites primaires.

**Équivalent étranger :** primary metabolite.

### **métabolite secondaire**

**Domaine :** Biologie/Biologie végétale-Biochimie et biologie moléculaire.

**Définition :** Molécule, souvent spécifique d'une espèce végétale ou fongique, qui est synthétisée en dehors des voies métaboliques essentielles par des cellules spécialisées, à certains moments du développement ou en réponse à une agression.

**Note :** Les métabolites secondaires jouent un rôle primordial dans les relations entre le végétal et son milieu : ils assurent, par exemple, une défense contre des compétiteurs, des herbivores ou des agents pathogènes, ou encore permettent d'attirer les pollinisateurs en déterminant la coloration des pétales des fleurs.

**Voir aussi :** allélopathie, compétiteur, phytoalexine.

**Équivalent étranger :** secondary metabolite.

### **métabolome, n.m.**

**Domaine :** Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.

**Définition :** Ensemble des métabolites présents dans un système biologique tel qu'une cellule, un tissu, un organe ou un organisme.

**Équivalent étranger :** metabolome.

### **métabolomique, n.f.**

**Domaine :** Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.

**Définition :** Discipline qui étudie les processus chimiques affectant les métabolites.

**Note :** La métabolomique nécessite de répertorier au préalable l'ensemble des métabolites présents dans une cellule.

**Voir aussi :** métabolome.

**Équivalent étranger :** metabolomics.

### **monosomie, n.f.**

**Domaine :** Biologie/Génétique.

**Définition :** Absence d'un des deux chromosomes d'une paire dans une cellule ou un organisme diploïde.

**Note :** La monosomie est une anomalie chromosomique.

**Voir aussi :** disomie uniparentale.

**Équivalent étranger :** monosomy.

### **reprogrammation, n.f.**



Domaine : Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Ensemble des processus naturels débutant dès la fécondation, qui nécessitent l'activation ou l'inhibition de gènes et orientent ou réorientent en permanence le développement de l'organisme.

Voir aussi : facteur général de transcription.

Équivalent étranger : reprogramming.

### **reprogrammation cellulaire**

Domaine : Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Déclenchement d'un nouveau programme de synthèse, de différenciation, de dédifférenciation ou de développement, qui est provoqué artificiellement au sein de bactéries ou de cellules somatiques animales, végétales ou humaines.

Note : Appliquée à l'homme à des fins thérapeutiques, la reprogrammation cellulaire des cellules somatiques adultes permet notamment d'obtenir des cellules dont les propriétés sont celles des cellules souches embryonnaires.

Voir aussi : cellule souche pluripotente induite.

Équivalent étranger : cell reprogramming.

### **scission embryonnaire**

Domaine : Biologie/Biologie cellulaire-Biologie du développement.

Synonyme : séparation blastomérique.

Définition : Séparation des cellules issues de la deuxième ou de la troisième division de l'embryon des mammifères, qui peuvent se développer en autant d'individus génétiquement identiques.

Note :

1. Le procédé est couramment appliqué à différentes espèces d'élevage.

2. La scission embryonnaire n'est pas un clonage.

Voir aussi : clonage.

Équivalent étranger : embryonic scission, gemellary scission.

### **séparation blastomérique**

Domaine : Biologie/Biologie cellulaire-Biologie du développement.

Voir : scission embryonnaire.

### **transdifférenciation, n.f.**

Domaine : Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Procédé de conversion directe d'un type de cellule différenciée en un autre type.

Note :

1. La transdifférenciation consiste en l'annulation d'une voie de différenciation d'un ensemble cellulaire puis en la réorientation de son devenir.

2. La transdifférenciation ouvre de nouvelles perspectives pour la médecine régénératrice.

Équivalent étranger : transdifferentiation.

### **transfert du noyau cellulaire**

Domaine : Biologie/Biologie cellulaire-Biologie du développement.

Voir : transfert nucléaire.

**Attention** : Cette publication annule et remplace celle du Journal officiel du 6 septembre 2008.

### **transfert nucléaire**

Domaine : Biologie/Biologie cellulaire-Biologie du développement.

Synonyme : transfert du noyau cellulaire.

Définition : Transplantation d'un noyau de cellule somatique, notamment dans un ovocyte énucléé.

Équivalent étranger : nuclear transfer.

**Attention** : Cette publication annule et remplace celle du Journal officiel du 6 septembre 2008.

## **II - Table d'équivalence**

### **A - Termes étrangers**

Terme étranger (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent français (2)
adult stem cell (ASC).	Biologie/Biologie cellulaire-Biologie du développement.	<b>cellule souche adulte (CSA).</b>
cancer stem cell (CSC), tumoral stem cell (TSC).	Biologie/Biologie cellulaire-Biologie du développement.	<b>cellule souche tumorale (CST), cellule souche cancéreuse.</b>
cell clone.	Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	<b>clone cellulaire.</b>
cell cloning.	Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	<b>clonage cellulaire.</b>
cell line.	Biologie/Biologie cellulaire-Biologie du développement.	<b>lignée cellulaire.</b>
cell reprogramming.	Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	<b>reprogrammation cellulaire.</b>
clone.	Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	<b>clone, n.m.</b>
cloning.	Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	<b>clonage, n.m.</b>
embryonic scission, gemellary scission.	Biologie/Biologie cellulaire-Biologie du développement.	<b>scission embryonnaire, séparation blastomérique.</b>
endometabolome.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	<b>endométabolome, n.m.</b>
exometabolome.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	<b>exométabolome, n.m.</b>
extracellular matrix.	Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	<b>matrice extracellulaire (MEC).</b>
gemellary scission, embryonic scission.	Biologie/Biologie cellulaire-Biologie du développement.	<b>scission embryonnaire, séparation blastomérique.</b>
general transcription factor.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	<b>facteur général de transcription.</b>
induced pluripotent stem cell (iPSC), iPS cell (iPSC).	Biologie/Biologie cellulaire-Biologie du développement.	<b>cellule souche pluripotente induite (CSPI), cellule souche pluripotente reprogrammée.</b>
metabolome.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	<b>métabolome, n.m.</b>
metabolomics.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	<b>métabolomique, n.f.</b>
monosomy.	Biologie/Génétique.	<b>monosomie, n.f.</b>
multipotent cell.	Biologie/Biologie cellulaire-Biologie du développement.	<b>cellule multipotente.</b>
natural killer cell (NKC), NKcell (NKC).	Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	<b>cellule tueuse naturelle.</b>
nuclear transfer.	Biologie/Biologie cellulaire-Biologie du développement.	<b>transfert nucléaire, transfert du noyau cellulaire.</b>
pluripotent cell.	Biologie/Biologie cellulaire-Biologie du développement.	<b>cellule pluripotente.</b>
primary metabolite.	Biologie/Biologie végétale-Biochimie et biologie moléculaire.	<b>métabolite primaire.</b>
reproduction cloning, reproductive	Biologie/Biologie cellulaire-Biologie	<b>clonage reproductif par transfert</b>

cloning.	du développement.	<b>nucléaire, clonage reproductif.</b>
reprogramming.	Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	<b>reprogrammation, n.f.</b>
secondary metabolite.	Biologie/Biologie végétale-Biochimie et biologie moléculaire.	<b>métabolite secondaire.</b>
stem cell (SC).	Biologie/Biologie cellulaire-Biologie du développement.	<b>cellule souche (CS).</b>
totipotent cell.	Biologie/Biologie cellulaire-Biologie du développement.	<b>cellule totipotente.</b>
transdifferentiation.	Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	<b>transdifférenciation, n.f.</b>
tumoral stem cell (TSC), cancer stem cell (CSC).	Biologie/Biologie cellulaire-Biologie du développement.	<b>cellule souche tumorale (CST), cellule souche cancéreuse.</b>
umbilical stem cord cell (USCC).	Biologie/Biologie cellulaire-Biologie du développement.	<b>cellule souche du cordon ombilical (CSCO), cellule souche du cordon.</b>
uniparental disomy (UPD).	Biologie/Génétique.	<b>disomie uniparentale (DUP).</b>

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.

(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (termes et définitions).

## B - Termes français

Terme français (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent étranger (2)
<b>cellule multipotente.</b>	Biologie/Biologie cellulaire-Biologie du développement.	multipotent cell.
<b>cellule pluripotente.</b>	Biologie/Biologie cellulaire-Biologie du développement.	pluripotent cell.
<b>cellule souche (CS).</b>	Biologie/Biologie cellulaire-Biologie du développement.	stem cell (SC).
<b>cellule souche adulte (CSA).</b>	Biologie/Biologie cellulaire-Biologie du développement.	adult stem cell (ASC).
<b>cellule souche cancéreuse, cellule souche tumorale (CST).</b>	Biologie/Biologie cellulaire-Biologie du développement.	cancer stem cell (CSC), tumoral stem cell (TSC).
<b>cellule souche du cordon ombilical (CSCO), cellule souche du cordon.</b>	Biologie/Biologie cellulaire-Biologie du développement.	umbilical stem cord cell (USCC).
<b>cellule souche pluripotente induite (CSPI), cellule souche pluripotente reprogrammée.</b>	Biologie/Biologie cellulaire-Biologie du développement.	induced pluripotent stem cell (iPSC), iPS cell (iPSC).
<b>cellule souche tumorale (CST), cellule souche cancéreuse.</b>	Biologie/Biologie cellulaire-Biologie du développement.	cancer stem cell (CSC), tumoral stem cell (TSC).
<b>cellule totipotente.</b>	Biologie/Biologie cellulaire-Biologie du développement.	totipotent cell.
<b>cellule tueuse naturelle.</b>	Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	natural killer cell (NKC), NKcell (NKC).
<b>clonage, n.m.</b>	Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	cloning.
<b>clonage cellulaire.</b>	Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	cell cloning.
<b>clonage reproductif par transfert nucléaire, clonage reproductif.</b>	Biologie/Biologie cellulaire-Biologie du développement.	reproduction cloning, reproductive cloning.

<b>clone</b> , n.m.	Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	clone.
<b>clone cellulaire.</b>	Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	cell clone.
<b>disomie uniparentale (DUP).</b>	Biologie/Génétique.	uniparental disomy (UPD).
<b>endométabolome</b> , n.m.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	endometabolome.
<b>exométabolome</b> , n.m.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	exometabolome.
<b>facteur général de transcription.</b>	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	general transcription factor.
<b>lignée cellulaire.</b>	Biologie/Biologie cellulaire-Biologie du développement.	cell line.
<b>matrice extracellulaire (MEC).</b>	Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	extracellular matrix.
<b>métabolite primaire.</b>	Biologie/Biologie végétale-Biochimie et biologie moléculaire.	primary metabolite.
<b>métabolite secondaire.</b>	Biologie/Biologie végétale-Biochimie et biologie moléculaire.	secondary metabolite.
<b>métabolome</b> , n.m.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	metabolome.
<b>métabolomique</b> , n.f.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	metabolomics.
<b>monosomie</b> , n.f.	Biologie/Génétique.	monosomy.
<b>reprogrammation</b> , n.f.	Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	reprogramming.
<b>reprogrammation cellulaire.</b>	Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	cell reprogramming.
<b>scission embryonnaire, séparation blastomérique.</b>	Biologie/Biologie cellulaire-Biologie du développement.	embryonic scission, gemellary scission.
<b>transdifférenciation</b> , n.f.	Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	transdifferentiation.
<b>transfert nucléaire, transfert du noyau cellulaire.</b>	Biologie/Biologie cellulaire-Biologie du développement.	nuclear transfer.

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (termes et définitions).

(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

## Enseignements primaire et secondaire

# Classe de troisième du collège

---

### Programme d'enseignement d'histoire-géographie-éducation civique

NOR : MENE1324776A

arrêté du 2-10-2013 - J.O. du 24-10-2013

MEN - DGESCO A3-1

---

Vu code de l'éducation ; arrêté du 15-7-2008 ; arrêtés du 29-5-2012 ; avis du CSE du 19-9-2013

---

**Article 1** - La partie intitulée « classe de troisième » figurant dans l'annexe de l'arrêté du 15 juillet 2008 fixant le programme d'enseignement d'histoire-géographie-éducation civique pour les classes de sixième, de cinquième, de quatrième et de troisième du collège est remplacée par les dispositions mentionnées à l'annexe I du présent arrêté.

**Article 2** - Les dispositions de l'annexe 4 de l'arrêté du 29 mai 2012 relatif à l'adaptation du programme national d'enseignement de l'histoire et de la géographie pour les départements et régions d'outre-mer (DROM) de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique, et de la Réunion dans les classes de sixième, de cinquième, de quatrième et de troisième du collège sont remplacées par les dispositions de l'annexe II du présent arrêté.

**Article 3** - Les dispositions de l'annexe 4 de l'arrêté du 29 mai 2012 relatif à l'adaptation du programme national d'enseignement de l'histoire et de la géographie pour les collectivités d'outre-mer (COM), de Nouvelle-Calédonie, de Polynésie française et de Wallis-et-Futuna dans les classes de sixième, de cinquième, de quatrième et de troisième du collège sont remplacées par les dispositions de l'annexe III du présent arrêté.

**Article 4** - Le programme d'enseignement de l'histoire-géographie-éducation civique dans les classes de troisième conduisant au diplôme national du brevet, option internationale, est fixé par l'annexe IV du présent arrêté.

**Article 5** - L'arrêté du 15 juin 2012 fixant le programme d'enseignement de l'histoire-géographie-éducation civique dans les classes de troisième conduisant au diplôme national du brevet, option internationale, est abrogé.

**Article 6** - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 2 octobre 2013

Pour le ministre de l'éducation nationale  
et par délégation,  
Le directeur général de l'enseignement scolaire,  
Jean-Paul Delahaye

#### Annexe I

↳ Programme d'histoire-géographie-éducation civique

#### Annexe II

↳ Adaptation DROM

#### Annexe III

↳ Adaptation Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna

**Annexe IV**

↳ Adaptation sections internationales

**Annexe I**  
**Classes de troisième****Histoire****Le monde depuis 1914**

À l'école primaire, les élèves ont abordé le vingtième siècle et notre époque, en privilégiant le retentissement national des grands événements.

Le programme de troisième approfondit et élargit cette étude. Il dégage les grandes lignes de force de l'histoire du monde depuis 1914 : le thème introductif du programme présente les grandes mutations scientifiques et technologiques qui ont bouleversé la vie des hommes ; le cadre géopolitique général, d'abord centré sur l'Europe au temps des guerres et des régimes totalitaires, s'inscrit depuis 1945 dans une dimension mondiale. La dernière partie du programme est centrée sur l'histoire politique de la France.

À ce stade de la scolarité, les élèves acquièrent les repères fondamentaux du monde contemporain et maîtrisent les notions et le vocabulaire nécessaires à sa compréhension.

Ils ont maintenant une pratique effective de sources historiques plus variées et plus complexes qu'ils confrontent de manière régulière et ils intègrent dans leurs productions des éléments explicatifs et démonstratifs, à l'écrit comme à l'oral.

**Ces deux capacités (analyse de documents et maîtrise de l'expression écrite et orale) concernent toutes les parties du programme.**

Le professeur a la latitude de construire un cheminement dont il assume la responsabilité en traitant éventuellement les thèmes dans un ordre différent ou en procédant à des regroupements qu'il jugerait utiles et pertinents, à l'exception du thème introductif.

**Thème transversal au programme d'histoire**  
**Les arts, témoins de l'histoire du monde contemporain**

***Ce thème ne fait pas l'objet d'un enseignement isolé ; le professeur choisit un itinéraire composé d'au moins une œuvre et/ou un artiste significatif pour chacune des parties du programme.***

***Les dimensions sensible, technique et esthétique, impliquent un travail conjoint avec les professeurs des autres disciplines concernées.***

*Exemples d'œuvres ou d'artistes (la liste n'est ni impérative, ni limitative)*

Des extraits d'œuvres littéraires de Maurice Genevoix, Erich Maria Remarque, Bertolt Brecht, Colette, Alexandre Soljenitsyne, Vassili Grossman, Primo Levi, Simone de Beauvoir...

Des œuvres d'Otto Dix, Pablo Picasso, Marcel Duchamp, Fernand Léger, Sonia Delaunay, Giacometti, Andy Warhol, Louise Bourgeois...

Des exemples d'œuvres produites dans le cadre des régimes totalitaires...

Des photos de Robert Doisneau, Henri Cartier-Bresson, Robert Capa, Gerda Taro...

Des édifices de Le Corbusier, Auguste Perret, Franck Lloyd Wright...

Des œuvres musicales de Ravel, Stravinsky, Darius Milhaud ; Arthur Honegger ; Benjamin Britten ; Chostakovitch, Gershwin, Duke Ellington;

Des œuvres de variété de Charles Trenet, Georges Brassens, Elvis Presley ; les Beatles, Bob Dylan, Joan Baez...

Des œuvres de *designers*, des créations artistiques nouvelles...

Des extraits de films : Eisenstein, *Octobre*, *Alexandre Nevski*, Charlie Chaplin, *Les Temps Modernes*, Jean Renoir, *La Grande Illusion*, Fritz Lang, *M le Maudit*, *Metropolis*, Vittorio de Sica, *Le voleur de bicyclette*, Roberto Rossellini, *Rome, ville ouverte*...

**Capacités**

**Identifier** la nature de l'œuvre.

**Situer** l'œuvre dans le temps et dans son contexte et en expliquer l'intérêt historique.

**Décrire** l'œuvre et en expliquer le sens.

**Distinguer** les dimensions artistiques et historiques de l'œuvre d'art.

**Thème introductif**  
**Un siècle de transformations scientifiques et technologiques**  
(environ 5 % du temps consacré à l'histoire)

**Connaissances**

**Des évolutions scientifiques et technologiques majeures** depuis 1914.

**Démarches**

**L'étude est conduite à partir de l'exemple** de la médecine pour faire apparaître l'accélération des transformations scientifiques et technologiques.

**Capacités**

**Décrire** l'évolution d'un aspect de la médecine **et expliquer** son impact sur les sociétés

**I - Guerres mondiales et régimes totalitaires (1914-1945)**  
(environ 30 % du temps consacré à l'histoire)

**Thème 1 - La Première Guerre mondiale : vers une guerre totale (1914-1918)****Connaissances**

La Première Guerre mondiale bouleverse les États et les sociétés :

- elle est caractérisée par **une violence de masse** ;
  
- avec **la révolution russe**, elle engendre **une vague de révolutions en Europe** ;
  
- elle se conclut par des traités qui dessinent **une nouvelle carte de l'Europe source de tensions**.

**Démarches**

Après la présentation succincte des trois grandes phases de la guerre on étudie **deux exemples de la violence de masse** :

- La guerre des tranchées (Verdun) ;
- le génocide des Arméniens.

L'étude s'appuie sur **la présentation de personnages et d'événements significatifs**.

**L'étude s'organise autour de la nouvelle carte de l'Europe.**

**Capacités****Connaître et utiliser les repères suivants :**

- la Première Guerre mondiale : 1914 -1918, la bataille de Verdun : 1916 ; l'armistice : 11 novembre 1918 ; Clemenceau ;
- la révolution russe : 1917 ; Lénine ;
- la carte de l'Europe au lendemain des traités.

**Décrire et expliquer** la guerre des tranchées et le génocide des Arméniens comme des manifestations de la violence de masse



## Thème 2 - Les régimes totalitaires dans les années 1930

### Connaissances

Les **régimes totalitaires** sont fondés sur des projets de nature différente mais présentent des caractéristiques communes. Ils s'appuient sur l'adhésion d'une partie des populations. Ils mettent en œuvre des pratiques fondées sur la violence pour éliminer les oppositions et uniformiser leur société.

**Staline** instaure une **économie étatisée** et un **contrôle de la population** par la propagande et la terreur de masse.

**Antisémitisme, raciste et nationaliste, le régime hitlérien** veut établir la domination du peuple allemand sur un large « espace vital ». **Il se caractérise par la suppression des libertés, l'omniprésence de la police et du parti unique, la terreur, une économie** orientée vers la guerre.

### Démarches

L'étude met en relation les pratiques et l'idéologie de chaque régime (stalinien et nazi) dans un processus de fabrication d'une société totalitaire.

### Capacités

#### Connaître et utiliser les repères suivants :

- Staline au pouvoir : 1924-1953 ;
- la « grande terreur » stalinienne : 1937-1938 ;
- Hitler au pouvoir : 1933-1945 ;
- les lois de Nuremberg : 1935.

#### Raconter et expliquer :

- la stalinisation de l'URSS ;
- la mise en place du pouvoir nazi.

**Caractériser** chacun des régimes totalitaires étudiés

## Thème 3 - La Seconde Guerre mondiale, une guerre d'anéantissement (1939-1945)

### Connaissances

La guerre est un **affrontement aux dimensions planétaires**.

C'est une **guerre d'anéantissement** aux enjeux idéologiques et nationaux.

C'est dans ce cadre que **le génocide** des Juifs et des Tziganes est perpétré en Europe.

### Démarches

L'observation de **cartes** permet de montrer l'extension du conflit et d'établir **une brève chronologie**.

L'étude part d'un **exemple au choix** (la bataille de Stalingrad ; la guerre du Pacifique) permettant d'étudier la mobilisation de toutes les forces matérielles et morales des peuples en guerre.

L'étude des différentes modalités de l'extermination s'appuie sur **des exemples** : l'action des *Einsatzgruppen*, un exemple de camp de la mort.

En fonction de la question du Concours National de la Résistance et de la Déportation, le traitement de **Vichy et la Résistance dans la Seconde Guerre mondiale** peut s'inscrire dans ce thème.

### Capacités

#### Connaître et utiliser les repères suivants :

- la Seconde Guerre mondiale : 1939-1945 ;
- la libération des camps d'extermination : 1945 ;
- fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe : 8 mai 1945 ;
- bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki : août 1945.

**Caractériser les enjeux militaires et idéologiques de la guerre**  
**Décrire et expliquer le processus de l'extermination**

## II - Une géopolitique mondiale (depuis 1945)

(environ 30 % du temps consacré à l'histoire)

### Thème 1 - La Guerre froide

#### Connaissances

En 1945, la création de l'**ONU** répond à une aspiration au maintien de la paix.

Cependant, **les États-Unis et l'URSS s'affrontent durablement** en Europe et dans le monde.

**La construction européenne** répond à une volonté de paix en Europe Occidentale.

**En 1989-1991, la Guerre froide s'achève** avec la chute du Mur de Berlin et la disparition de l'URSS.

#### Démarches

On présente les objectifs de l'ONU en liaison avec l'éducation civique.

L'étude de la Guerre froide s'appuie **sur un exemple** : la situation de l'Allemagne et de Berlin.

La division du monde en blocs est présentée à partir d'une **carte**.

L'étude souligne l'ancrage à l'Ouest et l'adhésion aux valeurs démocratiques.

#### Capacités

##### Connaître et utiliser les repères suivants :

- les traités de Rome : 1957 ;
- le Mur de Berlin : 1961 – 1989 ;
- carte des blocs au moment de la Guerre froide.

##### Raconter

- la crise de Berlin et **montrer** qu'elle est révélatrice de la situation de Guerre froide ;
- une étape de la construction européenne dans le contexte international.

### Thème 2 - Des colonies aux états nouvellement indépendants

#### Connaissances

Dès le lendemain du conflit mondial, grandissent **des revendications** qui débouchent sur **les indépendances**.

#### Démarches

L'étude est conduite **à partir d'un exemple au choix** : l'Inde, l'Algérie, un pays d'Afrique subsaharienne.

Elle porte sur le processus de la décolonisation.

Les décolonisations sont replacées sur une carte.

#### Capacités

##### Connaître et utiliser le repère suivant :

- principale phase de la décolonisation : 1947-1962.

**Raconter** la manière dont une colonie devient un État souverain

### Thème 3 – Géopolitique du monde actuel

#### Connaissances

#### Démarches

L'étude s'appuie sur **une carte géopolitique du monde actuel**.

## Les principales lignes de force de la géopolitique mondiale.

Elle met en évidence :

- la multipolarité : les Etats-Unis, superpuissance mondiale, l'émergence de nouvelles puissances, le caractère inédit de la construction européenne ;
- la persistance d'un foyer de conflits au Moyen Orient.

## Capacités

**Connaître et utiliser les repères suivants :**

- le traité de Maastricht : 1992 ;
- l'euro, monnaie européenne : 2002.

**Situer sur une carte les grandes puissances et le Moyen-Orient comme un foyer de conflits.**

## III - Vie politique et société en France (environ 35 % du temps consacré à l'histoire)

### Thème 1 - La république de l'entre-deux-guerres : victorieuse et fragilisée

#### Connaissances

Les années 1920 : la fin de l'Union sacrée et les forces politiques dans une France victorieuse.

Les années 1930 : la République en crise et le Front populaire.

#### Démarches

L'étude s'appuie sur **l'exemple du Congrès de Tours**.

L'étude s'appuie sur **des images** significatives et **quelques mesures emblématiques du Front populaire**.

## Capacités

**Connaître et utiliser le repère suivant :**

- victoire électorale et lois sociales du Front Populaire : 1936.

#### Décrire

L'impact de la révolution russe en France :

- Les principaux aspects de la crise des années 1930 ;
- Les principales mesures prises par le Front populaire en montrant les réactions qu'elles suscitent.

### Thème 2 - Effondrement et refondation républicaine (1940-1946)

#### Connaissances

**La défaite de 1940** entraîne le renversement de la III<sup>e</sup> République.

**Le régime de Vichy**, autoritaire et antisémite s'engage dans la voie de la collaboration avec l'Allemagne nazie.

En liaison avec **la France libre**, **la Résistance intérieure** lutte contre l'occupant et porte les valeurs de la République.

**La Libération** marque le retour à la République.

#### Démarches

**Pétain et de Gaulle** illustrent les deux attitudes devant la défaite militaire. On présente les conditions de l'armistice et on explique le renversement de la République.

La politique du régime de Vichy et sa collaboration avec l'Allemagne nazie sont présentées en s'appuyant sur **quelques exemples de ses décisions et de ses actes**.

La Résistance est abordée à travers **l'exemple d'un réseau, d'un mouvement ou d'un maquis**. Une mise en perspective permet d'expliquer la place de la France libre, ses liens avec la Résistance intérieure et le rôle qu'elle a joué dans son unification.

L'étude du programme du CNR **ou** du préambule de la Constitution de 1946 met en évidence la volonté de refonder les valeurs républicaines en relation avec les grandes réformes de

la Libération.

## Capacités

### Connaître et utiliser les repères suivants :

- appel du général de Gaulle : 18 juin 1940
- régime de Vichy : 1940-1944
- fondation du Conseil National de la Résistance par J. Moulin : 1943
- libération de la France, rétablissement de la République (la IV<sup>e</sup>), droit de vote des femmes, Sécurité sociale : 1944-1945

**Raconter** la défaite et **expliquer** ses conséquences, l'armistice et la fin de l'III<sup>e</sup> République

### Décrire :

- quelques aspects de la politique du régime de Vichy révélateurs de son idéologie ;
- les principales mesures prises à la Libération (dont le droit de vote des femmes).

### Raconter :

- la vie d'un réseau, d'un mouvement ou d'un maquis en montrant les valeurs dont se réclament les hommes et les femmes de la Résistance.

## Thème 3 - La V<sup>e</sup> République à l'épreuve de la durée

### Connaissances

**La présidence du général de Gaulle** marque une nouvelle conception de la République et de la démocratie.

L'exercice du pouvoir suscite des **contestations** :

- dans la rue : **crise de mai 1968** ;
- dans les urnes : **depuis 1981, les élections apportent l'alternance.**

**La société française** a connu de profondes évolutions :

- **l'immigration** la transforme ;
- des **débats** la traversent.

### Démarches

On met en évidence **quelques grandes caractéristiques de cette présidence** : suprématie du pouvoir exécutif, volonté de réaffirmer la puissance française. (Les institutions sont étudiées dans le cadre de l'éducation civique).

L'étude s'appuie sur **quelques images** significatives.

On s'attache à **la période 1981-1986** (la première alternance) et aux politiques menées.

L'étude met en évidence le rôle des migrations dans la croissance économique des Trente Glorieuses et les enjeux actuels.

On étudie, en s'appuyant sur **un exemple au choix d'évolution de la société**, les **réponses législatives** apportées par la République à ces mutations et les **débats** qu'elles engendrent.

## Capacités

### Connaître et utiliser les repères suivants :

- les années de Gaulle : 1958-1969 ;
- les années Mitterrand : 1981-1995 ;
- les années Chirac : 1995-2007 .

### Caractériser

- les grands choix politiques du Général de Gaulle ;
- l'alternance sous la V<sup>e</sup> République ;
- l'évolution de l'immigration en France depuis 1945.

**Décrire et expliquer :**

- un exemple d'adaptation législative à l'évolution de la société sous la V<sup>e</sup> République.

**À la fin de la scolarité obligatoire, l'élève doit connaître et savoir utiliser les repères historiques suivants (les repères étudiés à l'école primaire figurent en italiques) :**

Dates	Repères
III <sup>e</sup> millénaire av. J.-C.	Les premières civilisations
VIII <sup>e</sup> siècle av. J.-C.	Homère, fondation de Rome, début de l'écriture de la Bible
V <sup>e</sup> siècle av. J.-C.	Périclès
52 av. J.-C.	Jules César et Vercingétorix, Alésia
I <sup>er</sup> siècle	Début du christianisme
I <sup>er</sup> et II <sup>e</sup> siècles	« Paix romaine »
622	L'Hégire
800	Le couronnement de Charlemagne
X <sup>e</sup> -XII <sup>e</sup> siècles	L'âge des églises romanes
1096-1099	Première croisade
XII <sup>e</sup> -XV <sup>e</sup> siècles	L'âge des églises gothiques
1492	Premier voyage de Christophe Colomb
XV <sup>e</sup> -XVI <sup>e</sup> siècles	La Renaissance
1598	L'édit de Nantes
1661-1715	Louis XIV, Versailles
Milieu du XVIII <sup>e</sup> siècle	L'Encyclopédie
1789-1799	La Révolution française : 14 juillet 1789 : prise de la Bastille ; août 1789 : Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen ; septembre 1792 : Proclamation de la République.
1799-1815	Le Consulat et l'Empire ; 1804 : Napoléon 1 <sup>er</sup> empereur des Français
1815	Le congrès de Vienne
1815-1848	Monarchie constitutionnelle en France
1848-1852	La Seconde République, 1848 : établissement du suffrage universel masculin, abolition de l'esclavage
1852-1870	Le Second Empire (Napoléon III)
1870-1940	La Troisième République
1882	Jules Ferry et l'école gratuite, laïque et obligatoire
1894-1906	Affaire Dreyfus
1905	Loi de séparation des Églises et de l'État
1914-1918	La Première Guerre mondiale ; 1916 : Verdun ; 11 novembre 1918 : Armistice de la Grande Guerre
1917	La révolution russe
1924-1953	Staline au pouvoir
1933-1945	Hitler au pouvoir
1936	Victoire électorale et lois sociales du Front Populaire

<b>Dates</b>	<b>Repères</b>
1939-1945	La Seconde Guerre mondiale, 8 mai 1945 : fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe ; Août 1945 : Hiroshima et Nagasaki
18 juin 1940	Appel du général de Gaulle
1940-1944	Le Régime de Vichy
1944-1945	Libération de la France, rétablissement de la République (la IV <sup>e</sup> ), droit de vote des femmes, Sécurité sociale
1961-1989	Le Mur de Berlin
1947-1962	Principale phase de la décolonisation
1957	Les traités de Rome
1958-1969	Les années de Gaulle ; 1958 fondation de la V <sup>e</sup> République
1981-1995	Les années Mitterrand
1992	Le traité de Maastricht
1995-2007	Les années Chirac
2002	L'euro monnaie européenne

## Géographie

### La France et l'Europe dans le monde d'aujourd'hui

À l'école primaire, les principales caractéristiques de la géographie de la France ont été abordées dans le contexte européen et mondial.

La classe de troisième est consacrée à l'étude de la France et de l'Union européenne. Le programme propose une entrée par les territoires proches et leurs habitants qui débouche sur une première approche du territoire national. La France est ensuite envisagée comme un espace de production, ouvert sur l'Europe et le monde. La troisième partie est consacrée à l'étude du rôle mondial de la France et de l'UE.

Par ce programme, les élèves apprennent à connaître et à comprendre le pays dans lequel ils vivent ainsi que le contexte européen et mondial dans lequel ce pays est placé.

Les études de cas leur permettent d'identifier les stratégies des acteurs, de repérer les éléments structurant les territoires et de comprendre les enjeux qui s'y rattachent.

Pour localiser et situer, pour comprendre et expliquer, les élèves manient cartes et images, de tous types et à toutes les échelles, en utilisant régulièrement les ressources fournies par les technologies de l'information et de la communication.

### L'analyse de documents et la maîtrise de l'expression écrite et orale concernent toutes les parties du programme.

Le professeur a la latitude de construire un cheminement dont il assume la responsabilité en traitant éventuellement les thèmes dans un ordre différent ou en procédant à des regroupements qu'il jugerait utiles et pertinents, à l'exception de la partie I du programme.

#### I - Habiter la France

(environ 30 % du temps consacré à la géographie)

##### Thème 1 - Un territoire sous influence urbaine

###### Connaissances

###### Les aires urbaines

La très grande majorité des habitants de la France vit dans une aire urbaine. La croissance urbaine s'accompagne de l'étalement spatial des villes (périurbanisation) en lien avec une mobilité accrue des habitants. Ces transformations affectent les espaces ruraux.

###### Le territoire national et sa population

La répartition de la population, les mobilités spatiales et les dynamiques démographiques sont étudiées en lien avec les caractéristiques du territoire national (métropolitain et ultramarin), ses ressources et ses contraintes.

###### Démarches

**Une étude de cas** : une grande question d'aménagement urbain choisi dans une aire urbaine de la Région où est situé l'établissement.

Cette étude débouche sur une mise en perspective du phénomène d'urbanisation à l'échelle du territoire national.

L'étude s'appuie sur la réalisation d'un **croquis** de la répartition spatiale de la population et de ses dynamiques, y compris migratoires, sur le territoire.

###### Capacités

###### Localiser et situer :

- les dix premières aires urbaines sur une carte du territoire national ;
- les montagnes, les fleuves, les domaines bioclimatiques, les façades maritimes ;
- le territoire métropolitain et ultramarin en Europe et sur le planisphère.

###### Décrire et expliquer :

- le processus d'étalement urbain, en lien avec les mobilités ;
- la répartition de la population sur le territoire ;
- les dynamiques démographiques et spatiales actuelles.



Thème 2 - La région	
<p><b>Connaissances</b></p> <p><b>La Région où est situé l'établissement</b> L'organisation du territoire régional structure l'étude et permet d'identifier les acteurs et les spécificités de la Région.*</p>	<p><b>Démarches</b></p> <p>L'étude de la région s'appuie sur un <b>croquis</b> de l'organisation du territoire.</p> <p><i>* Pour les élèves suivant un enseignement à distance ou dans un établissement français à l'étranger, l'étude porte sur la région Ile-de-France, en articulation avec l'étude de cas sur l'agglomération parisienne, prévue dans le thème 2 de la partie II.</i></p>
<p><b>Capacités</b></p> <p><b>Localiser et situer :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les repères spatiaux de la Région étudiée ;</li> <li>- les régions françaises.</li> </ul> <p><b>Identifier</b> les différentes collectivités territoriales et expliquer le processus de décentralisation</p> <p><b>Réaliser</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un croquis de l'organisation du territoire régional.</li> </ul>	

<b>II - Aménagement et développement du territoire français</b> (environ 40 % du temps consacré à la géographie)	
Thème 1 - Les espaces productifs	
<p><b>Connaissances</b></p> <p><b>Les espaces productifs</b> industriels, agricoles et de service sont étudiés dans leurs permanences et leurs dynamiques.</p>	<p><b>Démarches</b></p> <p><b>Trois études de cas à l'échelle locale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un espace de production à dominante industrielle ou énergétique ;</li> <li>- un espace de production à dominante agricole ;</li> <li>- un espace touristique ou de loisirs, ou un centre d'affaires.</li> </ul> <p>Chaque étude de cas débouche sur une mise en perspective à l'échelle nationale et intègre les problématiques du développement durable.</p>
<p><b>Capacités</b></p> <p><b>Localiser et situer</b> les espaces retenus pour les études de cas.</p> <p><b>Décrire et expliquer :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des paysages agricole, industriel, de service et/ou touristique ;</li> <li>- les facteurs de localisation d'une activité à l'échelle locale.</li> </ul> <p><b>Identifier</b> des activités et des acteurs économiques.</p>	

Thème 2 - L'organisation du territoire français
---



<p><b>Connaissances</b></p> <p><b>Les contrastes territoriaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La production de la richesse se concentre dans certains espaces du territoire national, en lien avec les dynamiques européennes et mondiales. Ce sont les métropoles dont Paris, les régions motrices, certains espaces frontaliers et les littoraux.</li> <li>- L'intégration du territoire national dans l'espace européen et mondial par les réseaux de transports renforce ces espaces.</li> </ul>	<p><b>Démarches</b></p> <p><b>Une étude de cas : l'agglomération parisienne.</b></p> <p>Cette étude débouche sur la mise en perspective de l'organisation du territoire par les réseaux et les pôles, les grands contrastes territoriaux à l'échelle nationale, et le rôle des acteurs publics et privés.</p> <p>On s'appuie sur une carte du réseau de la grande vitesse en France et en Europe.</p> <p>Ces contrastes sont reportés sur un croquis de l'organisation du territoire national.</p>
<p><b>Capacités</b></p> <p><b>Localiser et situer :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les principales métropoles françaises ;</li> <li>- les axes et les nœuds de transports majeurs de l'espace français.</li> </ul> <p><b>Décrire et expliquer :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la distribution spatiale des activités sur le territoire de la France ;</li> <li>- le poids et le rayonnement de Paris ;</li> <li>- quelques formes de disparités ou d'inégalités sur le territoire national.</li> </ul> <p><b>Réaliser un croquis</b> de l'organisation du territoire national.</p>	

### III – Le rôle mondial de la France et de l'Union européenne (environ 30 % du temps consacré à la géographie)

#### Thème 1- L'Union européenne, une union d'états

<p><b>Connaissances</b></p> <p><b>Un territoire en construction.</b></p> <p><b>Les contrastes territoriaux à l'intérieur de l'Union européenne.</b></p> <p>Plusieurs critères sont mobilisés pour établir une différenciation entre les États et les régions de l'Europe et souligner les contrastes de l'espace européen. L'UE tente de réduire les écarts par sa politique régionale et de cohésion des territoires.</p>	<p><b>Démarches</b></p> <p>La dynamique d'élargissement et les liens qui unissent les États sont étudiés à partir de cartes (UE, zone euro, espace Schengen...) et sur un exemple de candidature d'adhésion.</p> <p>L'étude s'appuie sur la lecture d'un petit nombre de cartes qui permettent d'identifier les principaux contrastes spatiaux.</p>
<p><b>Capacités</b></p> <p><b>Localiser et situer :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les États de l'Union européenne et leurs capitales ;</li> <li>- les villes où siègent les institutions de l'UE ;</li> <li>- les pays de la zone euro, de l'espace Schengen ;</li> <li>- les principales métropoles européennes ;</li> <li>- la mégapole européenne.</li> </ul> <p><b>Identifier et décrire</b> une forme de contraste de l'espace européen.</p>	

**Thème 2 – La France et l'Union européenne : influence mondiale, puissance incomplète**

**Connaissances**

**La France dans le monde**

Les territoires français ultramarins, la francophonie, la présence des Français à l'étranger assurent à la France un rayonnement politique et culturel à l'échelle du monde.

**Réalités et limites de la puissance de l'Union européenne**

À l'échelle du monde, l'Union européenne apparaît comme un pôle économique et commercial majeur, appuyé sur la puissance financière de l'euro, mais dont le rôle diplomatique et militaire reste limité.

**Démarches**

Le thème est introduit par **une étude de cas** : un département et région d'outre-mer (DROM)

La France ultramarine, la francophonie et la présence des Français à l'étranger sont abordées essentiellement à partir de cartes.

La puissance européenne est replacée dans le contexte mondial (richesse, développement, droits de l'homme...) et des pôles majeurs de l'organisation de l'espace mondial.

**Capacités**

**Localiser et situer :**

- le territoire français ultramarin sur un planisphère ;
- les principaux espaces de la francophonie ;
- l'Union européenne sur un planisphère des grands pôles de puissance mondiaux.

**Décrire et expliquer** quelques aspects de la puissance française.

**Identifier** des attributs de la puissance de l'Europe et des limites à cette puissance.

**À la fin de la scolarité obligatoire, l'élève doit être capable de localiser et situer les repères suivants (les repères étudiés à l'école primaire figurent en italiques) :**

- Les continents et les océans, les grands fleuves, les grands traits du relief (principales chaînes de montagnes et grandes plaines) et les principales zones climatiques de la planète ;
- les principaux foyers de peuplement et les espaces faiblement peuplés de la planète ; les cinq États les plus peuplés du monde ;
- les dix métropoles mondiales les plus peuplées et les pays où elles se situent ;
- trois pays parmi les plus pauvres du monde, trois grands pays émergents, les trois principaux pôles de puissance mondiaux ;
- deux grandes aires de départ et deux grandes aires d'arrivée des migrants dans le monde ;
- deux espaces touristiques majeurs dans le monde ;
- les mégapoles (Nord-est des États-Unis, Japon, Europe) ;
- le territoire de la France (métropolitain et ultramarin) ;
- les principaux espaces de la francophonie ;
- les montagnes, les grands fleuves, les domaines bioclimatiques et les façades maritimes du territoire national ;
- les dix premières aires urbaines du territoire français (les principales villes) ;
- les Régions françaises ;
- les États de l'Union européenne et leurs capitales ;
- les villes où siègent les institutions de l'Union européenne ;
- les dix principales métropoles européennes.

## Éducation civique

### La citoyenneté démocratique

En s'appuyant sur les acquis de l'école primaire et des années précédentes, la classe de troisième définit les principes, les conditions et les réalités de la citoyenneté politique. Celle-ci n'est pas seulement l'exercice de droits individuels, mais est aussi le moyen de faire vivre une démocratie.

Expliciter la forme d'organisation politique que constitue la République française est au cœur du programme. Il s'agit de mettre en lumière les valeurs et les principes qui la fondent et de montrer comment ces valeurs et ces principes se réalisent dans un ensemble d'institutions et de procédures concrètes, comment la République entraîne un ensemble de droits et de devoirs pour chaque citoyen.

La citoyenneté politique doit donc être décrite et expliquée : la participation politique dans ses différentes formes, la manifestation des opinions, les rapports entre la citoyenneté nationale et la citoyenneté européenne, la nature et le rôle des partis, des syndicats qui animent la vie démocratique doivent être présentés. En liaison avec les programmes d'histoire et de géographie de la classe de 3<sup>ème</sup>, l'histoire récente de la vie politique française, l'action internationale et l'organisation de la défense de la France sont étudiées.

Deux grands ensembles de capacités doivent être privilégiés dans le travail avec les élèves. Ceux-ci doivent être d'abord capables d'utiliser les notions clefs de la vie politique qu'ils rencontrent dans l'actualité. Ils doivent, ensuite, être amenés, dans les trois thèmes, à mettre en pratique leur capacité de jugement et d'esprit critique par rapport aux différentes formes d'information et dans les débats qui prennent corps dans une démocratie politique.

### I – La République et la citoyenneté (environ 30 % du temps consacré à l'éducation civique)

#### Connaissances

##### Thème 1 - Les valeurs, les principes et les symboles de la République

Les fondements de la citoyenneté et de la nationalité dans la République française sont analysés. L'importance de la langue nationale est soulignée.

##### Thème 2 – Nationalité, citoyenneté française et citoyenneté européenne

La diversité de la population sur le territoire national est prise en compte en faisant apparaître :

- le lien entre les droits politiques et la nationalité sur le territoire national et dans le cadre de l'Union européenne.
- la nature des droits civils, économiques et sociaux accordés à tous les habitants installés sur le territoire national.

#### Démarches

L'accent est mis sur la signification des principes et des règles principales qui fondent la communauté nationale et sur leur caractère évolutif donnant lieu au débat citoyen.

Il convient de s'appuyer sur les programmes d'histoire de la classe de quatrième et de la classe de troisième.

#### Documents de référence

- Constitution de 1958 (Préambule, art. 1, 2, 3 et 4)
- Loi du 9 décembre 1905 sur la séparation des Églises et de l'État (art. 1 et 2)
- Loi du 15 mars 2004, sur l'application du principe de laïcité dans les établissements scolaires et publics, modifiant le code de l'éducation, art. L 141-5-1
- Loi du 17 mars 1998, sur la nationalité (art. 6) modifiant le code civil (art. 21-11)
- Code civil (art.18)
- Traité sur l'Union européenne du 1<sup>er</sup> février 1992 (2<sup>e</sup> partie : la citoyenneté de l'Union (art. 8, 8A, 8B, 8C, 8D)

### II- La vie démocratique (environ 50 % du temps consacré à l'éducation civique)

<b>Connaissances</b>  <b>Thème 1 - La vie politique</b> - Les institutions de la V <sup>e</sup> République. - La décentralisation (commune, département, région). - Les partis politiques et les autres formes de participation à la vie démocratique. - Le citoyen et les différentes formes de participation démocratique.  <b>Thème 2 - La vie sociale</b> - Les syndicats.  <b>Thème 3 - L'opinion publique et les médias</b> - La diversité et le rôle des médias, (notamment celui d'internet). - Les sondages d'opinion.	<b>Démarches</b>  Chacun des développements du programme peut être concrétisé en partant des questions d'actualité prises dans la vie politique et sociale. Un débat argumenté peut être réalisé sur un des thèmes. Dans les exemples pris au fil des leçons l'accent est mis sur ce qui relève de la responsabilité particulière des citoyens. Cette partie du programme s'appuie étroitement sur le programme d'histoire de la classe de troisième.
<b>Documents de référence</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Extraits de la constitution de la V<sup>e</sup> République</li><li>- Extraits de la loi du 7 janvier 1983 (loi Defferre) ; art. 1<sup>er</sup> de la constitution de la V<sup>e</sup> République</li><li>- Extraits de la loi du 21 mars 1884 sur les syndicats</li><li>- Extraits de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse</li></ul>	

<b>III - La défense et la paix</b> (environ 20 % du temps consacré à l'éducation civique)	
<b>Connaissances</b>  <b>Thème 1 - La recherche de la paix, la sécurité collective, la coopération internationale</b> - Les problèmes et les difficultés d'une organisation pacifique du monde.  <b>Thème 2 - La défense et l'action internationale de la France</b> - Les missions de la défense nationale dans le contexte contemporain européen et mondial. - La Journée-de défense et de citoyenneté.	<b>Démarches</b>  Le rôle de l'ONU sera analysé à partir de quelques exemples.  Les ressources offertes par le trinôme académique peuvent être utilisées.  Cette partie du programme s'appuie directement sur le programme d'histoire de la classe de troisième et les programmes de géographie des classes de quatrième et de troisième.
<b>Documents de référence</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Constitution de la V<sup>e</sup> République (art. 5, 15, 21, 34 et 35)</li><li>- Charte des Nations unies de 1945 (art. 1 et extraits du chap. 7)</li><li>- Extraits du livre blanc sur la défense</li><li>- Extraits du traité sur l'Union européenne du 1<sup>er</sup> février 1992 (titre 5)</li></ul>	

## Annexe II

## Adaptation DROM

## Classe de troisième

Histoire	
Le monde depuis 1914	
Programme national : Parties - Thèmes	Adaptation
<b>Introduction - Un siècle de transformation scientifiques et technologiques (5 %)</b>  <b>Thème 1</b> : les grandes innovations scientifiques et technologiques	Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.
<b>I - Guerres mondiales et régimes totalitaires (1914-45)</b> (environ 30 % du temps consacré à l'histoire)  <b>Thème 1</b> : La Première Guerre mondiale : vers une guerre totale (1914-18)	Lorsque cela est possible, on veille à illustrer cette partie par un exemple local (événement, personnalité...) précis et significatif. L'étude d'un monument aux morts peut illustrer l'implication de l'outre-mer dans le conflit.
<b>II - Une géopolitique mondiale (depuis 1945)</b> (environ 30 % du temps consacré à l'histoire)	
<b>III - Vie politique et société en France</b> (environ 35 % du temps consacré à l'histoire)  <b>Thème 1 : La République de l'entre-deux-guerres : victorieuse et fragilisée</b> - Les années 1930 : la République en crise et le Front populaire  <b>Thème 2 : Effondrement et refondation républicaine (1940-46)</b>  <b>Thème 3 : La République à l'épreuve de la durée</b>	<p>On peut présenter le Front populaire dans une des quatre « vieilles colonies » en s'appuyant sur quelques images, textes ou événements significatifs.</p> <p>On peut présenter la situation dans une des quatre « vieilles colonies » pendant la Seconde Guerre mondiale ainsi que la départementalisation de 1946</p> <p>On rappelle l'impact de la décentralisation de 1982 dans les DOM.</p>

<b>Géographie</b>	
<b>La France et l'Europe dans le monde d'aujourd'hui</b>	
<b>Programme national : Parties - Thèmes</b>	<b>Adaptation</b>
<p><b>I – Habiter la France</b> (environ 30 % du temps consacré à la géographie)</p> <p><b>Thème 1 : Un territoire sous influence urbaine</b></p> <p><i>Démarches</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Une étude de cas : une grande question d'aménagement urbain choisi dans une aire urbaine de la Région où est situé l'établissement.</li></ul> <p><b>Thème 2 : La Région où est situé l'établissement</b></p>	<p><i>Démarches</i> : On peut traiter l'étude de cas dans le cadre des DROM.</p> <p><i>Démarches</i> : L'étude intègre la création des RUP (régions ultra périphériques) dans les traités de Maastricht (1992) et d'Amsterdam (1999).</p>
<p><b>II - Aménagement et développement du territoire français</b> (environ 40% du temps consacré à la géographie)</p> <p><b>Thème 1 : Les espaces productifs</b></p> <p><i>Démarches</i> : Trois études de cas à l'échelle locale :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- un espace de production à dominante industrielle ou énergétique ;</li><li>- un espace de production à dominante agricole ;</li><li>- un espace touristique ou de loisirs.</li></ul> <p>Chaque étude débouche sur une mise en perspective à l'échelle nationale et intègre les problématiques du DD.</p>	<p><i>Démarches</i> : On peut traiter l'une des trois études de cas dans le cadre du DROM.</p>

<b>III – Le rôle mondial de la France et de l’Union européenne</b> <b>Thème 1 – L’Union européenne, une union d’États</b>	On insiste sur la situation des RUP.
<b>Thème 2 – La France et l’Union européenne : influence mondiale, puissance incomplète</b> <b>- La France dans le monde</b> <i>Démarches</i> Le thème est introduit par une étude de cas : un département et région d’outre mer (DROM).	<i>Démarches</i> : L’étude de cas introductive porte sur un DROM autre que la région d’origine.

Annexe III

Adaptation Nouvelle-Calédonie

Classe de troisième

<b>Histoire</b> <b>Le monde depuis 1914</b>	
<b>Programme national</b>	<b>Contextualisation</b>
<p><b>Introduction - Un siècle de transformations scientifiques et technologiques</b> (environ 5 % du temps consacré à l'histoire)</p> <p><b>Thème 1 : les grandes innovations scientifiques et technologiques</b></p>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p>
<p><b>I - Guerres mondiales et régimes totalitaires (1914-45)</b> (environ 30% du temps consacré à l'histoire)</p> <p><b>Thème 1 : la Première Guerre mondiale : vers une guerre totale (1914-1918)</b></p> <p><b>Thème 2 : les régimes totalitaires dans les années 1930</b></p> <p><b>Thème 3 : la Seconde Guerre mondiale, une guerre d'anéantissement (1939-1945)</b></p>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p> <p>On fait référence à l'implication de la Nouvelle-Calédonie dans la Première Guerre mondiale.</p> <p>On fait référence à l'implication de la Nouvelle-Calédonie dans la Seconde Guerre mondiale. On insiste sur la guerre du Pacifique.</p>
<p><b>II - Une géopolitique mondiale (depuis 1945)</b> (environ 30 % du temps consacré à l'histoire)</p> <p><b>Thème 1 : la Guerre froide</b></p> <p><b>Thème 2 : des colonies aux États nouvellement indépendants</b></p> <p><b>Thème 3 : géopolitique du monde actuel</b></p>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p> <p>On n'oublie pas que la décolonisation a également touché l'Océanie.</p> <p>On évoque l'émergence de la zone Pacifique comme espace économique et stratégique.</p>
<p><b>III - Vie politique et société en France</b> (environ 35 % du temps consacré à l'histoire)</p> <p><b>Thème 1 : la République de l'entre-deux guerres : victorieuse et fragilisée</b> - Les années 1930 : la République en crise et le Front</p>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p> <p>Ce thème prend en compte l'évolution politique et institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie dans le cadre de la V<sup>e</sup> République.</p> <p>On évoque ici la société coloniale en Nouvelle-Calédonie et ses spécificités.</p>



populaire

**Thème 2 : effondrement et  
refondation républicaine  
(1940-46)**

**Thème 3 : la République à  
l'épreuve de la durée**

On rappelle que le choix entre collaboration et résistance a touché aussi la Nouvelle-Calédonie.

On évoque l'évolution statutaire de la Nouvelle-Calédonie dans cette période.

On aborde l'évolution de la société néo-calédonienne dans cette période.

<b>Géographie</b>	
<b>La France et l'Europe dans le monde d'aujourd'hui</b>	
<b>Programme national</b>	<b>Contextualisation</b>
<p><b>I - Habiter la France</b> (environ 30 % du temps consacré à la géographie)</p> <p><b>Thème 1 : un territoire sous influence urbaine.</b></p> <p><i>Démarches :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une étude de cas : une grande question d'aménagement urbain choisi dans une aire urbaine de la Région où est situé l'établissement.</li> </ul> <p><b>Thème 2 : la Région où est situé l'établissement</b></p>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p> <p>On donne toute sa place à l'étude du territoire de la Nouvelle-Calédonie. Pour les élèves dont le collège est situé dans un territoire ultramarin français n'ayant pas le statut de région, l'étude porte sur ce territoire.</p>
<p><b>II - Aménagement et développement du territoire français</b> (environ 35 % du temps consacré à la géographie)</p> <p><b>Thème 1 : les espaces productifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un espace de production à dominante industrielle ou énergétique ;</li> <li>- un espace de production à dominante agricole ;</li> <li>- un espace touristique ou de loisirs, ou un centre d'affaire.</li> </ul> <p><b>Thème 2 : l'organisation du territoire français</b></p>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p> <p>On évoque ici un exemple d'espace de production pris en Nouvelle-Calédonie (par exemple dans le cadre de la filière du nickel )</p>
<p><b>III - Le rôle mondial de la France et de l'union européenne</b></p> <p><b>Thème 1 : l'Union européenne, une union d'États</b></p> <p><b>Thème 2 : la France et l'Union européenne : influence mondiale, puissance incomplète</b></p>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p> <p>On n'oublie pas d'évoquer ici les liens entre l'Union européenne et les territoires ultramarins français comme la Nouvelle-Calédonie.</p> <p>On donne toute sa place à la France ultramarine dans ce thème.</p>

## Adaptation Polynésie française

### Classe de troisième

<b>Histoire</b>	
<b>Programme national</b>	<b>Adaptation</b>
<p><b>Introduction - Un siècle de transformations scientifiques et technologiques (5 %)</b></p> <p><b>Thème 1 : les grandes innovations scientifiques et technologiques</b></p>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p>
<p><b>I - Guerres mondiales et régimes totalitaires (1914-45)</b> (environ 30 % du temps consacré à l'histoire)</p> <p><b>Thème 1 : la Première Guerre mondiale : vers une guerre totale (1914-1918)</b></p> <p><b>Thème 2 : les régimes totalitaires dans les années 1930</b></p> <p><b>Thème 3 : la Seconde Guerre mondiale, une guerre d'anéantissement (1939-1945)</b></p>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p> <p>On fait référence à l'implication des ÉFO dans la Première Guerre mondiale.</p> <p>On fait référence à l'implication des ÉFO dans la Seconde Guerre mondiale. On insiste sur la guerre du Pacifique.</p>
<p><b>II - Une géopolitique mondiale (depuis 1945)</b> (environ 30 % du temps consacré à l'histoire)</p> <p><b>Thème 1 : la guerre froide</b></p> <p><b>Thème 2 : des colonies aux États nouvellement indépendants</b></p> <p><b>Thème 3 : géopolitique du monde actuel</b></p>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p> <p>On évoque l'importance de la force nucléaire et le développement des expérimentations dans le Pacifique.</p> <p>On n'oublie pas que la décolonisation a également touché l'Océanie.</p> <p>On évoque l'émergence de la zone Pacifique comme espace économique et stratégique.</p>
<p><b>III - Vie politique et société en France (environ 35 % du temps consacré à l'histoire)</b></p> <p><b>Thème 1 : La République de l'entre-deux guerres : victorieuse et fragilisée</b> - Les années 1930 : la République en crise et le Front populaire</p> <p><b>Thème 2 : effondrement et refondation républicaine</b></p>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p> <p><i>Ce thème prend en compte l'évolution politique et institutionnelle de la Polynésie française dans le cadre de la V<sup>e</sup> République.</i></p> <p>On évoque ici la société coloniale des ÉFO et ses spécificités.</p> <p>On rappelle que le choix entre collaboration et résistance a touché aussi les ÉFO.</p>

**(1940-46)****Thème 3 – La République à l'épreuve de la durée**

On évoque l'évolution statutaire de la Polynésie française dans cette période.  
On aborde l'évolution de la société polynésienne dans cette période.

<b>Géographie</b>	
<b>Programme national</b>	<b>Contextualisation</b>
<p><b>I – Habiter la France</b> (environ 30 % du temps consacré à la géographie)</p> <p><b>Thème 1 : un territoire sous influence urbaine</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les aires urbaines</li> <li>- Le territoire national et sa population</li> </ul> <p><b>Thème 2 : la Région</b></p>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l’environnement régional.</p> <p>On donne toute sa place à l’étude du territoire de la Polynésie française Pour les élèves dont le collège se situe dans un territoire ultramarin français n’ayant pas le statut de région, l’étude porte sur ce territoire.</p>
<p><b>II – Aménagement et développement du territoire français</b> (environ 35 % du temps consacré à la géographie)</p> <p><b>Thème 1 : les espaces productifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un espace de production à dominante industrielle ou énergétique ;</li> <li>- un espace de production à dominante agricole ;</li> <li>- un espace touristique ou de loisirs, ou un centre d’affaire.</li> </ul> <p><b>Thème 2 : l’organisation du territoire français</b></p>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l’environnement régional.</p> <p>On évoque ici un exemple d’espace touristique ou de loisirs pris en Polynésie française.</p>
<p><b>III – Le rôle mondial de la France et de l’union européenne</b></p> <p><b>Thème 1 - L’Union européenne, une union d’États</b></p> <p><b>Thème 2 – La France et l’Union européenne : influence mondiale, puissance incomplète</b></p>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l’environnement régional.</p> <p>On donne toute sa place à la France ultramarine dans ce thème.</p>

## Adaptation Wallis-et-Futuna

### Classe de troisième

<b>Histoire</b>	
<b>Programme national</b>	<b>Adaptation</b>
<p><b>Introduction - Un siècle de transformations scientifiques et technologiques</b> (environ 5 % du temps consacré à l'histoire)</p> <p><b>Thème 1 : les grandes innovations scientifiques et technologiques</b></p>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p>
<p><b>I - Guerres mondiales et régimes totalitaires (1914-45)</b> (environ 30 % du temps consacré à l'histoire)</p> <p><b>Thème 1 : la Première Guerre mondiale : vers une guerre totale (1914-1918)</b></p> <p><b>Thème 2 : les régimes totalitaires dans les années 1930</b></p> <p><b>Thème 3 : la Seconde Guerre mondiale, une guerre d'anéantissement (1939-1945)</b></p>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p> <p>On fait référence à l'implication de Wallis-et-Futuna dans la Première Guerre mondiale.</p> <p>On fait référence à l'implication de Wallis-et-Futuna dans la Seconde Guerre mondiale. On insiste sur la guerre du Pacifique.</p>
<p><b>II - Une géopolitique mondiale (depuis 1945)</b> (environ 30 % du temps consacré à l'histoire)</p> <p><b>Thème 1 : la Guerre froide</b></p> <p><b>Thème 2 : des colonies aux États nouvellement indépendants</b></p> <p><b>Thème 3 : géopolitique du monde actuel</b></p>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p> <p>On n'oublie pas que la décolonisation a également touché l'Océanie.</p> <p>On évoque l'émergence de la zone Pacifique comme espace économique et stratégique.</p>
<p><b>III - Vie politique et société en France</b> (environ 35 % du temps consacré à l'histoire)</p> <p><b>Thème 1 : la République de l'entre-deux guerres : victorieuse et fragilisée</b></p> <p><b>Thème 2 : effondrement et</b></p>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p> <p>Ce thème prend en compte l'évolution politique et institutionnelle de Wallis-et-Futuna dans le cadre de la V<sup>e</sup> République.</p> <p>On évoque ici la société coloniale à Wallis-et-Futuna et ses spécificités.</p> <p>On évoque l'évolution statutaire de Wallis-et-Futuna dans cette période.</p>

**refondation républicaine  
(1940-46)**

**Thème 3 : la République à  
l'épreuve de la durée**

On évoque l'évolution statutaire de Wallis-et-Futuna dans cette période.

On aborde l'évolution de la société wallisienne et futunienne dans cette période

<b>Géographie</b>	
<b>Programme national</b>	<b>Contextualisation</b>
<p><b>I - Habiter la France</b> (environ 30 % du temps consacré à la géographie)</p> <p><b>Thème 1 : un territoire sous influence urbaine</b></p> <p><b>Thème 2 : la Région où est situé l'établissement</b></p>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p> <p>On donne toute sa place à l'étude du territoire de Wallis-et-Futuna</p> <p>Pour les élèves dont le collège se situe dans un territoire ultramarin français n'ayant pas le statut de région, l'étude porte sur ce territoire.</p>
<p><b>II – Aménagement et développement du territoire français</b> (environ 35 % du temps consacré à la géographie)</p> <p><b>Thème 1 : les espaces productifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- un espace de production à dominante industrielle ou énergétique ;</li><li>- un espace de production à dominante agricole ;</li><li>- un espace touristique ou de loisirs, ou un centre d'affaire.</li></ul> <p><b>Thème 2 : L'organisation du territoire français</b></p>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p>
<p><b>III – Le rôle mondial de la France et de l'union européenne</b></p> <p><b>Thème 1 - L'Union européenne, une union d'États</b></p> <p><b>Thème 2 – La France et l'Union européenne : influence mondiale, puissance incomplète</b></p>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p> <p>On n'oublie pas d'évoquer ici les liens entre l'Union européenne et les territoires ultramarins français.</p> <p>On donne toute sa place à la France ultramarine dans ce thème.</p>



**Annexe IV****Classe de troisième, sections internationales****Complément spécifique au programme d'histoire-géographie, classe de troisième  
Sections internationales****Collège**

Dans les sections internationales, le programme d'enseignement de l'histoire-géographie-éducation civique en vigueur en classe de troisième est complété comme suit :

**Histoire**

**Dans la langue étudiée, en prenant en compte les spécificités historiques et géographiques de la civilisation, de l'espace et de l'État dont relève la section, on met en œuvre au choix :**

- la partie I du programme : guerres mondiales et régimes totalitaires (1914-1945)  
ou
- la partie II du programme : une géopolitique mondiale (depuis 1945)  
ou
- la partie III du programme : vie politique et société (dans l'État dont relève la section)

**Géographie**

**Dans la langue étudiée, en prenant en compte les spécificités géographiques et historiques de la civilisation, de l'espace et de l'État dont relève la section, on met en œuvre au choix :**

- la partie I du programme : habiter (l'État dont relève la section)  
ou
- la partie II du programme : aménagement et développement du territoire (de l'État dont relève la section)  
ou
- la partie III du programme : (l'État dont relève la section) et l'Union européenne

Enseignements primaire et secondaire

## **Classes de première et terminale préparant au baccalauréat professionnel**

---

### **Programme d'enseignement de l'histoire-géographie-éducation civique**

NOR : MENE1324855A

arrêté du 2-10-2013 - J.O. du 7-11-2013

MEN - DGESCO A3-1

---

Vu code de l'éducation ; arrêté du 10-2-2009 ; arrêté du 29-5-2012 ; arrêté du 29-5-2012 ; avis du CSE du 19-9-2013 ; avis de la formation interprofessionnelle du 23-9-2013

---

**Article 1** - Les parties intitulées « classe de première » et « classe terminale » figurant dans l'annexe de l'[arrêté du 10 février 2009](#) fixant le programme d'enseignement de l'histoire-géographie-éducation civique pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel sont remplacées par les dispositions mentionnées à l'annexe 1 du présent arrêté.

**Article 2** - Les dispositions de l'annexe 2 et de l'annexe 3 de l'arrêté du 29 mai 2012 relatif à l'adaptation des programmes nationaux d'enseignement de l'histoire et de la géographie pour les départements et régions d'outre-mer (DROM), de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique, et de la Réunion dans les classes préparatoires au baccalauréat professionnel sont remplacées par les dispositions de l'annexe 2 du présent arrêté.

**Article 3** - Les dispositions de l'annexe 2 et de l'annexe 3 de l'arrêté du 29 mai 2012 relatif à l'adaptation des programmes nationaux d'enseignement de l'histoire et de la géographie pour les collectivités d'outre-mer (COM) de Nouvelle-Calédonie, de Polynésie française et de Wallis-et-Futuna dans les classes préparatoires au baccalauréat professionnel sont remplacées par les dispositions de l'annexe 3 du présent arrêté.

**Article 4** - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 2 octobre 2013

Pour le ministre de l'éducation nationale  
et par délégation,  
Le directeur général de l'enseignement scolaire,  
Jean-Paul Delahaye

### **Annexe I**

↳ [Programme d'enseignement de l'histoire-géographie-éducation civique](#)

### **Annexe II**

↳ [Adaptation DROM](#)

### **Annexe III**

↳ [Adaptation Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna](#)

## Annexe I

### Histoire – Géographie - Éducation civique Baccalauréat professionnel

#### Classes de première et terminale

##### Classe de première

###### Histoire

###### État et société en France de 1830 à nos jours

**Les mutations de l'Europe au XIX<sup>e</sup> siècle – qu'elles soient économiques, sociales ou politiques – ouvrent une phase nouvelle dans l'histoire de l'humanité. On étudie ces mutations à travers l'histoire de la France, de 1830 à nos jours.**

Les sujets d'étude sont tous obligatoires. Pour chaque sujet d'étude, on retient au moins une situation parmi celles indiquées et on garde la liberté d'en traiter d'autres tirées de la liste du programme ou à l'initiative de l'enseignant.

Sujets d'étude	Une situation au moins	Orientations et mots-clés
<b>1. Être ouvrier en France (1830-1975)</b>	- 1892, la grève de Carmaux et J. Jaurès - Être ouvrier à... (exemple dans une ville industrielle)	On rappelle l'évolution du monde ouvrier de 1830 à la fin des Trente Glorieuses. On étudie la constitution d'une <b>culture ouvrière</b> et d'une conscience de classe. On présente les luttes sociales et politiques ( <b>grèves, syndicalisme, partis</b> ) et le processus d'intégration républicaine des ouvriers et des ouvrières.
<b>2. Les femmes dans la société française de la Belle Époque à nos jours</b>	- Louise Weiss et le vote des femmes dans l'entre-deux-guerres - Simone Veil et le débat sur l'IVG	On étudie la <b>condition féminine</b> au XX <sup>e</sup> siècle en s'arrêtant sur quelques avancées significatives : scolarisation des filles, conquête des <b>droits civils et politiques</b> , maîtrise de la fécondité et liberté individuelle de la femme, etc. On montre que les inégalités homme-femme persistent.
<b>3. La République et le fait religieux depuis 1880</b>	- Les lois laïques des années 1880 - Briand et la loi de séparation des Églises et de l'État	On étudie l'évolution des rapports entre la République et les Églises en partant des <b>lois scolaires de Jules Ferry</b> . On montre que la <b>laïcité</b> est devenue le garant de la liberté de conscience et du libre exercice des cultes régi (sauf exception) par la <b>loi de 1905</b> .
<b>4. De l'État français à la IV<sup>e</sup> République (1940-1946)</b>	- La rafle du Vel d'Hiv - Jean Moulin et l'unification de la Résistance	On présente le <b>régime de Vichy</b> et la Révolution nationale, sa <b>collaboration</b> avec l'Allemagne nazie, sa part de responsabilité dans le <b>génocide</b> juif. On étudie le programme du Conseil national de la <b>Résistance</b> et la mise en place de la <b>IV<sup>e</sup> République</b> .

## Classe de première

### Géographie

#### Des territoires dans la mondialisation

La mondialisation intègre les économies et les territoires dans un système planétaire qui crée une culture mondiale mais n'uniformise pas la planète. Différences culturelles et inégalités économiques caractérisent aussi l'espace mondial.

Les sujets d'étude sont tous obligatoires. Pour chaque sujet d'étude, on retient au moins une situation parmi celles indiquées et on garde la liberté d'en traiter d'autres tirées de la liste du programme ou à l'initiative de l'enseignant.

Sujets d'étude	Une situation au moins	Orientations et mots-clés
<b>1. Acteurs, flux, réseaux de la mondialisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les migrations internationales</li> <li>- Le circuit mondial d'un produit</li> </ul>	On identifie la <b>mondialisation</b> comme l'intégration des économies, des hommes et des territoires dans un système planétaire. On constate que les <b>flux</b> qui parcourent le monde dessinent des <b>réseaux</b> et des pôles, inégalement répartis. On étudie le rôle des <b>acteurs</b> de la mondialisation, en particulier les États, les firmes transnationales, certaines organisations non gouvernementales (ONG).
<b>2. Mondialisation et diversité culturelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le cinéma en Asie</li> <li>- Géographie des goûts alimentaires</li> </ul>	On présente l'émergence d'une <b>culture mondiale</b> . On montre que la vitalité des <b>métissages culturels</b> n'exclut pas la pluralité de cultures singulières qui témoignent des <b>appartenances identitaires</b> .
<b>3. Pôles et aires de puissance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La Chine littorale</li> <li>- La Californie</li> </ul>	On montre que les trois grandes <b>aires de puissance</b> et les <b>villes mondiales</b> constituent des <b>centres d'impulsion</b> majeurs du monde.  On étudie l'organisation de l'espace d'une des aires de puissance.
<b>4. Les dynamiques des périphéries</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un pays émergent</li> <li>- Un PMA</li> </ul>	On montre que le monde devient de plus en plus multipolaire avec l'affirmation du rôle de nouvelles puissances, les <b>pays émergents</b> . On met en évidence l'existence de pays qui restent largement en marge des dynamiques de développement de la mondialisation : <b>les pays les moins avancés (PMA)</b> .

## Classe de première

### Éducation civique

#### Le citoyen et la République

Les thèmes mettent l'accent sur le fonctionnement des institutions et font réfléchir sur l'engagement responsable du citoyen.

On aborde deux thèmes : le thème obligatoire et un thème parmi les trois au choix. Pour chaque thème, on s'appuie sur un sujet au moins. On garde la liberté de traiter d'autres sujets pris dans la liste du programme ou choisis à l'initiative de l'enseignant.

Thèmes	Sujets possibles	Orientations
A. Thème obligatoire : <b>La Constitution de la V<sup>e</sup> République et l'exercice des pouvoirs</b>	- Le rôle du Président de la République  - La séparation des pouvoirs	On présente la <b>Constitution</b> de la V <sup>e</sup> République qui définit les rapports entre les différents pouvoirs et énonce les libertés dont bénéficie le citoyen. On explique comment son instauration en 1958 transforme durablement la vie politique avec l'élection présidentielle au <b>suffrage universel</b> (1962) et le renforcement du pouvoir exécutif. On évoque sa mise à l'épreuve (cohabitation) et ses évolutions (décentralisation, quinquennat).
B. Thèmes au choix : <b>Droits et devoirs des citoyens</b>	- Le parcours civique (recensement et Journée défense et citoyenneté)  - La couverture maladie universelle	L'État républicain garantit les libertés et les <b>droits individuels et collectifs</b> des citoyens. En contrepartie, ces derniers ont des devoirs : respect de la loi, participation à la défense, <b>devoir fiscal</b> , etc. On réfléchit à ces droits et à ces devoirs, à leur imbrication, et on insiste en particulier sur le <b>devoir de défense</b> et sur les droits sociaux.
Ou : <b>Citoyen français, citoyen européen</b>	- Le droit de vote  - La Cour européenne de justice	<b>La citoyenneté s'exerce à des échelles multiples</b> , depuis la commune jusqu'à l'Union européenne, en passant par le département, la région et l'État. On s'interroge sur la défense française et son organisation, et sur le principe d'une défense européenne.
Ou : <b>Le citoyen et la justice</b>	- Être juré en cour d'assises  - Le droit, la loi, la liberté	Une <b>justice indépendante et égale pour tous</b> est un élément constitutif de l'État de droit. On met en évidence l'utilité sociale de cette institution et on fait réfléchir sur l'articulation entre la liberté et le droit.

## Classe terminale

### Histoire

#### Le monde au XX<sup>e</sup> siècle et au début du XXI<sup>e</sup> siècle

Le XX<sup>e</sup> siècle – de 1914 à 1990 – est abordé ici à travers quelques thèmes permettant d'éclairer cette période d'affrontements meurtriers, de combats des idéologies, de progrès technologique, économique et social, de tentatives d'organisations mondiales et régionales. On traite également le XXI<sup>e</sup> siècle, tel qu'il se dessine depuis la chute du Mur de Berlin.

Les sujets d'étude sont tous obligatoires. Pour chaque sujet d'étude, on retient au moins une situation parmi celles indiquées et on garde la liberté d'en traiter d'autres tirées de la liste du programme ou à l'initiative de l'enseignant.

Sujets d'étude	Une situation au moins	Orientations et mots-clés
<b>1. Les États-Unis et le monde (1917-1989)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les 14 points de Wilson</li> <li>- Le plan Marshall et le début de la guerre froide</li> </ul>	On montre l'engagement des États-Unis dans les <b>deux guerres mondiales</b> et dans la <b>guerre froide</b> et leur rôle moteur dans l'économie mondiale, qui contribuent à la construction de la <b>puissance</b> américaine. On explique comment les États-Unis ont défendu voire imposé leur modèle économique ( <b>capitalisme</b> ) et politique ( <b>démocratie libérale</b> ).
<b>2. L'idée d'Europe au XX<sup>e</sup> siècle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le plan Schuman</li> <li>- Kohl - Mitterrand et l'Europe</li> </ul>	On étudie les grands projets politiques et économiques d'union de l'Europe, les débats et les oppositions qu'ils suscitent ( <b>supranationalité, fédéralisme</b> ). On montre les réalisations éphémères ou durables (projet de Briand, marché commun initié par Schuman et Adenauer) en les replaçant dans leurs contextes. On souligne le renouvellement de la question de la <b>construction européenne</b> à la suite de la <b>disparition des blocs</b> .
<b>3. La décolonisation et la construction de nouveaux États : Inde, Algérie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gandhi et la non-violence</li> <li>- La Toussaint 1954</li> </ul>	On montre, à travers l'Inde et l'Algérie, les luttes coloniales et les processus de <b>décolonisation</b> . On présente leurs conséquences politiques, économiques et humaines sur la construction des deux nouveaux États.
<b>4. Le monde depuis le tournant des années 1990</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La chute du Mur de Berlin</li> <li>- Le 11 septembre 2001</li> </ul>	On présente <b>l'effondrement du modèle soviétique</b> et la victoire de la démocratie libérale et de l'économie de marché. On insiste sur les <b>crises</b> qui marquent le début de cette nouvelle période : <b>génocides</b> en Afrique et en Europe - Rwanda, Srebrenica –, <b>terrorisme</b> – 11 septembre –, guerres contre le terrorisme.

## Classe terminale

### Géographie

#### La France dans l'Union européenne

**La France s'inscrit dans l'Union européenne et dans le monde. L'articulation des trois échelles permet de situer sa puissance et de comprendre ses dynamiques territoriales.**

Les sujets d'étude sont tous obligatoires. Pour chaque sujet d'étude, on retient au moins une situation parmi celles indiquées et on garde la liberté d'en traiter d'autres tirées de la liste du programme ou à l'initiative de l'enseignant.

Sujets d'étude	Une situation au moins	Orientations et mots-clés
<b>1. La France dans l'UE et dans le monde</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Paris, ville mondiale</li> <li>- L'outre-mer et la puissance française</li> </ul>	On présente le <b>territoire</b> français, y compris l'outre-mer, la <b>répartition</b> et la <b>mobilité</b> de sa population, son ouverture sur l'Union européenne et sur le monde. On mesure la <b>puissance</b> de la France dans les domaines économique, géopolitique et culturel.
<b>2. Acteurs et enjeux de l'aménagement des territoires français</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Conservatoire du littoral</li> <li>- Un aménagement dans une communauté de communes</li> </ul>	<p>Il ne s'agit pas de traiter l'historique de l'aménagement du territoire en France.</p> <p>En s'appuyant sur l'étude d'exemples d'aménagements, on fait apparaître la complexité des enjeux de <b>l'aménagement des territoires</b> aujourd'hui (compétitivité des territoires, équité territoriale, gestion durable). On identifie le rôle des <b>acteurs</b>, en particulier les <b>collectivités territoriales</b>, l'État, l'Union européenne.</p>
<b>3. Les transformations de l'espace productif et décisionnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'espace productif d'une métropole</li> <li>- L'espace productif dans lequel est situé l'établissement *</li> </ul>	<p>On met en évidence les permanences, les mutations et la diversité des <b>espaces productifs et décisionnels</b> français dans le cadre de la mondialisation. On montre en particulier la concentration des fonctions de commandement, de recherche et d'innovation dans les métropoles.</p> <p><i>* Pour les élèves suivant un enseignement à distance ou dans un établissement français à l'étranger, l'étude porte sur un espace productif ou décisionnel au choix situé dans une région du territoire français.</i></p>
<b>4. L'Union européenne et ses territoires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les frontières de l'Union européenne</li> <li>- Un grand projet européen</li> </ul>	L'Union européenne est une construction géoéconomique et géopolitique. On présente cet espace à géométrie variable ( <b>espace Schengen, zone Euro</b> ), les <b>acquis communautaires</b> , les grands projets. On évoque les contrastes territoriaux et les efforts entrepris pour les réduire.

## Classe terminale

### Éducation civique

#### Le citoyen et le monde

**Les thèmes posent des questions éthiques qui renvoient à la responsabilité individuelle et collective du citoyen, face aux grands enjeux économiques et sociaux du monde actuel.**

On aborde deux thèmes : le thème obligatoire et un thème parmi les trois au choix. Pour chaque thème, on s'appuie sur un sujet au moins. On garde la liberté de traiter d'autres sujets pris dans la liste du programme ou choisis à l'initiative de l'enseignant.

Thèmes	Sujets possibles	Orientations
A. Thème obligatoire : <b>Droits de l'Homme et action internationale</b>	- L'ingérence humanitaire - Le rôle des organisations non gouvernementales (ONG)	<b>La Déclaration universelle des droits de l'Homme</b> a énoncé un droit universel placé au-dessus des législations étatiques. On montre que l' <b>Organisation des nations unies (ONU)</b> est chargée de la mise en œuvre de ce droit : mandats donnés à des États pour le rétablissement de la paix et pour l'ingérence humanitaire, institution de <b>tribunaux internationaux</b> .
B. Thèmes au choix : <b>Citoyenneté, science et éthique</b>	- La procréation médicalement assistée - Informatique et liberté	On aborde la responsabilité du citoyen face aux <b>applications de la recherche scientifique</b> , notamment dans les technologies du vivant et de l'informatique. On questionne la pertinence des usages sociaux de la science au regard du droit et des limites de la liberté humaine.
Ou : <b>Citoyenneté et environnement</b>	- Les organismes génétiquement modifiés (OGM) - Énergie nucléaire et gestion des déchets	On s'interroge sur le besoin d'information pour comprendre les débats complexes qui portent sur les relations entre progrès technologiques, santé et environnement, dans une perspective de <b>développement durable</b> . On met en débat la responsabilité du citoyen au plan individuel et collectif.
Ou : <b>Citoyenneté et travail</b>	- Le droit de grève et son exercice - La négociation dans l'entreprise	On aborde les questions posées par <b>l'exercice de la citoyenneté dans l'entreprise</b> . Les relations qui lient l'employeur au salarié ou à l'apprenti sont définies par un <b>contrat de travail</b> qui précise les droits et les obligations de chacune des parties. On réfléchit sur les transformations des relations de travail dans le contexte de l'ouverture européenne et de la <b>mondialisation</b> .



## Annexe II

**Adaptation DROM**

## Classes de première – baccalauréat professionnel

<b>Histoire</b>	
<b>État et société en France de 1830 à nos jours</b>	
<b>Programme national Sujets d'études - Situations</b>	<b>Adaptation</b>
<b>1. Être ouvrier en France (1830-1975)</b>  - Être ouvrier à...(exemple dans une ville industrielle).	Cette situation peut être étudiée à travers l'exemple des DROM.
<b>3. La République et le fait religieux depuis 1880</b>  - Les lois laïques des années 1880.	Cette situation est abordée en intégrant les spécificités des DROM
<b>4. De l'État français à la IV<sup>e</sup> République (1940 – 1946).</b>	Ce sujet d'étude intègre les spécificités des DROM durant la période envisagée

<b>Géographie</b>	
<b>Des territoires dans la mondialisation</b>	
<b>Programme national Sujets d'étude - Situations</b>	<b>Adaptation</b>
<b>1. Acteurs, flux, réseaux de la mondialisation</b> - Les migrations internationales - Le circuit mondial d'un produit	Les DROM sont intégrés dans le processus de mondialisation et peuvent illustrer des phénomènes de migrations internationales, le circuit mondial d'un produit ou l'action internationale d'une ONG.
<b>2. Mondialisation et diversité culturelle</b>	Ce sujet d'étude intègre les spécificités des DROM .

**Adaptation DROM**

Classes de terminale – baccalauréat professionnel

<b>Histoire –</b>	
<b>Le monde au XX<sup>e</sup> siècle et au début du XXI<sup>e</sup> siècle</b>	
<b>Programme national Sujets d'études - Situations</b>	<b>Adaptation</b>
<b>1. Les États-Unis et le monde (1917-1989)</b>	Pour la Guyane, la Guadeloupe et la Martinique, l'accent peut être mis sur les relations des États-Unis avec l'espace caraïbe. Pour la Réunion, l'accent peut être mis sur les relations des États–Unis et de l'Afrique australe.
<b>3. La décolonisation et la construction de nouveaux États : Inde, Algérie</b>	Ce sujet d'étude peut être l'occasion d'évoquer la décolonisation dans l'espace caribéen ou dans l'océan indien.

<b>Géographie</b>	
<b>La France dans l'Union européenne</b>	
<b>Programme national Sujets d'études - Situations</b>	<b>Adaptation</b>
<b>2. Acteurs et enjeux de l'aménagement des territoires français</b> - Le Conservatoire du littoral - Un aménagement dans une communauté de communes	On peut choisir des exemples d'aménagement des territoires dans les DROM.

Annexe III

## Adaptation Nouvelle-Calédonie

### Classes de première – baccalauréat professionnel

<b>Histoire</b>	
<b>Programme national : Sujets d'étude Situations (une au moins)</b>	<b>Adaptation</b>
<p><b>1. Être ouvrier en France (1830-1975)</b></p> <p>- 1892, la grève de Carmaux et J. Jaurès</p> <p>- Être ouvrier à ... (exemple dans une ville industrielle)</p>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p> <p>Si elle est choisie, la situation peut porter sur l'expérience des ouvriers du nickel en Nouvelle-Calédonie</p>
<p><b>2. Les femmes dans la société française de la Belle Époque à nos jours</b></p> <p>- Louise Weiss et le vote des femmes dans l'entre-deux-guerres</p> <p>- Simone Veil et le débat sur l'IVG</p>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p> <p>Si elle est choisie, la situation prend en compte les particularités du contexte calédonien dans le débat, puis la mise en place de la loi. (La légalisation de l'IVG n'est obtenue en Nouvelle-Calédonie qu'en 2001).</p>
<p><b>3. La République et le fait religieux depuis 1880</b></p> <p>- Les lois laïques des années 1880</p> <p>- Briand et la loi de la séparation des Églises et de l'État</p>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p> <p>On met en avant les spécificités du fait religieux en Nouvelle-Calédonie.</p> <p>Si elle est choisie, la situation prend en compte les spécificités de la Nouvelle-Calédonie.</p>
<p><b>4. De l'État français à la IV<sup>e</sup> République (1940-1946)</b></p> <p>- La rafle du Vel d'Hiv</p> <p>- Jean Moulin et l'unification de la Résistance</p>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p>

<b>Géographie</b>	
<b>Programme national : Sujets d'étude</b> Situations (une au moins)	<b>Contextualisation</b>
<b>1. Acteurs, flux, réseaux de la mondialisation</b>  - Les migrations internationales  - Le circuit mondial d'un produit	Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.  On évoquera les migrations dans l'espace océanien.  On pourra prendre l'exemple du nickel.
<b>2. Mondialisation et diversité culturelle</b>  - Le cinéma en Asie - Géographie des goûts alimentaires	Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.
<b>3. Pôles et aires de puissance</b>  - La Chine littorale - La Californie	Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.
<b>4. Les dynamiques des périphéries</b> - Un PMA au choix - Un pays émergent au choix	Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

<b>Éducation civique</b>	
<b>A. Thème obligatoire</b>  <b>La Constitution de la V<sup>e</sup> République et l'exercice des pouvoirs</b>	Le thème A prend en compte l'évolution politique et institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie.

## Adaptation Nouvelle-Calédonie

### Classes de terminale – baccalauréat professionnel

<b>Histoire</b>	
<b>Programme national : Sujets d'étude Situations (une au moins)</b>	<b>Adaptation</b>
<p><b>1. Les États-Unis et le monde (1917-1989)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les 14 points de Wilson</li> <li>- Le plan Marshall et le début de la guerre froide</li> </ul>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p>
<p><b>2. L'idée d'Europe au XX<sup>e</sup> siècle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le plan Schumann</li> <li>- Kohl – Mitterrand et l'Europe</li> </ul>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p>
<p><b>3. La décolonisation et la construction de nouveaux États : Inde, Algérie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gandhi et la non-violence</li> <li>- La Toussaint 1954</li> </ul>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p>
<p><b>4. Le monde depuis le tournant des années 1990</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La chute du Mur de Berlin</li> <li>- Le 11 septembre 2001</li> </ul>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p>

<b>Géographie</b>	
<b>Programme national : Sujets d'étude Situations (une au moins)</b>	<b>Contextualisation</b>
<p><b>1. La France dans l'UE et dans le monde</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Paris, ville mondiale</li> <li>- L'Outre-mer et la puissance française</li> </ul>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p>
<p><b>2. Acteurs et enjeux de l'aménagement des territoires français</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Conservatoire du littoral</li> <li>- Un aménagement dans une communauté de communes</li> </ul>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p>
<p><b>3. Les transformations de l'espace productif et décisionnel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'espace productif d'une métropole</li> <li>- L'espace productif dans lequel est situé l'établissement</li> </ul>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p> <p>Étude d'un espace productif et décisionnel en Nouvelle Calédonie</p>
<p><b>4. L'Union européenne et ses territoires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les frontières de l'Union européenne</li> <li>- Un grand projet européen</li> </ul>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p>

## Adaptation Polynésie française

### Classes de première – baccalauréat professionnel

<b>Histoire</b>	
<b>Programme national : Sujets d'étude Situations (une au moins)</b>	<b>Adaptation</b>
<p><b>1. Être ouvrier en France (1830-1975)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1892, la grève de Carmaux et J. Jaurès</li> <li>- Être ouvrier à ... (exemple dans une ville industrielle)</li> </ul>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p> <p>Si elle est choisie, la situation peut porter sur l'expérience des ouvriers de Makatea.</p>
<p><b>2. Les femmes dans la société française de la Belle Époque à nos jours</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Louise Weiss et le vote des femmes dans l'entre-deux-guerres</li> <li>- Simone Veil et le débat sur l'IVG</li> </ul>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p> <p>Si elle est choisie, la situation prend en compte les particularités du contexte polynésien dans le débat, puis la mise en place de la loi. La légalisation de l'IVG n'est obtenue en Polynésie française qu'en 2001.</p>
<p><b>3. La République et le fait religieux depuis 1880</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les lois laïques des années 1880</li> <li>- Briand et la loi de la séparation des Églises et de l'État</li> </ul>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional. On met en avant les spécificités du fait religieux en Polynésie française.</p> <p>Si elle est choisie, la situation prend en compte les spécificités de l'application des ÉFO.</p>
<p><b>4. De l'État français à la IV<sup>e</sup> République (1940-1946)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La rafle du Vel d'Hiv</li> <li>- Jean Moulin et l'unification de la Résistance</li> </ul>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p> <p>Si elle est choisie, la situation prend en compte les aspirations politiques des membres du Bataillon du Pacifique à leur retour.</p>



<b>Géographie</b>	
<b>Programme national : Sujets d'étude Situations (une au moins)</b>	<b>Adaptation</b>
<b>1. Acteurs, flux, réseaux de la mondialisation</b>  - Les migrations internationales  - Le circuit mondial d'un produit	Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.  On évoque les migrations dans l'espace océanien.
<b>2. Mondialisation et diversité culturelle</b>  - Le cinéma en Asie  - Géographie des goûts alimentaires	Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.
<b>3. Pôles et aires de puissance</b>  - La Chine littorale  - La Californie	Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.
<b>4. Les dynamiques des périphéries</b>  - Un PMA au choix  - Un pays émergent au choix	Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.  Si elle est choisie, la situation peut porter sur un PMA océanien.

<b>Éducation civique</b>	
<b>A. Thème obligatoire</b>  <b>La Constitution de la V<sup>e</sup> République et l'exercice des pouvoirs</b>	Le thème A prend en compte l'évolution politique et institutionnelle de la Polynésie française.

## Adaptation Polynésie française

### Classes de terminale – baccalauréat professionnel

<b>Histoire</b>	
<b>Programme national : Sujets d'étude Situations (une au moins)</b>	<b>Adaptation</b>
<p><b>1. Les États-Unis et le monde (1917-1989)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les 14 points de Wilson</li> <li>- Le plan Marshall et le début de la guerre froide</li> </ul>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p>
<p><b>2. L'idée d'Europe au XX<sup>e</sup> siècle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le plan Schumann</li> <li>- Kohl – Mitterrand et l'Europe</li> </ul>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p>
<p><b>3. La décolonisation et la construction de nouveaux États : Inde, Algérie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gandhi et la non-violence</li> <li>- La Toussaint 1954</li> </ul>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p>
<p><b>4. Le monde depuis le tournant des années 1990</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La chute du Mur de Berlin</li> <li>- Le 11 septembre 2001</li> </ul>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p>

<b>Géographie</b>	
<b>Programme national : Sujets d'étude Situations (une au moins)</b>	<b>Contextualisation</b>
<p><b>1. La France dans l'UE et dans le monde</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Paris, ville mondiale</li> <li>- L'outre-mer et la puissance française</li> </ul>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p>
<p><b>2. Acteurs et enjeux de l'aménagement des territoires français</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Conservatoire du littoral</li> <li>- Un aménagement dans une communauté de communes</li> </ul>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p>
<p><b>3. Les transformations de l'espace productif et décisionnel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'espace productif d'une métropole</li> <li>- L'espace productif dans lequel est situé l'établissement</li> </ul>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p> <p>Étude d'un espace productif et décisionnel en Polynésie française.</p>
<p><b>4. L'Union européenne et ses territoires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les frontières de l'Union européenne</li> <li>- Un grand projet européen</li> </ul>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p>

## Adaptation Wallis-et-Futuna

### Classes de première – baccalauréat professionnel

<b>Histoire</b>	
<b>Programme national :</b> Sujets d'étude Situations (une au moins)	<b>Adaptation</b>
<p><b>1. Être ouvrier en France (1830-1975)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1892, la grève de Carmaux et J. Jaurès</li> <li>- Être ouvrier à ... (exemple dans une ville industrielle)</li> </ul>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p> <p>Si elle est choisie, la situation peut porter sur l'expérience des ouvriers du nickel en Nouvelle-Calédonie</p>
<p><b>2. Les femmes dans la société française de la Belle Époque à nos jours</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Louise Weiss et le vote des femmes dans l'entre-deux-guerres</li> <li>- Simone Veil et le débat sur l'IVG</li> </ul>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p> <p>- Si elle est choisie, la situation prend en compte les particularités du contexte wallisien et futunien dans le débat, puis la mise en place de la loi. La légalisation de l'IVG n'est obtenue à Wallis-et-Futuna qu'en 2001.</p>
<p><b>3. La République et le fait religieux depuis 1880</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les lois laïques des années 1880</li> <li>- Briand et la loi de la séparation des Églises et de l'État</li> </ul>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p> <p>On met en avant les spécificités du fait religieux à Wallis et Futuna.</p>
<p><b>4. De l'État français à la IV<sup>e</sup> République (1940-1946)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La rafle du Vel d'Hiv</li> <li>- Jean Moulin et l'unification de la Résistance</li> </ul>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p>

<b>Géographie</b>	
<b>Programme national : Sujets d'étude</b> Situations (une au moins)	<b>Adaptation</b>
<b>1. Acteurs, flux, réseaux de la mondialisation</b>  - Les migrations internationales - Le circuit mondial d'un produit	Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.  On évoquera les migrations dans l'espace océanien.
<b>2. Mondialisation et diversité culturelle</b>  - Le cinéma en Asie - Géographie des goûts alimentaires	Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.
<b>3. Pôles et aires de puissance</b>  - La Chine littorale - La Californie	Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.
<b>4. Les dynamiques des périphéries</b>  - Un PMA au choix - Un pays émergent au choix	Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.  Si elle est choisie, la situation peut porter sur un PMA océanien.

<b>Éducation civique</b>	
<b>A. Thème obligatoire</b> <b>La Constitution de la V<sup>e</sup> République et l'exercice des pouvoirs</b>	Le thème A prend en compte l'évolution politique et institutionnelle de Wallis-et-Futuna.

## Adaptation Wallis-et-Futuna

### Classes de terminale – baccalauréat professionnel

<b>Histoire</b>	
<b>Programme national : Sujets d'étude</b> Situations (une au moins)	<b>Adaptation</b>
<b>1. Les États-Unis et le monde (1917-1989)</b>  - Les 14 points de Wilson - Le plan Marshall et le début de la guerre froide	Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.
<b>2. L'idée d'Europe au XX<sup>e</sup> siècle</b>  - Le plan Schumann - Kohl – Mitterrand et l'Europe	Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.
<b>3. La décolonisation et la construction de nouveaux États : Inde, Algérie</b>  - Gandhi et la non-violence - La Toussaint 1954	Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.
<b>4. Le monde depuis le tournant des années 1990</b>  - La chute du Mur de Berlin - Le 11 septembre 2001	Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

<b>Géographie</b>	
<b>Programme national : Sujets d'étude Situations (une au moins)</b>	<b>Contextualisation</b>
<p><b>1. La France dans l'UE et dans le monde</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Paris, ville mondiale</li> <li>- L'outre-mer et la puissance française</li> </ul>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p>
<p><b>2. Acteurs et enjeux de l'aménagement des territoires français</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Conservatoire du littoral</li> <li>- Un aménagement dans une communauté de communes</li> </ul>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p>
<p><b>3. Les transformations de l'espace productif et décisionnel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'espace productif d'une métropole</li> <li>- L'espace productif dans lequel est situé l'établissement</li> </ul>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p> <p>Étude d'un espace productif et décisionnel à Wallis-et-Futuna</p>
<p><b>4. L'Union européenne et ses territoires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les frontières de l'Union européenne</li> <li>- Un grand projet européen</li> </ul>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p>

Enseignements primaire et secondaire

## **Classes de terminale des séries économique et sociale (ES) et littéraire (L)**

---

### **Programme d'enseignement de l'histoire-géographie**

NOR : MENE1324865A

arrêté du 2-10-2013 - J.O. du 24-10-2013

MEN - DGESCO A3-1

---

Vu code de l'éducation ; arrêté du 29-5-2012 ; arrêté du 29-5-2012 ; avis du CSE du 19-9-2013

---

**Article 1** - Le programme d'enseignement de l'histoire-géographie en classe de terminale des séries économique et sociale (ES) et littéraire (L) est fixé conformément à l'annexe 1 du présent arrêté.

**Article 2** - L'arrêté du 12 juillet 2011 fixant le programme de l'enseignement spécifique d'histoire-géographie en classe de terminale des séries économique et sociale (ES) et littéraire (L) est abrogé.

**Article 3** - Les dispositions de l'annexe 3 de l'arrêté du 29 mai 2012 relatif à l'adaptation des programmes nationaux d'enseignement de l'histoire et de la géographie pour les départements et régions d'outre-mer (DROM) de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique et de La Réunion dans les classes de seconde générale et technologique, de première et de terminale des séries générales sont remplacées par les dispositions de l'annexe 2 du présent arrêté.

**Article 4** - Les dispositions de l'annexe 3 de l'arrêté du 29 mai 2012 relatif à l'adaptation des programmes nationaux d'enseignement de l'histoire et de la géographie pour les collectivités d'outre-mer (COM) de Nouvelle-Calédonie, de Polynésie française et de Wallis et Futuna dans les classes de seconde générale et technologique, de première et terminale des séries générales sont remplacées par les dispositions de l'annexe 3 du présent arrêté.

**Article 5** - Le programme d'enseignement de l'histoire-géographie dans les classes de terminale conduisant au baccalauréat général, option internationale est fixé par l'annexe 4 du présent arrêté.

**Article 6** - L'arrêté du 9 février 2012 fixant le programme d'enseignement de l'histoire-géographie dans les classes de terminale conduisant au baccalauréat général, option internationale est abrogé.

**Article 7** - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 2 octobre 2013

Pour le ministre de l'éducation nationale  
et par délégation,  
Le directeur général de l'enseignement scolaire,  
Jean-Paul Delahaye

*Nota* : le présent arrêté et ses annexes seront consultables au Bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale en date du 14 novembre 2013 sur le site <http://www.education.gouv.fr>.

### **Annexe I**

↳ Programme d'enseignement de l'histoire-géographie

### **Annexe II**

↳ Adaptation DROM



### **Annexe III**

- ↳ Adaptation Nouvelle-Calédonie
- ↳ Adaptation Polynésie française
- ↳ Adaptation Wallis-et-Futuna

### **Annexe IV**

- ↳ Baccalauréat général, option internationale

## Annexe I

### Programme de la classe terminale des séries ES et L

#### Histoire et Géographie

##### Préambule

La classe de première des séries ES et L a permis d'approfondir l'approche synthétique et problématisée propre à l'enseignement de l'histoire et de la géographie au lycée et de répondre, grâce à la recherche du sens et à l'exercice du raisonnement et de l'esprit critique, aux finalités culturelles, civiques et intellectuelles de cet enseignement.

En classe terminale des séries ES et L, l'histoire et la géographie font partie des enseignements obligatoires.

Les programmes de cette classe, identiques pour les deux séries, donnent des clés pour une lecture historique et géographique du monde actuel. Les modalités de leur mise en œuvre s'inscrivent dans la continuité de celles des programmes des classes de seconde et de première :

- parité horaire entre les deux disciplines ;
- place importante des études de cas en géographie et des études délimitées et mises en perspective en histoire ;
- utilisation des technologies de l'information et de la communication ;
- liberté et responsabilité pédagogiques du professeur qui peut construire son itinéraire, non seulement au sein de chacun des programmes d'histoire et de géographie, mais encore en les articulant, autant qu'il le jugera nécessaire, autour de points de convergence.

Cette mise en œuvre doit également préparer les élèves à la poursuite d'études supérieures grâce à l'acquisition de connaissances et à l'approfondissement des capacités et des méthodes figurant dans le tableau qui suit et qui ont été progressivement maîtrisées de la seconde à la première. Dans cette perspective, une attention soutenue sera particulièrement accordée au développement du sens critique et à l'organisation d'un travail autonome.

<b>Capacités et méthodes</b>	
<b>I- Maîtriser des repères chronologiques et spatiaux</b>	
<b>1) Identifier et localiser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- nommer et périodiser les continuités et ruptures chronologiques</li> <li>- nommer et localiser les grands repères géographiques terrestres</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- situer et caractériser une date dans un contexte chronologique</li> <li>- nommer et localiser un lieu dans un espace géographique</li> </ul>
<b>2) Changer les échelles et mettre en relation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- situer un événement dans le temps court ou le temps long</li> <li>- repérer un lieu ou un espace sur des cartes à échelles ou systèmes de projections différents</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations spatiales différentes (approches diachroniques et synchroniques)</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- confronter des situations historiques ou/et géographiques</li> </ul>

<b>II- Maîtriser des outils et méthodes spécifiques</b>	
<b>1) Exploiter et confronter des informations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- identifier des documents (nature, auteur, date, conditions de production)</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du document ou du corpus documentaire</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- cerner le sens général d'un document ou d'un corpus</li> </ul>

	documentaire, et le mettre en relation avec la situation historique ou géographique étudiée
	- critiquer des documents de types différents (textes, images, cartes, graphes, etc.)
<b>2) Organiser et synthétiser des informations</b>	- décrire et mettre en récit une situation historique ou géographique
	- réaliser des cartes, croquis et schémas cartographiques, des organigrammes, des diagrammes et schémas fléchés, des graphes de différents types (évolution, répartition)
	- rédiger un texte ou présenter à l'oral un exposé construit et argumenté en utilisant le vocabulaire historique et géographique spécifique
	- lire un document (un texte ou une carte) et en exprimer oralement ou par écrit les idées clés, les parties ou composantes essentielles ; passer de la carte au croquis, de l'observation à la description
<b>3) Utiliser les TIC</b>	- ordinateurs, logiciels, tableaux numériques ou tablettes graphiques pour rédiger des textes, confectionner des cartes, croquis et graphes, des montages documentaires
<b>III- Maîtriser des méthodes de travail personnel</b>	
<b>1) Développer son expression personnelle et son sens critique</b>	- utiliser de manière critique les moteurs de recherche et les ressources en ligne (internet, intranet de l'établissement, blogs)
	- développer un discours oral ou écrit construit et argumenté, à le confronter à d'autres points de vue
	- participer à la progression du cours en intervenant à la demande du professeur ou en sollicitant des éclairages ou explications si nécessaire
<b>2) Préparer et organiser son travail de manière autonome</b>	- prendre des notes, faire des fiches de révision, mémoriser les cours (plans, notions et idées clés, faits essentiels, repères chronologiques et spatiaux, documents patrimoniaux)
	- mener à bien une recherche individuelle ou au sein d'un groupe ; prendre part à une production collective
	- utiliser le manuel comme outil de lecture complémentaire du cours, pour préparer le cours ou en approfondir des aspects.

## Histoire

### Regards historiques sur le monde actuel

#### Introduction

Le programme de la classe de terminale des séries E S et L se situe dans la continuité de ceux de seconde et de première. Il en reprend l'organisation thématique déclinée en questions, elles-mêmes abordées à partir d'études précises. Il permet d'acquérir des connaissances et d'approfondir des capacités et des méthodes acquises lors des deux années précédentes, en accordant une grande place à l'organisation du travail autonome et au travail critique sur les sources. Parmi ces dernières, les productions artistiques doivent faire l'objet d'une attention particulière, conformément aux objectifs de l'enseignement de l'histoire des arts.

Ce programme est de nature à préparer les élèves aux exigences de l'enseignement supérieur en leur permettant d'approfondir leur réflexion historique et d'appréhender les démarches de la discipline.

#### Le fil conducteur du programme

Le programme propose un éclairage des enjeux majeurs du monde actuel à partir du regard spécifique de l'historien. Afin de faire comprendre d'emblée ce qui caractérise ce regard, le premier thème permet d'éclairer le rapport entre l'histoire et la mémoire.

Les trois thèmes suivants ont été choisis de façon à ce que soient abordés des sujets essentiels à la compréhension du monde actuel.

#### Pour traiter le programme

Les quatre thèmes sont déclinés en huit questions dont la mise en œuvre se fait à partir d'études reliées aux problématiques des thèmes et des questions. Loin de constituer une juxtaposition d'objets singuliers, ces études, choisies en fonction de leur pertinence pour faire comprendre une période et/ou un phénomène historique, doivent être sous-tendues par une problématique et impliquent une mise en perspective par rapport à la question traitée.

Le professeur exerce pleinement sa liberté et sa responsabilité pédagogiques. Il a la possibilité de construire son propre itinéraire en traitant les thèmes dans un ordre différent de celui de leur présentation, à l'exclusion du thème 1 qui doit ouvrir obligatoirement la mise en œuvre du programme. À l'intérieur de chaque thème, les questions peuvent être traitées dans un ordre différent.

## Programme

Le professeur peut traiter les thèmes et les questions dans un ordre différent de celui de leur présentation, à l'exclusion du thème 1 qui ouvre obligatoirement la mise en œuvre du programme.

### Thème 1 introductif – Le rapport des sociétés à leur passé (4-5 heures)

Question	Mise en œuvre
Les mémoires : lecture historique	Une étude au choix parmi les deux suivantes : l'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France ; l'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie.

### Thème 2 – Idéologies et opinions en Europe de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours (12-14 heures)

Questions	Mise en œuvre
Socialisme et mouvement ouvrier	Socialisme, communisme et syndicalisme en Allemagne depuis 1875.
Médias et opinion publique	Médias et opinion publique dans les grandes crises politiques en France depuis l'Affaire Dreyfus.

**Thème 3 - Puissances et tensions dans le monde de la fin de la Première Guerre mondiale à nos jours (21-22 heures)**

<b>Questions</b>	<b>Mise en œuvre</b>
Les chemins de la puissance	- Les États-Unis et le monde depuis les « 14 points » du Président Wilson (1918). - La Chine et le monde depuis 1949.
Un foyer de conflits	- Le Proche et le Moyen-Orient, un foyer de conflits depuis la fin de la Première Guerre mondiale.

**Thème 4 – Les échelles de gouvernement dans le monde de la fin de la Seconde Guerre mondiale à nos jours (20-21 heures)**

<b>Questions</b>	<b>Mise en œuvre</b>
L'échelle de l'État-nation	Gouverner la France depuis 1946 : État, gouvernement et administration. Héritages et évolutions.
L'échelle continentale	Le projet d'une Europe politique depuis le congrès de La Haye (1948).
L'échelle mondiale	La gouvernance économique mondiale depuis 1944.

*En histoire, comme en géographie, le programme est conçu pour être traité dans un horaire annuel de 57 à 62 heures.*

## Géographie

# Mondialisation et dynamiques géographiques des territoires

### Introduction

Ce programme se situe dans le prolongement de celui des classes de seconde et de première ES et L, tant du point de vue des connaissances que des capacités et des méthodes à acquérir par les élèves. La classe de terminale doit permettre une préparation à l'enseignement supérieur. Une attention soutenue est ainsi accordée à l'acquisition d'une plus grande autonomie par les élèves et à l'exercice du sens critique qui fait l'objet d'un point de programme spécifique dédié à une réflexion sur les enjeux de la représentation cartographique.

### Le fil conducteur du programme

En classe de première, en histoire et en géographie, une approche du processus de mondialisation a déjà été entreprise. Le programme de la classe de terminale approfondit cette thématique et l'articule avec d'autres grilles de lecture du monde ; le phénomène de mondialisation est ainsi mis en regard avec des logiques plurielles d'organisation de l'espace mondial (géoéconomiques, géopolitiques, géoenvironnementales et géoculturelles). Le programme propose des approches territoriales à différentes échelles, de la ville aux grandes aires continentales, pour prendre en compte la complexité et les évolutions d'une planète mondialisée.

### Pour traiter le programme

Le programme comporte six questions organisées en trois thèmes.

Le premier thème vise à présenter et à discuter quelques grandes notions et grilles d'analyse (développement, développement durable, puissance, réseaux, mondialisation, Nord/Sud, centre/périphérie, aires de civilisation, rôle des États ...) permettant une lecture des territoires mondiaux. Ces grilles de lecture du thème 1 seront ensuite reprises tout au long du programme. Ce thème est donc obligatoirement étudié en début d'année.

Le thème 2 aborde les dynamiques de la mondialisation. Le thème 3 porte sur trois grandes aires continentales, appréhendées chacune selon une problématique spécifique.

Le professeur détermine l'ordre dans lequel les thèmes 2 et 3 sont traités en fonction de son projet pédagogique. De même, au sein de ces thèmes 2 et 3, les différentes questions peuvent être abordées dans un ordre librement choisi.

Comme en classes de seconde et de première, le programme accorde une place substantielle aux études de cas ; celles-ci ont une portée générale par les problématiques qu'elles soulèvent, les méthodes qu'elles mettent en œuvre, les enjeux et les choix qu'elles illustrent.

On accorde une place essentielle à la construction de représentations cartographiques par les élèves (croquis et schémas) afin de rendre compte des multiples dimensions territoriales du programme.

## Programme

Le professeur peut traiter les thèmes et les questions dans un ordre différent de celui de leur présentation, à l'exclusion du thème 1 qui ouvre obligatoirement la mise en œuvre du programme.

### Thème 1 Introductif - Clés de lectures d'un monde complexe (5-6 heures)

Question	Mise en œuvre
Des cartes pour comprendre le monde	L'étude consiste à approcher la complexité du monde par l'interrogation et la confrontation de grilles de lectures géopolitiques, géoéconomiques, géoculturelles et géoenvironnementales. Cette étude, menée principalement à partir de cartes, est l'occasion d'une réflexion critique sur les modes de représentations cartographiques.

### Thème 2 – Les dynamiques de la mondialisation (20-22 heures)

Questions	Mise en œuvre
La mondialisation en fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"><li>- Un produit mondialisé (étude de cas)</li><li>- Processus, acteurs, débats</li><li>- Mobilités, flux et réseaux</li></ul>
Les territoires dans la mondialisation	<ul style="list-style-type: none"><li>- Une ville mondiale (étude de cas).</li><li>- Des territoires inégalement intégrés à la mondialisation</li><li>- Les espaces maritimes : approche géostratégique</li></ul>

### Thème 3 – Dynamiques géographiques de grandes aires continentales (32-34 heures)

Questions	Mise en œuvre
L'Amérique : puissance du Nord, affirmation du Sud	<ul style="list-style-type: none"><li>- Le continent américain : entre tensions et intégrations régionales</li><li>- États-Unis-Brésil : rôle mondial, dynamiques territoriales</li></ul>
L'Afrique : les défis du développement	<ul style="list-style-type: none"><li>- Le Sahara : ressources, conflits (étude de cas)</li><li>- Le continent africain face au développement et à la mondialisation</li></ul>

L'Asie du Sud et de l'Est : les enjeux de la croissance	<ul style="list-style-type: none"><li>- Mumbai : modernité, inégalités (étude de cas)</li><li>- L'Asie du Sud et de l'Est : les défis de la population et de la croissance</li><li>- Japon - Chine : concurrences régionales, ambitions mondiales</li></ul>
--	---



*En géographie, comme en histoire, le programme est conçu pour être traité dans un horaire annuel de 57 à 62 heures.*



## Annexe II

**Adaptation DROM**

Classe de terminale - Séries ES et L

<b>Histoire</b>	
<b>Regards historiques sur le monde actuel</b>	
<b>Programme national : Thèmes - Questions</b>	<b>Adaptation</b>
<b>Thème 4 : les échelles de gouvernement dans le monde de la fin de la Seconde Guerre mondiale à nos jours (20-21 heures)</b>  L'échelle de l'État nation - Gouverner la France depuis 1946 : État, gouvernement et administration. Héritages et évolutions.	On amène les élèves à réfléchir sur l'évolution statutaire des outre-mer depuis 1946.

<b>Géographie - Mondialisation et dynamiques géographiques de territoires</b>	
<b>Programme national : Thèmes - Questions</b>	<b>Adaptation</b>
<b>Thème 2 : les dynamiques de la mondialisation (20-22 heures)</b>  La mondialisation en fonctionnement - Un produit mondialisé (étude de cas)  Les territoires dans la mondialisation	On peut aborder l'étude d'un produit mondialisé issu de l'outre-mer.  On intègre l'étude des espaces maritimes concernant les DROM.
<b>Thème 3 : dynamiques géographiques de grandes aires continentales (32-34 heures)</b>  L'Amérique : puissance du Nord, affirmation du Sud  L'Afrique : les défis du développement  L'Asie du Sud et de l'Est : les enjeux de la croissance	On évoque la situation du bassin Caraïbe dans l'intégration régionale du continent américain.  Pour la Réunion et Mayotte, on peut intégrer les États et territoires de l'océan Indien dans cette étude.

Annexe III

**Adaptation Nouvelle-Calédonie**

Classe de terminale - Séries ES et L

Histoire

Regards historiques sur le monde actuel

Programme national : Parties Thèmes	Adaptation
<p><b>Thème 1 introductif - Le rapport des sociétés à leur passé (4-5 heures)</b>  <b>Les mémoires : lecture historique</b>            Une étude au choix parmi les deux suivantes :            - L'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France            - L'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie</p>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p>
<p><b>Thème 2 – Idéologies et opinions en Europe de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours (12-14 heures)</b>  <b>Socialisme et mouvement ouvrier</b>            Socialisme, communisme et syndicalisme en Allemagne depuis 1875  <b>Médias et opinion publique</b>            Médias et opinion publique dans les grandes crises politiques en France depuis l'affaire Dreyfus</p>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p> <p>On peut prendre appui sur les répercussions de ces crises dans les médias et l'opinion publique en Nouvelle-Calédonie.</p>
<p><b>Thème 3 - Puissances et tensions dans le monde de la fin de la Première Guerre mondiale à nos jours (21 – 22 heures)</b>  <b>Les chemins de la puissance</b>            - Les États-Unis et le monde depuis les « 14 points » du Président Wilson (1918)            - La Chine et le monde depuis 1949  <b>Un foyer de conflits</b>            Le Proche et le Moyen-Orient, un foyer de conflits depuis la fin de la Première Guerre mondiale</p>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p> <p>On insiste sur les Etats-Unis et l'espace Pacifique depuis 1945.</p> <p>On insiste sur la Chine et l'espace Pacifique depuis 1949.</p>

<p><b>Thème 4 - Les échelles de gouvernement dans le monde de la fin de la Seconde Guerre mondiale à nos jours (20-21 heures)</b></p> <p><b>L'échelle de l'État-nation</b> Gouverner la France depuis 1946 : État, gouvernement et administration. Héritages et évolutions.</p> <p><b>L'échelle continentale</b> Le projet d'une Europe politique depuis le congrès de La Haye (1948)</p> <p><b>L'échelle mondiale</b> La gouvernance économique mondiale depuis 1944</p>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p> <p>On étudie le gouvernement et l'administration de la Nouvelle-Calédonie depuis les lendemains de la Seconde Guerre mondiale.</p>
---	---

## Géographie

### Mondialisation et dynamiques géographiques des territoires

<b>Programme national :</b> <b>Parties</b> <b>Thèmes</b>	<b>Adaptation</b>
<b>Thème 1 introductif - Clés de lectures d'un monde complexe (5-6 heures)</b>  <b>Des cartes pour comprendre le monde</b>	Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.
<b>Thème 2 - Les dynamiques de la mondialisation (20 -22 heures)</b>  <b>La mondialisation en fonctionnement</b> - Un produit mondialisé (étude de cas). - Processus, acteurs, débats - Mobilités, flux et réseaux <b>Les territoires dans la mondialisation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une ville mondiale (étude de cas)</li> <li>- Des territoires inégalement intégrés dans la mondialisation</li> <li>- Les espaces maritimes : approche géostratégiques</li> </ul>	Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.  On insiste sur l'espace Pacifique.
<b>Thème 3 - Dynamiques géographiques de grandes aires continentales (32 -34 heures)</b>  <b>L'Amérique : puissance du Nord, affirmation du Sud</b> - Le continent américain : entre tensions et intégrations régionales - États-Unis-Brésil : rôle mondial, dynamiques territoriales <b>L'Afrique : les défis du développement</b> - Le Sahara : ressources, conflits (étude de cas) - Le continent africain face au développement et à la mondialisation <b>L'Asie du Sud et de l'Est : les enjeux de la croissance</b> - Mumbai : modernité,	Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

inégalités (étude de cas) - L'Asie du Sud et de l'Est : les défis de la population et de la croissance - Japon-Chine : concurrences régionales, ambitions mondiales	
---	--

Annexe III (B)

**Adaptation Polynésie française**

Classe de terminale - Séries ES et L

Histoire

Regards historiques sur le monde actuel

Programme national	Adaptation
<p><b>Thème 1 introductif - Le rapport des sociétés à leur passé (4-5 heures)</b>  <b>Les mémoires : lecture historique</b>            Une étude au choix parmi les deux suivantes :            - L'historien et les mémoires de la Seconde guerre mondiale en France            - L'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie</p>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p>
<p><b>Thème 2 – Idéologies et opinions en Europe de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours (12-14 heures)</b>  <b>Socialisme et mouvement ouvrier</b>            Socialisme, communisme et syndicalisme en Allemagne depuis 1875  <b>Médias et opinion publique</b>            Médias et opinion publique dans les grandes crises politiques en France depuis l'affaire Dreyfus</p>	<p>On peut prendre appui sur les répercussions de ces crises dans les médias et l'opinion publique en Polynésie française.</p>
<p><b>Thème 3 - Puissances et tensions dans le monde de la fin de la Première Guerre mondiale à nos jours (21 – 22 heures)</b>  <b>Les chemins de la puissance</b>            - Les États-Unis et le monde depuis les « 14 points » du Président Wilson (1918)            - La Chine et le monde depuis 1949  <b>Un foyer de conflits</b>            Le Proche et le Moyen-Orient, un foyer de conflits depuis la fin de la Première Guerre mondiale</p>	<p>On insiste sur les Etats-Unis et l'espace Pacifique depuis 1945.             On insiste sur la Chine et l'espace Pacifique depuis 1949.</p>

**Thème 4 - Les échelles de gouvernement dans le monde de la fin de la Seconde Guerre mondiale à nos jours (20-21 heures)**

**L'échelle de l'État-nation**

Gouverner la France depuis 1946 : État, gouvernement et administration. Héritages et évolutions.

**L'échelle continentale**

Le projet d'une Europe politique depuis le congrès de La Haye (1948)

**L'échelle mondiale**

La gouvernance économique mondiale depuis 1944

On étudie le gouvernement et l'administration de la Polynésie française depuis les lendemains de la Seconde Guerre mondiale.

## Géographie

### Mondialisation et dynamiques géographiques des territoires

Programme national	Adaptation
<p><b>Thème 1 introductif - Clés de lectures d'un monde complexe (5-6 heures)</b></p> <p><b>Des cartes pour comprendre le monde</b></p>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p>
<p><b>Thème 2 - Les dynamiques de la mondialisation (20 -22 heures)</b></p> <p><b>La mondialisation en fonctionnement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un produit mondialisé (étude de cas)</li> <li>- Processus, acteurs, débats</li> <li>- Mobilités, flux et réseaux</li> </ul> <p><b>Les territoires dans la mondialisation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une ville mondiale (étude de cas)</li> <li>- Des territoires inégalement intégrés dans la mondialisation</li> <li>- Les espaces maritimes : approche géostratégiques</li> </ul>	<p>On insiste sur l'espace Pacifique.</p>
<p><b>Thème 3 - Dynamiques géographiques de grandes aires continentales (32 -34 heures)</b></p> <p><b>L'Amérique : puissance du Nord, affirmation du Sud</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le continent américain : entre tensions et intégrations régionales</li> <li>- États-Unis-Brésil : rôle mondial, dynamiques territoriales</li> </ul> <p><b>L'Afrique : les défis du développement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Sahara : ressources, conflits (étude de cas)</li> <li>- Le continent africain face au développement et à la mondialisation</li> </ul> <p><b>L'Asie du Sud et de l'Est : les enjeux de la croissance</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mumbai : modernité, inégalités (étude de cas)</li> <li>- L'Asie du Sud et de l'Est : les</li> </ul>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p>



défis de la population et de la croissance - Japon-Chine : concurrences régionales, ambitions mondiales	
--	--

Annexe 3 (C)

**Adaptation Wallis-et-Futuna**

Classe terminale - Séries ES et L

Histoire

Regards historiques sur le monde actuel

Programme national :	Adaptation
<p><b>Thème 1 introductif - Le rapport des sociétés à leur passé (4-5 heures)</b>  <b>Les mémoires : lecture historique</b>            Une étude au choix parmi les deux suivantes :            - L'historien et les mémoires de la Seconde guerre mondiale en France            - L'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie</p>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p>
<p><b>Thème 2 – Idéologies et opinions en Europe de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours (12-14 heures)</b>  <b>Socialisme et mouvement ouvrier</b>            Socialisme, communisme et syndicalisme en Allemagne depuis 1875  <b>Médias et opinion publique</b>            Médias et opinion publique dans les grandes crises politiques en France depuis l'affaire Dreyfus</p>	<p>On peut prendre appui sur les répercussions de ces crises dans les médias et l'opinion publique à Wallis-et-Futuna</p>
<p><b>Thème 3 - Puissances et tensions dans le monde de la fin de la Première Guerre mondiale à nos jours (21 – 22 heures)</b>  <b>Les chemins de la puissance</b>            - Les États-Unis et le monde depuis les « 14 points » du Président Wilson (1918)            - La Chine et le monde depuis 1949  <b>Un foyer de conflits</b>            Le Proche et le Moyen-Orient, un foyer de conflits depuis la fin de la Première Guerre mondiale.</p>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p> <p>On insiste sur les États-Unis et l'espace Pacifique depuis 1945</p> <p>On insiste sur la Chine et l'espace Pacifique depuis 1949</p>

**Thème 4 - Les échelles de gouvernement dans le monde de la fin de la Seconde Guerre mondiale à nos jours (20-21 heures)**

**L'échelle de l'État-nation**

Gouverner la France depuis 1946 : État, gouvernement et administration. Héritages et évolutions.

**L'échelle continentale**

Le projet d'une Europe politique depuis le congrès de La Haye (1948)

**L'échelle mondiale**

La gouvernance économique mondiale depuis 1944

On étudie le gouvernement et l'administration de Wallis-et-Futuna depuis les lendemains de la Seconde Guerre mondiale

## Géographie

### Mondialisation et dynamiques géographiques des territoires

Programme national :	Adaptation
<p><b>Thème 1 introductif - Clés de lectures d'un monde complexe (5-6 heures)</b>  <b>Des cartes pour comprendre le monde</b></p>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p>
<p><b>Thème 2 - Les dynamiques de la mondialisation (20 -22 heures)</b></p> <p><b>La mondialisation en fonctionnement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un produit mondialisé (étude de cas)</li> <li>- Processus, acteurs, débats</li> <li>- Mobilités, flux et réseaux</li> </ul> <p><b>Les territoires dans la mondialisation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une ville mondiale (étude de cas)</li> <li>- Des territoires inégalement intégrés à la mondialisation</li> <li>- Les espaces maritimes : approche géostratégiques</li> </ul>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p> <p>On insiste sur l'espace Pacifique.</p>
<p><b>Thème 3 - Dynamiques géographiques de grandes aires continentales (32 -34 heures)</b>  <b>L'Amérique : puissance du Nord, affirmation du Sud</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le continent américain : entre tensions et intégrations régionales</li> <li>- États-Unis-Brésil : rôle mondial, dynamiques territoriales</li> </ul> <p><b>L'Afrique : les défis du développement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Sahara : ressources, conflits (étude de cas)</li> <li>- Le continent africain face au développement et à la mondialisation</li> </ul> <p><b>L'Asie du Sud et de l'Est : les enjeux de la croissance</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mumbai : modernité, inégalités (étude de cas)</li> <li>- L'Asie du Sud et de l'Est : les défis de la population et de la croissance</li> <li>- Japon-Chine : concurrences régionales, ambitions mondiales</li> </ul>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prend appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p>

**Annexe IV****Baccalauréat général, option internationale  
Programme d'enseignement de l'histoire-géographie dans la classe terminale****Préambule**

La classe de première a permis d'approfondir l'approche synthétique et problématisée propre à l'enseignement de l'histoire et de la géographie au lycée et de répondre, grâce à la recherche du sens et à l'exercice du raisonnement et de l'esprit critique, aux finalités culturelles, civiques et intellectuelles de cet enseignement.

En classe de terminale option internationale, l'histoire et la géographie font partie des enseignements obligatoires. Les programmes enseignés s'y réfèrent au programme national d'enseignement en vigueur en classe de terminale des séries ES et L.

Les programmes de cette option donnent des clés pour une lecture historique et géographique du monde actuel. Les modalités de leur mise en œuvre s'inscrivent dans la continuité de celles des programmes des classes de seconde et de première :

- parité horaire entre les deux disciplines ;
- place importante des études de cas en géographie et des études délimitées et mises en perspective en histoire ;
- utilisation des technologies de l'information et de la communication ;
- liberté et responsabilité pédagogiques des professeurs qui peuvent construire leur itinéraire, non seulement au sein de chacun des programmes d'histoire et de géographie, mais encore en les articulant, autant qu'ils le jugeront nécessaire, autour de points de convergence.

L'enseignement dans cette option prendra en compte les spécificités historiques et géographiques de la civilisation, de l'espace et de l'État dont relèvent les « questions » au programme.

Cette mise en œuvre doit également préparer les élèves à la poursuite d'études supérieures grâce à l'acquisition de connaissances et à l'approfondissement des capacités et des méthodes figurant dans le tableau qui suit et qui ont été progressivement maîtrisées de la seconde à la première. Dans cette perspective, une attention soutenue sera particulièrement accordée au développement du sens critique et à l'organisation d'un travail autonome.

Le traitement des « questions » obéit aux « objectifs d'apprentissage », choix et prescriptions de « mise en œuvre » définis dans les programmes arrêtés le 12 juillet 2011.

**Histoire****Regards historiques sur le monde actuel****Thème 1 – Le rapport des sociétés à leur passé (10-11 heures)**

<b>Questions</b>	<b>Mise en œuvre</b>
Les mémoires : lecture historique	Une étude au choix parmi les deux suivantes : - les mémoires de la Seconde Guerre mondiale - un thème mémoriel afférant à l'histoire nationale au XX <sup>e</sup> siècle au choix de la section

**Thème 2 – Idéologies et opinions de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours (8-9 heures)**

<b>Questions</b>	<b>Mise en œuvre</b>
Médias et opinion publique	Médias et opinion publique dans les grandes crises politiques en France et dans le monde de la fin du XIX <sup>e</sup> siècle à nos jours.

**Thème 3 - Puissances et tensions dans le monde de 1918 à nos jours (12-13 heures)**

Questions	Mise en œuvre
Les chemins de la puissance	- Les États-Unis et le monde depuis les « 14 points » du Président Wilson (1918) - La Chine et le monde depuis 1949
Un foyer de conflits	Le Proche et le Moyen-Orient, un foyer de conflits depuis la fin de la Première Guerre mondiale

Thème 4 – Les échelles de gouvernement dans le monde de 1945 à nos jours (11-12 heures)

Questions	Mise en œuvre
L'échelle de l'État-nation	Gouverner la France depuis 1946 : État, gouvernement et administration
L'échelle continentale	Le projet d'une Europe politique depuis le congrès de La Haye (1948)
L'échelle mondiale	La gouvernance économique mondiale depuis 1944

Thème 5 (16-17 heures)

Étude d'un État (au choix de la section) depuis la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours.

*En histoire, comme en géographie, le programme est conçu pour être traité dans un horaire annuel de 57 à 62 heures. On recherchera un traitement équilibré de l'ensemble des thèmes.*

## Géographie

### Mondialisation et dynamiques géographiques des territoires

#### Thème 1 Introductif - Clés de lectures d'un monde complexe (10-11 heures)

Questions	Mise en œuvre
Des cartes pour comprendre le monde	L'étude consiste à approcher la complexité du monde par l'interrogation et la confrontation de grilles de lectures géopolitiques, géoéconomiques, géoculturelles et géoenvironnementales. Cette étude, menée principalement à partir de cartes, est l'occasion d'une réflexion critique sur les modes de représentations cartographiques.

#### Thème 2 – Les dynamiques de la mondialisation (18-20 heures)

Questions	Mise en œuvre
La mondialisation en fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"><li>- Un produit mondialisé (étude de cas)</li><li>- Mobilités, flux et réseaux</li></ul>
Les territoires dans la mondialisation	<ul style="list-style-type: none"><li>- Une ville mondiale (étude de cas)</li><li>- Les espaces maritimes : approche géostratégique</li></ul>

#### Thème 3 – Dynamiques géographiques de grandes aires continentales (29-31 heures)

Questions	Mise en œuvre
L'Amérique : puissance du Nord, affirmation du Sud	<ul style="list-style-type: none"><li>- Le continent américain : entre tensions et intégrations régionales</li><li>- États-Unis, Brésil : rôle mondial, dynamiques territoriales</li></ul>
L'Afrique : les défis du développement	<ul style="list-style-type: none"><li>- Le Sahara : ressources, conflits (étude de cas)</li><li>- Le continent africain face au développement et à la mondialisation</li></ul>
L'Asie du Sud et de l'Est : les enjeux de la croissance	<ul style="list-style-type: none"><li>- Mumbai : modernité, inégalités (étude de cas)</li><li>- L'Asie du Sud et de l'Est : les défis de la population et de la croissance</li><li>- Japon - Chine : concurrences régionales, ambitions mondiales</li></ul>

*En géographie, comme en histoire, le programme est conçu pour être traité dans un horaire annuel de 57 à 62 heures.*

## Enseignements primaire et secondaire

# Certificat d'aptitude professionnelle

---

### « Conducteur livreur de marchandises » définition et conditions de délivrance : modification

NOR : MENE1325113A

arrêté du 7-10-2013 - J.O. du 23-10-2013

MEN - DGESCO A2-3

---

Vu code de l'éducation, notamment articles D. 337-1 à D. 337-25-1; arrêté du 18-6-2010

---

**Article 1** - Dans la définition de l'épreuve EP2 « conduite d'un véhicule » figurant à l'annexe IIc de l'arrêté du 18 juin 2010 susvisé, dans la rubrique intitulée « conditions de réalisation » la phrase « un professionnel est associé à cette évaluation » est complétée par les mots « mais son absence ne remet pas en cause la validité de l'évaluation ».

**Article 2** - Le directeur général de l'enseignement scolaire et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 7 octobre 2013,

Pour le ministre de l'éducation nationale  
et par délégation,  
Le directeur général de l'enseignement scolaire,  
Jean-Paul Delahaye



## Enseignements primaire et secondaire

# Certificat d'aptitude professionnelle

---

### « Déménageur sur véhicule utilitaire léger », définition et conditions de délivrance : modification

NOR : MENE1325568A

arrêté du 10-10-2013 - J.O. du 24-10-2013

MEN - DGESCO A2-3

---

Vu code de l'éducation, notamment articles D. 337-1 à D. 337-25-1 ; arrêté du 10-6-2010

---

**Article 1** - Dans le règlement d'examen figurant à l'annexe IIb de l'arrêté 10 juin 2010 susvisé, la durée de l'évaluation en mode ponctuel pratique de l'unité UP3 « réalisation d'activités spécifiques » est fixée à 1 h 35.

**Article 2** - La définition de l'unité UP3 « réalisation d'activités spécifiques » figurant en annexe IIc du même arrêté est remplacée par la définition de l'unité UP3 figurant en annexe du présent arrêté.

**Article 3** - Le directeur général de l'enseignement scolaire et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 10 octobre 2013

Pour le ministre de l'éducation nationale  
et par délégation,  
Le directeur général de l'enseignement scolaire,  
Jean-Paul Delahaye

Nota - le présent arrêté et son annexe seront consultables en ligne à l'adresse suivante : <http://www.cndp.fr/outils-doc>

### Annexe

## Épreuve EP3 : réalisation d'activités spécifiques UP3 - coefficient 4

### Contenu de l'épreuve

Cette épreuve a pour objet de valider tout ou partie des compétences suivantes :

#### **C3.1 Prendre en charge un véhicule, une caisse mobile, un conteneur**

- Prendre en charge un véhicule avec ou sans attelage, une caisse mobile, un conteneur.

#### **C3.4 Conduire le véhicule**

- Conduire un véhicule isolé ou attelé.
- Localiser le lieu de déménagement et d'emménagement.
- Manœuvrer le véhicule isolé ou attelé.
- Stationner le véhicule.

#### **C3.7 Utiliser un chariot élévateur**

- Prendre en charge le chariot adapté.
- Réaliser la manutention prévue.
- Appliquer les règles d'ergonomie, de geste et de posture.
- Immobiliser le chariot.

Les indicateurs de performance sont ceux définis dans le référentiel de certification.

Pour effectuer les tâches demandées, d'autres compétences peuvent être mobilisées. En aucun cas, ces dernières ne donnent lieu à évaluation. Si ces compétences ne sont pas maîtrisées, les tâches correspondantes doivent être réalisées avec assistance.

S'il est entendu que la mise en œuvre des compétences à évaluer nécessite la mobilisation des savoirs correspondants, il ne saurait être question d'évaluer ces seuls savoirs.

### Conditions de réalisation

Cette épreuve se décompose en 2 phases, de même poids.

#### 1 - Utilisation d'un chariot automoteur de manutention de catégorie 3

Cette phase de l'épreuve est réalisée en établissement de formation. Le sujet de la situation professionnelle comprend les opérations de manutention en conformité avec les instructions prévues pour le CACES 3 (R.389 de la CNAMTS), soit :

- **un test écrit** portant sur l'ensemble des connaissances relatives à la conduite des chariots à conducteur porté (10 min maximum) ;
- **un test pratique** sur chariot élévateur en porte-à-faux de capacité inférieure ou égale à 6000 kg (25 min maximum).

Le parcours défini doit comporter au moins :

- circulation à vide, en charge, en marche « avant » et marche « arrière », en ligne droite et en virage et l'arrêt en position de sécurité ;
- gerbage et dégerbage en pile.

Et au moins deux des opérations suivantes :

- circulation et arrêt sur un plan incliné ;
- prise et dépose d'une charge au sol ;
- mise en stock et déstockage d'une charge à un ou plusieurs niveaux d'un palettier jusqu'à une hauteur de 4 m ;
- chargement ou déchargement latéral d'un camion ou d'une remorque ;
- prise, transport et dépose d'une charge longue ou volumineuse.

En début et en fin d'exercice, le candidat est considéré respectivement comme commençant une période de travail ou la terminant.

La prestation de conduite doit se faire sans précipitation, dans le respect de toutes les consignes et règles de sécurité en vigueur, dans le temps maximum imparti. La commission d'évaluation apprécie la pertinence et la durée de la préparation qui peut éventuellement être accordée au candidat avant l'épreuve proprement dite, sur le matériel du centre.

Les candidats qui auront validé le diplôme et l'épreuve de manutention se verront attribuer une attestation de formation.

#### 2 - Conduite d'un véhicule

Le candidat se présente aux épreuves du permis BE qui se déroulent en conformité avec les instructions d'organisation des épreuves de ce permis, après avoir validé en amont le niveau du permis B et l'ETG. Le candidat réalise la phase circulation et la phase hors circulation telles que définies par le ministère en charge des transports terrestres.

La commission d'évaluation est composée obligatoirement de l'expert en charge des examens du permis de conduire, d'un enseignant de la conduite routière et si possible d'un professionnel.

Si le candidat n'obtient pas d'avis favorable lors de la première séance, deux séances de rattrapage lui sont proposées suivant les instructions prévues par l'arrêté définissant l'organisation de la validation de cette épreuve.

À l'issue de l'épreuve du permis :

- le candidat qui obtient un avis favorable pour la validation du permis BE ou qui est déjà titulaire du permis BE, obtient une note de 10. La prestation du candidat, au regard de compétences liées à une conduite professionnelle, permet de lui attribuer une note comprise entre 10 et 20 ;
  - si le candidat n'obtient pas d'avis favorable au terme des deux séances de rattrapage, il obtient une note de 0.
- Cependant, le candidat n'est pas éliminé à l'examen.

Le candidat déjà titulaire du permis BE doit passer cette partie d'épreuve afin d'être évalué sur ses compétences liées à une conduite professionnelle.

Le résultat aux épreuves du permis BE est consigné sur un dossier spécifique renseigné par l'expert en charge des examens du permis de conduire.

La fiche nationale d'évaluation du travail réalisé, rédigée et mise à jour par l'inspection générale de l'éducation nationale, est diffusée aux établissements par les services rectoraux des examens et concours.

### Modes d'évaluation

**Évaluation ponctuelle** - durée : 1 h 35 maximum

**Première phase de l'épreuve** : écrite et pratique d'une durée de 35 minutes max.

#### Utilisation d'un chariot automoteur de manutention de catégorie 3

En centre d'examen, selon les conditions décrites ci-dessus.

Les candidats doivent passer cette partie d'épreuve même s'ils possèdent le CACES 3 ou l'attestation de conduite délivrée par l'Éducation Nationale pour les candidats titulaires d'un diplôme de la filière logistique.

Le candidat tire au sort un sujet préparé par le centre d'examen.

**Seconde phase de l'épreuve** : pratique et orale d'une durée de 1 h suivant la réglementation du ministère en charge des transports.

**Conduite d'un véhicule**

La note est établie par addition des points obtenus à chaque partie de l'épreuve.

**Contrôle en cours de formation** d'une durée de 1 h 35 maximum.

Utilisation d'un chariot automoteur de manutention de catégorie 3 : phase de l'épreuve écrite et pratique d'une durée de 35 minutes max.

La situation est organisée par le professeur habilité à former et à tester les candidats.

L'évaluation se déroule au cours de la seconde année de formation, en fonction de l'acquisition des compétences de chaque candidat. Le choix de la période relève de la responsabilité des professeurs en charge de l'enseignement de la conduite.

Le candidat est informé à l'avance de la période prévue pour le déroulement des évaluations.

La commission d'évaluation est composée de l'équipe enseignante et d'un professionnel.

**Conduite d'un véhicule** : phase de l'épreuve pratique et orale d'une durée de 1 h suivant la réglementation du ministère en charge des transports.

L'évaluation se déroule au cours de la seconde année de formation, en fonction de l'acquisition des compétences de chaque candidat. Le choix de la période relève de la responsabilité des professeurs en charge de l'enseignement de la conduite.

Le candidat est informé à l'avance de la période prévue pour le déroulement des évaluations.

**Chaque phase de l'épreuve est notée sur 20.**

**À l'issue des évaluations**, le ou les professeur(s) chargé(s) des enseignements du domaine professionnel, constitue(nt) pour chaque candidat un dossier comprenant :

- l'ensemble des documents remis au candidat pour réaliser le travail demandé ;
- les documents renseignés ou produits par le candidat ;
- les documents produits par l'expert en charge des examens du permis de conduire ;
- deux fiches d'analyse du travail effectué par le candidat, l'une pour l'utilisation du chariot automoteur de manutention de catégorie 3, l'autre pour la conduite du véhicule ;
- la fiche nationale d'évaluation correspondant à l'épreuve, renseignée.

Seule cette fiche nationale d'évaluation est transmise au jury, accompagnée de la proposition de note, établie par addition des points obtenus à chaque partie de l'épreuve.

Les autres éléments du dossier décrits ci-dessus sont mis à la disposition du jury, qui peut demander à en avoir communication, et de l'autorité rectoriale.

Après examen de la fiche nationale et, le cas échéant, des autres documents du dossier, le jury formule toute observation qu'il juge utile et arrête la note.

## Enseignements primaire et secondaire

# Certificat d'aptitude professionnelle

---

### « Conducteur routier marchandises », création : modification

NOR : MENE1325579A

arrêté du 10-10-2013 - J.O. du 24-10-2013

MEN - DGESCO A2-3

---

Vu code de l'éducation, notamment articles D. 337-1 à D. 337-25-1 ; arrêté du 21-6-2007

---

**Article 1** - Dans le règlement d'examen figurant en annexe III de l'arrêté du 21 juin 2007 susvisé, la durée de l'évaluation en mode ponctuel pratique et oral de l'épreuve EP2 « conduite d'un véhicule » est fixée à 2 heures.

**Article 2** - La définition de l'épreuve EP2 « conduite d'un véhicule » figurant en annexe IV du même arrêté est remplacée par la définition de l'épreuve EP2 figurant en annexe du présent arrêté.

**Article 3** - Le directeur général de l'enseignement scolaire et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 10 octobre 2013

Pour le ministre de l'éducation nationale  
et par délégation,  
Le directeur général de l'enseignement scolaire,  
Jean-Paul Delahaye

Nota - L'intégralité du diplôme et diffusée en ligne à l'adresse suivante : <http://www.cndp.fr/outils-doc>

### Annexe

#### EP2 - Conduite d'un véhicule : UP2 - coefficient 8

##### Objectifs et contenus de l'épreuve

Cette épreuve doit permettre d'évaluer les compétences professionnelles du candidat relatives à la conduite d'un véhicule articulé sur route et lors de manœuvres.

L'épreuve porte sur tout ou partie des compétences terminales suivantes : **C2.5, C3.1, C3.4, C3.6**, en liaison avec le tableau des mises en relation de cette épreuve.

##### Structure de l'épreuve et critères d'évaluation

L'évaluation prend plus particulièrement en compte :

- l'aptitude du candidat à mobiliser ses savoirs et savoir-faire face à des situations de conduite concrètes ;
- le degré d'autonomie du candidat, la façon dont il communique ;
- les résultats obtenus en relation avec les compétences mises en œuvre.

##### Conditions de réalisation

Cette épreuve se déroule conformément à la nature et aux exigences des épreuves du permis de conduire de la catégorie CE après avoir validé en amont les niveaux des permis B et C.

Le candidat réalise la conduite et l'épreuve hors circulation correspondantes prévues.

##### Il devra notamment :

Lors de l'épreuve hors circulation :

- répondre aux questions écrites tirées au sort ;
- répondre aux questions orales tirées au sort ;
- effectuer un dételage et un attelage ;
- effectuer le test de maniabilité.

Lors de l'épreuve de conduite :

- réaliser les contrôles de sécurité avant départ ;
- réaliser le parcours de conduite tiré au sort.

#### **Modes d'évaluation**

##### **Sous la forme d'une épreuve ponctuelle pratique et orale d'une durée de 2 heures**

Cette intervention de conduite d'un véhicule articulé ou d'un ensemble de véhicules se déroule suivant la réglementation du ministère en charge des transports.

Les candidats individuels qui se présentent à cet examen doivent passer cette épreuve même s'ils possèdent le permis CE valide. Ceux qui possèdent ce permis CE et la FIMO peuvent être dispensés de cette épreuve.

##### **Au terme de l'épreuve, si le candidat obtient :**

- **un avis favorable**, il se voit attribuer une note comprise entre 10 et 20 en fonction de sa prestation.
- **un avis défavorable, il n'obtient pas de note, seule cette appréciation est portée sur son dossier ; il ne peut donc pas se voir délivrer le diplôme postulé.**

## Enseignements primaire et secondaire

# Baccalauréat professionnel

---

### « **Conducteur transport routier marchandises** », création et modalités de délivrance : **modification**

NOR : MENE1325575A

arrêté du 10-10-2013 - J.O. du 24-10-2013

MEN - DGESCO A2-3

---

Vu code de l'éducation, notamment articles D. 337-51 à D. 337-94 ; arrêté du 3-6-2010

---

**Article 1** - Dans le règlement d'examen figurant à l'annexe IIb de l'[arrêté du 3 juin 2010](#) susvisé, la durée de l'évaluation pratique de l'unité U32 « conduite d'un véhicule lourd articulé » est fixée à deux heures.

**Article 2** - La définition de l'unité U32 « conduite d'un véhicule lourd articulé » figurant à l'annexe IIc du même arrêté est remplacée par la définition de l'unité U32 figurant en annexe du présent arrêté.

**Article 3** - Le directeur général de l'enseignement scolaire et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 10 octobre 2013

Pour le ministre de l'éducation nationale  
et par délégation,  
Le directeur général de l'enseignement scolaire,  
Jean-Paul Delahaye

Nota - l'intégralité du diplôme est diffusée en ligne à l'adresse suivante : <http://www.cndp.fr/outils-doc>

### Annexe

#### **E32 Conduite d'un véhicule lourd articulé**

##### **Sous-épreuve E32 : unité 32 : coefficient 5**

###### **1. Contenu de la sous-épreuve**

Cette sous-épreuve a pour objet de valider tout ou partie de la compétence C3.5 du référentiel.

###### **C3.5 Conduire rationnellement et en sécurité le véhicule**

- Exploiter les caractéristiques techniques du véhicule en toute circonstance.
- Conduire et manœuvrer le véhicule articulé en sécurité.
- Utiliser le véhicule en fonction de son chargement, des forces physiques appliquées, du profil de la route et des conditions de circulation.
- Identifier les anomalies et les incidents, les signaler.

Les indicateurs de performances sont ceux définis dans le référentiel de certification.

On notera que, pour effectuer les tâches demandées, certaines autres compétences peuvent être mobilisées. En aucun cas ces dernières ne donneront lieu à évaluation. Si ces compétences ne sont pas maîtrisées, les tâches correspondantes doivent être réalisées avec assistance.

S'il est bien entendu que la mise en œuvre des compétences à évaluer nécessite la mobilisation des savoirs correspondants, il ne saurait être question d'évaluer les seuls savoirs.

###### **2. Conditions de réalisation**

Le support de l'épreuve est la réalisation des épreuves orales, écrites et pratiques de conduite et manœuvres d'un véhicule articulé du groupe lourd.

Cette épreuve se déroule conformément à la nature et aux exigences des épreuves du permis de conduire de la

catégorie CE après avoir validé en amont les niveaux des permis B et C.

Le candidat réalise la phase circulation et la phase hors circulation correspondantes prévues par la réglementation du ministère en charge des transports.

La commission d'évaluation est composée obligatoirement de l'expert en charge des examens du permis de conduire et d'un enseignant de conduite routière. Un professionnel est associé à cette évaluation. Toutefois, l'absence de ce dernier ne remet pas en cause la validité de l'évaluation.

Si le candidat n'obtient pas d'avis favorable lors de la première séance, deux séances de rattrapage lui seront proposées.

Au terme de l'épreuve si le candidat obtient :

- **un avis favorable**, il se voit attribuer une note comprise entre 10 et 20 en fonction de ses performances dans la démonstration des compétences visées par cette épreuve ;

- **un avis défavorable, il n'obtient pas de note, seule cette appréciation est portée sur son dossier ; il ne peut donc pas se voir délivrer le diplôme postulé.**

Le résultat de cette épreuve est consigné sur un dossier d'examen spécifique renseigné par l'expert en charge des examens du permis de conduire.

Une fiche nationale d'évaluation du travail réalisé pour cette épreuve, rédigée et mise à jour par l'inspection générale de l'éducation nationale, est diffusée aux établissements par les services rectoraux des examens et concours.

### 3. Modes d'évaluation

#### 3.1 Forme ponctuelle

Épreuve pratique, écrite et orale d'une durée de 2 heures suivant réglementation du ministère en charge des transports.

Les candidats individuels qui se présentent à cet examen doivent passer cette épreuve même s'ils possèdent le permis CE valide.

Ceux qui possèdent ce permis CE et la qualification initiale ou une attestation admise en équivalence (ex FIMO) valides, peuvent être dispensés de cette épreuve.

#### 3.2 Contrôle en cours de formation

Épreuve pratique et orale d'une durée de 2 heures suivant réglementation du ministère en charge des transports.

L'évaluation se déroule au cours du dernier trimestre de la formation. La période choisie pour l'évaluation pouvant être différente pour chacun des candidats, son choix relève de la responsabilité des enseignants.

Chaque candidat est informé à l'avance de la période prévue pour le déroulement de la situation d'évaluation qui le concerne.

À l'issue de la situation d'évaluation, l'équipe pédagogique du centre de formation constitue pour chaque candidat un dossier comprenant :

- l'ensemble des documents remis pour réaliser le travail demandé ;
- les documents produits par l'expert en charge des examens du permis de conduire ;
- une fiche d'analyse du travail effectivement réalisé par le candidat ;
- la fiche d'évaluation renseignée ayant permis la proposition de note pour les candidats ayant obtenu un avis favorable.

Seule cette fiche d'évaluation sera transmise au jury, accompagnée de la proposition de note.

Après examen attentif des documents fournis, le jury formule toute observation qu'il juge utile et arrête la note.

L'ensemble du dossier décrit ci-dessus, relatif à la situation d'évaluation, est tenu à la disposition du jury.

## Enseignements primaire et secondaire

# Diplôme national du brevet

---

### Modalités d'attribution : modification

NOR : MENE1327027N

note de service n° 2013-175 du 13-11-2013

MEN - DGESCO A1-2

---

Aux rectrices et recteurs d'académie ; aux directrices et directeurs académiques des services de l'éducation nationale ; au directeur de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ; au directeur général de la mission laïque française ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie-inspectrices et inspecteurs pédagogiques régionaux ; aux chefs d'établissement ; aux inspectrices et inspecteurs de l'éducation nationale

---

La présente note de service a pour objet de remplacer l'annexe II la note de service n° 2012-029 du 24 février 2012 relative au diplôme national du brevet (DNB). Elle entre en vigueur à compter de sa publication.

### Annexe II

### Référentiel d'enseignement de l'histoire-géographie-éducation civique pour les classes de troisième à dispositifs particuliers

**L'enseignement en troisième à dispositifs particuliers s'intègre à la cohérence d'ensemble des programmes du collège et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.** Le professeur prend ainsi appui sur les acquis des années antérieures en termes de connaissances, de capacités et de démarches. Le référentiel d'enseignement en histoire-géographie-éducation civique, fondé sur les programmes de troisième de collège (B.O.E.N. n°42 du 14 novembre 2013), propose un **parcours de formation des élèves** dans chacune des disciplines et explicite les objectifs d'apprentissage tout en laissant une large initiative au professeur dans le choix des démarches. Comme dans les classes précédentes, il importe cependant de privilégier un enseignement vivant, concret, qui favorise la réflexion tout en suscitant l'intérêt des élèves.

**Le professeur veille à mobiliser des repères chronologiques, spatiaux et notionnels acquis dans les classes antérieures.** Les élèves doivent connaître et utiliser les repères chronologiques et spatiaux répertoriés dans la liste élaborée en vue de l'examen et mentionnés dans le programme. Ils doivent connaître et utiliser les notions majeures introduites pendant l'ensemble de la scolarité obligatoire. Les pratiques de classe doivent intégrer des situations d'apprentissage qui le permettent.

**Le référentiel reprend l'ensemble des capacités sur lesquelles les élèves ont travaillé depuis la classe de sixième,** l'année de troisième constituant l'aboutissement de ces apprentissages pour la scolarité obligatoire. Il doit permettre également de préparer les élèves à la poursuite d'études dans l'enseignement professionnel. Les attendus en fin de troisième sont définis par la rubrique « connaissances et capacités » du référentiel, qui intègre les exigences du socle commun. Ces capacités sont pour l'histoire et la géographie : localiser et situer dans l'espace et dans le temps, décrire, identifier, raconter, caractériser. L'accent est mis sur la pratique de différents langages : maîtrise de l'expression écrite et orale, tâches simples de cartographie en géographie. Le professeur accordera une attention particulière à la nécessité d'entraîner les élèves au travail d'écriture. En classe de troisième, on poursuit le travail d'analyse de documents : celui-ci doit aller au-delà du simple prélèvement d'informations. Le professeur doit guider les élèves dans la recherche du sens du document et les initier, autant qu'il est possible, à porter un regard critique sur le document. **Le Vade-Mecum des capacités en histoire-géographie-éducation civique** (disponible sur Éduscol) définit les capacités travaillées dans ces disciplines, propose une progressivité des apprentissages pour chacune d'elles, ainsi que des situations de classe adaptées. **Le professeur doit bâtir et mettre en œuvre ses leçons en mobilisant des démarches variées** choisies en fonction du sujet qu'il aborde et des objectifs d'apprentissage qu'il se fixe. **Les élèves ont été largement initiés aux démarches inductives** (étude de cas en géographie, entrée dans le thème en histoire, mise en situation en éducation civique). Celles-ci permettent une initiation aux raisonnements géographique et historique. En éducation civique, elles favorisent le passage du vécu,



lié à l'étude d'une situation, aux règles qui organisent la vie en collectivité, et celui du particulier à l'universel. Le référentiel invite à poursuivre ces démarches.

**Les apprentissages liés à l'utilisation du numérique par les élèves se construisent progressivement sur les quatre années du collège**, en cohérence avec les autres disciplines. En classe de troisième, il convient d'intégrer dans les pratiques et les apprentissages un certain nombre d'utilisations possibles du numérique, en fonction du projet pédagogique du professeur et des équipements disponibles dans l'établissement.

## Histoire (27 heures)

### Le monde depuis 1914

**À l'école primaire, les élèves ont abordé le vingtième siècle et notre époque**, en privilégiant le retentissement national des grands événements. Le programme de troisième approfondit et élargit cette étude. Il dégage les grandes lignes de force de l'histoire du monde depuis 1914 : le cadre géopolitique général, d'abord centré sur l'Europe au temps des guerres et des régimes totalitaires, s'inscrit depuis 1945 dans une dimension mondiale. Dans ce cadre, une approche de l'histoire politique de la France permet d'éclairer la réflexion, conduite en éducation civique, sur les institutions et la citoyenneté républicaines.

À ce stade de la scolarité, et en cohérence avec le travail conduit sur les compétences du socle commun, les élèves acquièrent les repères fondamentaux du monde contemporain, les notions et le vocabulaire nécessaires à sa compréhension, et travaillent sur les capacités associées à l'enseignement de l'histoire. **Ces deux capacités (analyse de documents et maîtrise de l'expression écrite et orale) concernent toutes les parties du programme.**

Tout au long du cursus de l'élève, le professeur d'histoire participe à **l'enseignement de l'histoire des arts** et intègre ses objectifs. Cet enseignement, qui s'appuie sur une démarche pluridisciplinaire, croise l'enseignement de l'histoire par les savoirs et savoir-faire qu'il convoque.

Au rythme de sa progression disciplinaire, aux moments de son choix, le professeur aborde avec ses élèves l'étude d'œuvres d'art relevant de différents domaines artistiques. Il ne s'agit pas de faire des cours « d'histoire de l'art », mais d'interroger les œuvres choisies en mobilisant les contenus et capacités de la discipline.

Il s'agit donc pour le professeur d'histoire d'amener l'élève à :

- identifier la nature d'une œuvre ;
- la situer dans le temps ;
- la décrire en utilisant un vocabulaire technique simple ;
- en expliquer le sens.

Par l'approche qu'il propose des œuvres d'art, le professeur d'histoire contribue à la transmission d'une culture, tout en faisant acquérir des repères historiques essentiels et en participant à une éducation au patrimoine.

En classe de troisième, les œuvres étudiées doivent amener les élèves à réfléchir au rapport que les arts entretiennent avec l'histoire contemporaine. Les suggestions faites en regard des thèmes au programme ne sont qu'indicatives.

## I - Guerres mondiales et régimes totalitaires : 1914-1945 (horaire conseillé : 12 heures)

### Thème 1 - La Première Guerre mondiale, une guerre totale : 1914-1918 (horaire conseillé : 4 heures)

#### Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- situer dans le temps et dans l'espace le premier conflit mondial ;
- décrire la violence de masse en s'appuyant sur un exemple ;
- raconter les conditions de vie des soldats dans les tranchées ;
- caractériser l'impact de la Première Guerre mondiale sur les sociétés (bilan humain et matériel, deuil collectif, commémorations) et sur l'organisation du monde (SDN, carte de l'Europe en 1919).

#### Pistes pour l'histoire des arts

Otto Dix, peintre des horreurs de la guerre ; des photographes et la guerre ; guerre et cinéma ; les écrivains et la guerre ; la statuaire commémorative, les monuments aux morts, etc.

#### Repères

La Première Guerre mondiale : 1914-1918.  
Verdun : 1916.  
L'armistice : 11 novembre 1918.

### Thème 2 - Les régimes totalitaires dans les années 1930 (horaire conseillé : 4 heures)

#### Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

#### Repères

La Révolution russe : 1917.

<ul style="list-style-type: none"> <li>- situer dans le temps chacun des deux régimes (soviétique, nazi) ;</li> <li>- décrire les pratiques de ces deux régimes totalitaires (culte du chef, encadrement des sociétés, parti unique, terreur de masse) ;</li> <li>- caractériser l'idéologie et le projet de société du régime soviétique et du régime nazi ;</li> <li>- au terme de l'étude de ces deux régimes, on attend que l'élève puisse caractériser un régime totalitaire.</li> </ul> <p><b>Pistes pour l'histoire des arts</b> L'architecture, témoin de la grandeur nationale : exposition universelle de 1937 : les pavillons allemand et soviétique ; la sculpture et l'homme nouveau ; l'art au service d'un projet politique : l'art officiel, l'art « dégénéré » ; l'image et la propagande totalitaire : affiches, cinéma, etc.</p>	<p>Staline au pouvoir : 1924-1953. Hitler au pouvoir : 1933-1945.</p>
---	---

**Thème 3 - La Seconde Guerre mondiale, une guerre d'anéantissement : 1939-1945 (horaire conseillé : 4 heures)**

<p><b>Connaissances et capacités</b> Cette étude doit permettre à l'élève de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- identifier, à l'aide d'une carte et d'une frise chronologique, la dimension planétaire et les temps forts du second conflit mondial ;</li> <li>- décrire quelques aspects de la guerre d'anéantissement (bombardements des villes, déplacements de population, massacres de masse, bombe atomique, recherche scientifique au service de la guerre) ;</li> <li>- décrire le processus de l'extermination des Juifs et des Tziganes (action des Einsatzgruppen, camps de la mort) ;</li> <li>- situer, sur une carte du monde, les Alliés, l'Allemagne et le Japon à la fin de la Seconde Guerre mondiale.</li> </ul> <p><b>Pistes pour l'histoire des arts</b> L'art, mémoire de la déportation et des camps ; la Seconde Guerre mondiale en chansons ; les artistes face à la guerre, etc.</p>	<p><b>Repères</b> La Seconde Guerre mondiale : 1939-1945. Fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe : 8 mai 1945. Bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki : août 1945.</p>
--	---

**II - La vie politique en France (horaire conseillé : 7 heures)**

**Thème 1 - Effondrement et refondation républicaine (1940-1946) (horaire conseillé : 4 heures)**

<p><b>Connaissances et capacités</b> Cette étude doit permettre à l'élève de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- décrire quelques aspects de la politique du régime de Vichy, révélateurs de son idéologie ;</li> <li>- raconter comment le général de Gaulle et les résistants s'opposent à l'occupant et au régime de Vichy ;</li> <li>- décrire les principales mesures prises dans les domaines politique, économique et social à la Libération.</li> </ul> <p><b>Pistes pour l'histoire des arts</b> L'image et le régime de Vichy : affiches et cinéma ; Vichy et le renouveau du folklore et des musiques populaires et régionales ; la chanson et le culte du Maréchal ; cinéma et représentation de la Résistance, etc.</p>	<p><b>Repères</b> Appel du général de Gaulle : 18 juin 1940. Régime de Vichy : 1940-1944. Libération de la France, rétablissement de la République (la IV<sup>e</sup>), droit de vote des femmes, Sécurité sociale : 1944-1945.</p>
---	---

**Thème 2 - La cinquième République (horaire conseillé : 3 heures)**

<p><b>Connaissances et capacités</b> Cette étude, conduite en lien étroit avec la partie II d'éducation civique, doit permettre à l'élève de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- citer quelques grands choix politiques du général de Gaulle pendant la période 1958-1969 (institutions, décolonisation, volonté de réaffirmer la puissance française) ;</li> <li>- citer quelques réformes sociétales importantes (majorité à 18 ans, légalisation de l'IVG, abolition de la peine de mort, etc.) mises en</li> </ul>	<p><b>Repères</b> La fondation de la V<sup>e</sup> République : 1958. Les années de Gaulle : 1958-1969. Les années Mitterrand : 1981-1995. Les années Chirac : 1995-</p>
---	--

œuvre par les successeurs du général de Gaulle. <b>Pistes pour l'histoire des arts</b> Les photographies présidentielles, mises en scène de la fonction présidentielle ; la caricature et de Gaulle ; art et dénonciation de la société de consommation, etc.	2007.
---	-------

**III - Une géopolitique mondiale (horaire conseillé : 8 heures)**

**Thème 1 - La décolonisation (horaire conseillé : 4 heures)**

<b>Connaissances et capacités</b> Cette étude doit permettre à l'élève de : - situer sur une carte les grands empires coloniaux en 1945 ; - situer dans le temps la principale phase de la décolonisation ; - décrire, à partir de l'exemple de l'Algérie, une forme de décolonisation. <b>Pistes pour l'histoire des arts</b> Chanson et mémoire de la guerre d'Algérie ; la colonisation dénoncée (peintures, caricatures, affiches) : regards de cinéastes sur la guerre d'Algérie, etc.	<b>Repères</b> Principale phase de la décolonisation : 1947-1962.
---	--

**Thème 2 - De la Guerre froide au monde d'aujourd'hui (horaire conseillé : 4 heures)**

<b>Connaissances et capacités</b> Cette étude doit permettre à l'élève de : - situer dans le temps les grandes phases des relations internationales de 1945 à nos jours ; - raconter ce qu'a été la Guerre froide à partir de la situation de l'Allemagne ou de Berlin ; - repérer les blocs au moment de la Guerre froide ; - citer une étape de la construction européenne ; - situer sur une carte les principaux acteurs des relations internationales (grandes puissances, l'Union européenne et le siège de l'ONU). <b>Pistes pour l'histoire des arts</b> La Guerre froide en affiches ; regards de cinéastes sur la guerre froide, etc.	<b>Repères</b> Le Mur de Berlin : 1961-1989. Les Traités de Rome : 1957. Le traité de Maastricht : 1992. L'euro monnaie européenne : 2002.
---	--

**Géographie (27 heures)**

**La France et l'Europe dans le monde d'aujourd'hui**

L'enseignement de la géographie en troisième à dispositifs particuliers vise à permettre aux élèves de connaître le pays dans lequel ils vivent et comprendre le contexte européen et mondial dans lequel il est placé. Le programme est donc consacré à **l'étude de la France et de l'Union européenne**.

Le référentiel propose une entrée par les territoires et leurs habitants. La France est ensuite envisagée comme un espace de production aménagé, ouvert sur l'Europe et le monde. L'Union européenne et le rôle mondial de la France sont l'objet de la troisième partie.

Le professeur met en œuvre une démarche par **étude de cas** et initie les élèves à **un raisonnement géographique**.

Il utilise, chaque fois que cela est pertinent, **les grilles de lecture du monde** introduites en classes de cinquième et de quatrième : **développement durable et mondialisation**. Les études de cas permettent d'identifier les acteurs et leurs stratégies, de décrire les éléments structurant les territoires et d'expliquer les enjeux qui s'y rattachent. Elles sont indissociables d'une mise en perspective à l'échelle nationale ou européenne dont l'objectif est de fixer des repères spatiaux et notionnels. Pour localiser et situer, pour décrire et expliquer, les élèves manient cartes et images, de tous types et à toutes les échelles, en utilisant régulièrement les ressources fournies par les technologies de l'information et de la communication. **L'analyse de documents et la maîtrise de l'expression écrite et orale concernent toutes les parties du programme**. La réalisation de croquis simples est intégrée aux démarches d'apprentissage.

**I - Habiter la France (horaire conseillé : 9 heures)**

## Thème 1 - Le territoire national et sa population (horaire conseillé : 4 heures)

### Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- localiser et situer le territoire métropolitain et ultramarin en Europe et sur le planisphère ;
- localiser et situer les principaux éléments du relief, les fleuves, les domaines bioclimatiques, les façades maritimes ;
- décrire la répartition de la population sur le territoire et les mobilités spatiales de cette population (à l'échelle nationale) ;
- compléter un croquis simple de la répartition spatiale de la population et de ses dynamiques.

### Repères

Le territoire français (métropole et outre-mer).  
La France en Europe et dans le monde.  
Le relief, les grands fleuves, les domaines bioclimatiques, les façades maritimes du territoire métropolitain.

## Thème 2 - De la ville à l'espace rural, un territoire sous influence urbaine (horaire conseillé : 5 heures)

### Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- caractériser, à partir d'une étude de cas, ce qu'est un espace urbain ou un espace rural ;
- connaître et utiliser les termes suivants : agglomération, croissance urbaine, périurbanisation ;
- décrire une transformation de l'espace rural proche par le processus d'étalement urbain ;
- localiser les dix premières agglomérations sur une carte de France.

### Repères

Les dix premières agglomérations françaises.

## II - Aménagement et développement du territoire français (horaire conseillé : 9 heures)

### Thème 1 - L'organisation du territoire français (horaire conseillé : 4 heures)

#### Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- décrire les disparités du territoire métropolitain et ultramarin ;
- décrire, à partir d'une étude de cas, le poids et le rayonnement particuliers de la région Île-de-France ;
- compléter un croquis simple de l'organisation du territoire métropolitain (métropoles, axes majeurs, ouvertures).

#### Repères

Les régions françaises.

### Thème 2 - Les espaces productifs (horaire conseillé : 5 heures)

#### Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- décrire et reconnaître des paysages agricoles, industriels, de services (complexe touristique, centre d'affaires) ;
- identifier, à partir d'une étude de cas, les aménagements favorables à l'implantation et au développement d'un espace productif.

#### Repères

Les grandes régions industrielles, agricoles ou touristiques françaises.

## III - La France et l'Union européenne (horaire conseillé : 9 heures)

### Thème 1 - Réalités de la puissance de l'Union européenne (horaire conseillé : 5 heures)

#### Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- caractériser l'Union européenne comme une union d'États ;
- citer quelques aspects de l'intégration de la France dans l'Union européenne (pays fondateur, membre de l'espace Schengen, de la zone euro) ;
- identifier et décrire un contraste économique et social à

#### Repères

Les États de l'Union européenne et leurs capitales.  
Localisation des villes où siègent les principales institutions de l'Union européenne.  
Les principales métropoles européennes.

l'intérieur de l'Union européenne ;  
- situer l'UE parmi les pôles de puissance mondiaux, à partir de planisphères thématiques (PIB, IDH, etc.).

### Thème 2 - La France, une influence mondiale (horaire conseillé : 4 heures)

#### Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :  
- localiser le territoire français ultramarin ;  
- caractériser son influence mondiale à travers des exemples.

#### Repères

Les territoires d'outre-mer.  
Les principaux espaces de la francophonie.

### Éducation civique (21 heures)

En s'appuyant sur les acquis de l'école primaire et des années précédentes, la classe de troisième définit les principes, les conditions et les réalités de la citoyenneté politique. Celle-ci n'est pas seulement l'exercice de droits individuels, mais est aussi le moyen de faire vivre une démocratie.

Expliciter la forme d'organisation politique que constitue la République française est au cœur du programme. Il s'agit de mettre en lumière les valeurs et les principes qui la fondent et de montrer comment ces valeurs et ces principes se réalisent dans un ensemble d'institutions et de procédures concrètes, comment la République entraîne un ensemble de droits et de devoirs pour chaque citoyen.

La citoyenneté politique doit donc être décrite et expliquée : la participation politique dans ses différentes formes, tout particulièrement le droit de vote, la manifestation des opinions, le rôle des partis politiques, des syndicats, des associations qui animent la vie démocratique doivent être présentés.

Deux grands ensembles de capacités doivent être privilégiés dans le travail avec les élèves. Ceux-ci doivent être d'abord capables d'utiliser les notions clés de la vie politique qu'ils rencontrent dans l'actualité. Ils doivent, ensuite, être amenés, dans les trois thèmes, à exercer leur capacité d'esprit critique par rapport aux différentes formes d'information et aux débats qui prennent corps dans une société démocratique.

### I - La République et la citoyenneté (horaire conseillé : 7 heures)

#### Thème 1 - Valeurs, principes et symboles de la République française (horaire conseillé : 4 heures)

#### Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :  
- reconnaître et citer les principaux symboles de la République ;  
- connaître les valeurs de la République (liberté, égalité, fraternité, laïcité, droits de l'Homme) et les principes de séparation des pouvoirs et de souveraineté nationale ;  
- citer en les datant les textes fondamentaux de la République (Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, Constitution de la Ve République, loi de séparation des Églises et de l'État).

#### Repères

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : août 1789.  
Loi de séparation des Églises et de l'État : 1905.

#### Thème 2 - Nationalité, citoyenneté française et citoyenneté européenne (horaire conseillé : 3 heures)

#### Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :  
- connaître les principaux droits politiques d'un citoyen français ;  
- citer quelques exemples de droits civils, économiques et sociaux ;  
- identifier les conditions qui permettent à un citoyen, en lien avec la nationalité, d'exercer ses droits politiques.

#### Repères

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : août 1789.  
Établissement du suffrage universel masculin : 1848.  
Droit de vote et d'éligibilité des femmes : 1944.

### II - La vie démocratique sous la Ve République (horaire conseillé : 10 heures)

#### Thème 1 - La vie politique (horaire conseillé : 4 heures)

#### Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :  
- connaître les grands principes selon lesquels fonctionnent les institutions de

#### Repères

notre République ; - définir ce qu'est un parti politique et son rôle dans le fonctionnement de la vie politique ; - citer les différentes formes de participation du citoyen à la vie démocratique.	
<b>Thème 2 - La vie sociale (horaire conseillé : 2 heures)</b>	
<b>Connaissances et capacités</b> Cette étude doit permettre à l'élève de : - identifier, à partir d'exemples, le rôle des syndicats.	<b>Repères</b>
<b>Thème 3 - L'opinion publique et les médias (horaire conseillé : 4 heures)</b>	
<b>Connaissances et capacités</b> Cette étude doit permettre à l'élève de : - définir ce qu'est un média ; - identifier, en s'appuyant sur des exemples tirés de l'actualité, le rôle des médias, notamment celui d'internet à travers les réseaux sociaux, dans le débat démocratique ; - citer quelques enjeux des débats actuels sur le rôle des sondages d'opinion (méthodes de sondage, influence des sondages sur le comportement des citoyens en matière de consommation, de choix électoral, etc.).	<b>Repères</b>
<b>III - La défense et l'action internationale de la France (horaire conseillé : 4 heures)</b>	
<b>Connaissances et capacités</b> Cette étude doit permettre à l'élève de : - citer, en s'appuyant sur des exemples, les principales missions de la défense nationale dans le contexte contemporain et mondial ; - identifier les risques auxquels la Défense peut être amenée à faire face ; - savoir ce qu'est la Journée défense et citoyenneté (JDC).	<b>Repères</b>

**À la fin de la scolarité obligatoire, l'élève doit connaître les repères historiques suivants (les repères étudiés à l'école primaire figurent en *italique*)**

Dates - repères

III<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. - Les premières civilisations

VIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. - Homère, fondation de Rome, début de l'écriture de la Bible

V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. - Périclès

52 av. J.-C. - *Jules César et Vercingétorix, Alésia*

I<sup>er</sup> siècle - Début du christianisme

I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles - « Paix romaine »

622 - L'Hégire

800 - *Le couronnement de Charlemagne*

X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles - L'âge des églises romanes

1096-1099 - Première croisade

XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles - L'âge des églises gothiques

1492 - *Premier voyage de Christophe Colomb*

XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles - La Renaissance

1598 - *L'édit de Nantes*

1661-1715 - *Louis XIV, Versailles*

Milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle - L'Encyclopédie

1789-1799 - La Révolution française : *14 juillet 1789 : prise de la Bastille ; août 1789 : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ; septembre 1792 : proclamation de la République*

1799-1815 - *Le Consulat et l'Empire ; 1804 : Napoléon 1<sup>er</sup> empereur des Français*

1815 - Le congrès de Vienne

1815-1848 - Monarchie constitutionnelle en France

1848-1852 - La Seconde République, 1848 : *établissement du suffrage universel masculin, abolition de l'esclavage*

1852-1870 - Le Second Empire (Napoléon III)

1870-1940 - La Troisième République

1882 - Jules Ferry et l'école gratuite, laïque et obligatoire

1894-1906 - Affaire Dreyfus

1905 - Loi de séparation des Églises et de l'État

1914-1918 - La Première Guerre mondiale ; 1916 : Verdun ; 11 novembre 1918 : Armistice de la Grande Guerre

1917 - La Révolution russe

1924-1953 - Staline au pouvoir

1933-1945 - Hitler au pouvoir

1939-1945 - La Seconde Guerre mondiale ; 8 mai 1945 : fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe ; août 1945 : Hiroshima et Nagasaki

18 juin 1940 - Appel du général de Gaulle

1940-1944 - Le régime de Vichy

1944-1945 - Libération de la France, rétablissement de la République (la IVe), droit de vote des femmes, sécurité sociale

1961-1989 - Le Mur de Berlin

1947-1962 - Principale phase de la décolonisation

1957 - Les traités de Rome

1958-1969 - Les années de Gaulle ; 1958 fondation de la Ve République

1981-1995 - Les années Mitterrand

1992 - Le traité de Maastricht

1995-2007 - Les années Chirac

2002 - L'euro monnaie européenne

**À la fin de la scolarité obligatoire, l'élève doit être capable de localiser et situer les repères suivants (les repères étudiés à l'école primaire figurent en italique) :**

- les continents et les océans, les grands fleuves, les grands traits du relief (*principales chaînes de montagnes et grandes plaines*) et les principales zones climatiques de la planète

- les principaux foyers de peuplement et les espaces faiblement peuplés de la planète ; les cinq États les plus peuplés du monde

- les dix métropoles mondiales les plus peuplées et les pays où elles se situent

- trois pays parmi les plus pauvres du monde, trois grands pays émergents, les trois principaux pôles de puissance mondiaux

- deux grandes aires de départ et deux grandes aires d'arrivée des migrants dans le monde ;

- deux espaces touristiques majeurs dans le monde

- les mégalo-pôles (Nord-Est des États-Unis, Japon, Europe)

- le territoire de la France (métropolitain et ultramarin)

- les principaux espaces de la francophonie

- les montagnes, les grands fleuves, les domaines bioclimatiques et les façades maritimes du territoire national

- les dix premières aires urbaines du territoire français (*les principales villes*)

- les régions françaises

- les États de l'Union européenne et leurs capitales

- les villes où siègent les institutions de l'Union européenne

- les dix principales métropoles européennes

Pour le ministre de l'éducation nationale

et par délégation,

Le directeur général de l'enseignement scolaire,

Jean-Paul Delahaye

## Personnels Formation

---

### L'université d'hiver - BELC 2014, les métiers du français dans le monde

NOR : MENY1300493X

note du 25-10-2013

MEN - CIEP

### Formation de formateurs en français langue étrangère (FLE), français langue seconde (FLS), français sur objectifs spécifiques (FOS), évaluation et certifications, ingénierie de la formation et technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE).

Le Centre international d'études pédagogiques (CIEP) organise une nouvelle session de l'université d'hiver - BELC qui se déroulera cette année du 17 au 28 février 2014 au CIEP, à Sèvres. Cette formation modulaire s'adresse aux enseignants, aux formateurs et aux personnels d'encadrement spécialisés en français langue étrangère, français langue seconde et français sur objectifs spécifiques.

Le programme propose 12 modules spécialisés selon le calendrier suivant :

#### Semaine du 17 au 21 février 2014

##### Formule A

- Organiser un cours de français langue étrangère à partir d'un manuel
- Concevoir du matériel pédagogique pour la classe de FLE
- Concevoir et piloter des dispositifs de formation continue (ingénierie de la formation)
- Enseigner le français à des adultes migrants
- Tutorer dans le dispositif PRO FLE
- Former des examinateurs-correcteurs Delf-Dalf

#### Semaine du 24 au 28 février 2014

##### Formule B

- Piloter et animer des activités en classe de français langue étrangère
- Élaborer des programmes et des supports sur objectifs spécifiques professionnels
- Développer une démarche qualité dans un centre de langues
- Enseigner le français langue de scolarisation en France et à l'étranger
- Intégrer les Tice dans l'enseignement du FLE : ressources et projets
- Devenir examinateur-correcteur Delf-Dalf

Chaque module représente 30 heures de formation auxquelles s'ajoutent des conférences, des tables rondes, des rencontres professionnelles et des activités en soirée.

Les stagiaires ont la possibilité de s'inscrire à une ou deux semaines de formation :

- une semaine au choix, formule A ou B, avec inscription dans un module ;
- deux semaines, formules A + B, avec inscription dans deux modules.

Le nombre d'inscrits par module est limité à 20.

Le programme détaillé est consultable sur le site <http://www.ciep.fr/belc/2014/hiver>

#### Informations pratiques

- Coût de la formation : 408 euros en formule A ou B (1 semaine) ; 775 euros pour les formules A + B (2 semaines)
- Possibilité d'hébergement et de restauration au CIEP (voir tarifs à l'adresse suivante

<http://www.ciep.fr/belc/2014/hiver>)

#### Date limite d'inscription : 1er février 2014

À l'issue de cette formation, un certificat, reconnu par le ministère des affaires étrangères, est remis par le CIEP. Il mentionne le ou les modules suivis ainsi que le volume horaire total de la formation. L'université d'hiver - BELC 2014 offre la possibilité d'acquérir des habilitations : tuteurs PRO FLE, examinateurs-correcteurs DELF-DALF, formateurs d'examineurs-correcteurs DELF-DALF.

Renseignements et inscriptions : Paul Petit : 01 45 07 63 57, [p.petit@ciep.fr](mailto:p.petit@ciep.fr), Mofida Mabrouk : 01 45 07 63 62, [mabrouk@ciep.fr](mailto:mabrouk@ciep.fr)

Centre international d'études pédagogiques, département langue française, 1, avenue Léon-Journault, 92318 Sèvres cedex. Site internet : <http://www.ciep.fr/>



## Mouvement du personnel

### Conseils, comités et commissions

---

#### Nomination au Conseil supérieur de l'éducation

NOR : MENJ1300490A

arrêté du 16-10-2013

MEN - DAJ A3

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, en date du 16 octobre 2013, sont nommés :

Pour ce qui concerne les membres représentant les directeurs de centre d'information et d'orientation, les conseillers d'orientation-psychologues, les conseillers principaux d'éducation, les conseillers d'éducation, les maîtres d'internat, les surveillants d'externat et les assistants d'éducation mentionnés au 1b) de l'article 1er de l'arrêté du 11 septembre 2012 portant nomination au Conseil supérieur de l'éducation, sont nommés :

**En qualité de suppléante représentant le regroupement du Syndicat national des enseignements de second degré et du Syndicat national unitaire de l'enseignement professionnel - SNES-SNUEP - FSU :**

- Marcelline Perrard, en remplacement d'Alizée Ostrowski.

**En qualité de suppléant représentant le regroupement du Syndicat national des enseignements de second degré, du Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et Pegc, du Syndicat national unitaire de l'éducation physique de l'enseignement public et du Syndicat national unitaire de l'enseignement professionnel - SNES-SNUIPP-SNEP-SNUEP - FSU :**

- Cédric Loison, en remplacement d'Émilie Iglesias.

## Mouvement du personnel

### Conseils, comités et commissions

---

#### **Nomination des représentants de l'administration et du personnel à la commission administrative paritaire nationale compétente à l'égard des personnels de direction : modification**

NOR : MENH1300498A

arrêté du 28-10-2013

MEN - DGRH E2-3

---

Vu loi n° 83-634 du 13-7-1983 modifiée, ensemble loi n° 84-16 du 11-2-1984 modifiée ; décret n° 82-451 du 28-5-1982 modifié ; décret n° 2001-1174 du 11-12-2001 modifié ; arrêté du 15-11-2011 modifié par arrêtés du 21-3-2012, du 3-7-2012, du 10-10-2012, du 9-1-2013, du 26-3-2013 et du 11-7-2013

---

**Article 1** - Les dispositions de l'article 1 de l'arrêté du 15 novembre 2011 susvisé sont modifiées pour les représentants de l'administration comme suit :

#### **Membres titulaires**

**Au lieu de** : Elisabeth Bisot, directrice académique des services de l'éducation nationale du Doubs ;

**Lire** : Elisabeth Bisot, directrice académique des services de l'éducation nationale de Paris.

**Au lieu de** : Philippe Thurat, secrétaire général de l'académie de Rennes ;

**Lire** : Thierry Ledroit, secrétaire général de l'académie de Rennes.

#### **Membres suppléants**

**Au lieu de** : Philippe Wuillamier, inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale de l'Hérault ;

**Lire** : Philippe Wuillamier, directeur académique des services de l'éducation nationale des Hauts-de-Seine.

**Au lieu de** : Marie-Hélène Leloup, directrice académique des services de l'éducation nationale de l'Essonne ;

**Lire** : Madame Dominique Fis, directrice académique des services de l'éducation nationale de l'Yonne.

**Article 2** - Les dispositions de l'article 2 du même arrêté sont modifiées pour les représentants des personnels comme suit :

#### **1ère classe**

##### **Membres titulaires**

**Au lieu de** : Laurence Colin, principale du collège Jean-Philippe Rameau à Tours (37) ;

**Lire** : Laurence Colin, proviseure du lycée professionnel Philippe Cousteau à Saint-André-de-Cubzac (33).

Le reste sans changement.

**Article 3** - La directrice générale des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 28 octobre 2013

Pour le ministre de l'éducation nationale  
et par délégation,  
La directrice générale des ressources humaines,  
Catherine Gaudy

Mouvement du personnel

**Inspection générale de l'éducation nationale**

---

**Admission à la retraite**

NOR : MENI1323242A

arrêté du 25-9-2013 - J.O. du 23-10-2013

MEN - IG

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 25 septembre 2013, Monsieur Michel Roger, inspecteur général de l'éducation nationale, en service détaché, est réintégré, sur sa demande, dans son corps d'origine à compter du 1<sup>er</sup> mars 2014 et admis à effet de la même date, par ancienneté d'âge et de services, à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

## Mouvement du personnel

### Nominations

---

#### Inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux

NOR : MENH1322498D

décret du 17-10-2013 - J.O. du 19-10-2013

MEN - DGRH E2-2

Par décret du Président de la République en date du 17 octobre 2013, les inspecteurs de l'éducation nationale hors classe dont les noms suivent sont nommés et titularisés dans le corps des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux, au 1er septembre 2013 :

#### **Administration et vie scolaire**

- Thierry Denoyelle
- Maïté Dude
- Maryse Guilhem
- Myriam Grafto
- Jean-Yves Ledoux
- Alain Seksig

#### **Économie-gestion**

- Monsieur Dominique Cornu
- Véronique Monmaron

## Mouvement du personnel

### Nomination

---

#### **Représentants du personnel, des représentants de la Mutuelle générale de l'éducation nationale et des membres de l'administration à la commission nationale d'action sociale : modificatif**

NOR : MENH1300495A

arrêté du 17-10-2013

MEN - DGRH C1-3

---

Vu arrêté du 7-3-2013 ; arrêté du 26-4-2013

---

**Article 1** - L'article 2 de l'arrêté du 26 avril 2013 susvisé, fixant la liste nominative des représentants de la Mutuelle générale à la commission nationale d'action sociale est modifié ainsi qu'il suit :

#### **En qualité de représentants titulaires**

**Au lieu de** : Thierry Fournier, Anne-Marie Harster

**Lire** : Éric Chenut, Fabrice Henry

#### **En qualité de représentants suppléants**

**Au lieu de** : Jean-Louis Darques, Philippe Gombert, Andrée Perche Vigaros, Michelle Santangeli

**Lire** : Pierrette Delbos, Marc Devouge, Isabelle Musseau, Clotilde Truffaut

**Article 2** - La directrice générale des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de l'éducation nationale.

Fait le 17 octobre 2013

Pour le ministre de l'éducation nationale  
et par délégation,  
La directrice générale des ressources humaines,  
Catherine Gaudy

## Informations générales

# Vacances de postes

---

### Enseignants du second degré en Nouvelle-Calédonie - rentrée scolaire australe février 2014

NOR : MENH1300506V  
avis du 28-10-2013  
MEN - DGRH B2-2

Les vacances de postes suivantes concernent un poste spécifique et un poste à profil particulier d'enseignants du second degré à pourvoir en Nouvelle-Calédonie à la rentrée scolaire australe de février 2014.  
Les modalités de dépôt des candidatures sont détaillées in fine.

#### I - Postes spécifiques

##### a. Lycée du Grand Nouméa (9830557N Dumbea)

- Un poste de professeur agrégé ou certifié d'économie gestion spécialité juridique (droit) pour enseigner en classe DCG.

#### II - Postes à profil

##### a. Lycée professionnel Petro Attiti (9830306R Nouméa)

- Un poste de professeur de lycée professionnel d'économie gestion option commerce et organisation.

##### **Généralités**

Cette filière de formation se caractérise notamment pour le baccalauréat professionnel Sécurité-Prévention par des conventions de partenariats passés avec la police nationale, la gendarmerie, les SDIS relevant des différentes sous-directions du ministère de l'intérieur mais également avec les polices municipales voire avec la direction des douanes du ministère des finances ou encore les services de l'administration pénitentiaire du Ministère de la justice. Parties prenantes de la formation et de la certification des diplômes préparés par les élèves, ces partenaires institutionnels sont incontournables pour la bonne mise en œuvre de ces formations. D'autres partenaires du secteur privé contribuent également à la formation des élèves dans le cadre des périodes de formation en entreprise.

##### **Spécificités**

La singularité de ces partenariats suppose de la part des enseignants en charge de ces formations (CAP AS, baccalauréat professionnel sécurité prévention) la maîtrise de contenus de formation ne relevant pas a priori de leur spécialité de recrutement. Pour autant, la maîtrise de ces contenus et leur répartition sont nécessaires à l'élaboration des plans prévisionnels de formation et à l'organisation des périodes de formation en milieu professionnel dont ces enseignants assurent la responsabilité pédagogique. Il est donc essentiel qu'une expérience dans cette filière de formation en garantisse la bonne mise en œuvre.

Par ailleurs, une bonne connaissance en droit pénal est attendue.

Le candidat doit avoir une expérience dans la filière de formation des métiers de la sécurité.

Il doit connaître et maîtriser le contexte professionnel auquel les élèves en formation se destinent.

Il entretient et développe des relations avec les partenaires institutionnels et privés dans le cadre d'une complémentarité des contenus et des lieux de formation.

##### **Activités principales**

Il participe à l'élaboration du plan prévisionnel de formation en associant les différents partenaires institutionnels et privés.

Il assure les enseignements de sa discipline.

##### **Activités complémentaires**

Il développe et coordonne les relations avec les partenaires.

##### **Compétences spécifiques**

Bonne maîtrise du droit pénal.

Maîtrise des TIC.

**Aptitudes indispensables**

Sens de l'organisation.

Travail en équipe.

**III - Modalités de dépôt des candidatures**

Les demandes doivent être formulées exclusivement au moyen de l'imprimé portant la mention « rentrée scolaire 2014 », dont un exemplaire est annexé au présent document. Il devra obligatoirement être imprimé au format A4. En outre, les candidats appuieront leur candidature par un dossier comportant toutes indications et informations utiles relatives à leurs compétences professionnelles et susceptibles de démontrer leur capacité à assurer l'enseignement du ou des poste(s) demandé(s).

Les dossiers de candidature revêtus de l'avis du chef d'établissement, devront obligatoirement être transmis en deux exemplaires au vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie - division du personnel - 1 avenue des Frères Carcopino BP G4 98848 Nouméa cedex - et au plus tard dans les 15 jours qui suivent la date de la présente publication. Ils devront également être transmis par courriel à l'adresse suivante : [ce.dp@ac-noumea.nc](mailto:ce.dp@ac-noumea.nc)

**Annexe**

 [Dossier de candidature](#)

**Annexe**

Demande de postes spécifiques en Nouvelle-Calédonie - rentrée scolaire février 2014

**Situation administrative**

GRADE

DISCIPLINE

FONCTIONS EXERCÉES

**Affectation actuelle**

DATE

ÉTABLISSEMENT

COMMUNE

DEPARTEMENT OU  
PAYS

CLASSE ENSEIGNÉE

**Situation de famille****VOUS**

NOM DE NAISSANCE

PRÉNOMS

NOM MARITAL

DATE DE NAISSANCE

LIEU

PHOTO

CÉLIBATAIRE - MARIÉ(E) - VEUF(VE) - DIVORCÉ(E) - SEPARÉ(E) - CONCUBINAGE -  
PACSÉ(E) (1)**VOTRE CONJOINT OU CONCUBIN :**

NOM DE NAISSANCE

PRÉNOMS

NOM MARITAL

DATE DE NAISSANCE

LIEU

DATE DU MARIAGE : .....

PROFESSION : .....

DISCIPLINE (si enseignant) : .....

**ENFANTS ET PERSONNES À CHARGE QUI ACCOMPAGNERONT OU SUIVRONT LE CANDIDAT**



NOM	PRÉNOMS	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	NIVEAU SCOLAIRE DES ENFANTS
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....

---

**ADRESSE PRINCIPALE :**

ADRESSE

.....

.

.....

.

CODE POSTAL ..... VILLE

.....

PAYS SI RÉSIDENCE À L'ÉTRANGER

..... TÉLÉPHONE.....

FAX ..... E-MAIL : .....

---

(1) Rayer les mentions inutiles

État des services en qualité de titulaire de l'éducation nationale					
CORPS/GRADE	FONCTIONS	CLASSES ENSEIGNÉES	ÉTABLISSEMENTS Commune, département	PÉRIODES	
				du	au



**OBSERVATIONS ÉVENTUELLES DU CANDIDAT**

Fait à ..... , le.....

Signature : .....

---

Avis du chef d'établissement ou de service sur la valeur professionnelle et la manière de servir du candidat

À ..... , le .....

Le chef d'établissement,  
(ou de service)